

COLLECTION DES RaPPORTS

OCTOBRE 2001



N° 216

LES ATTENTES DES FAMILLES DES ALPES-MARITIMES DANS LE DOMAINE DES TEMPS LIBRES DES JEUNES

*Étude réalisée à la demande de la CAF des Alpes-Maritimes
en partenariat avec le Conseil général et la DDJEP*

Guy POQUET

en collaboration avec
Nacera BEN MOUHOUB
et Audrey SITBON

Département "Évaluation des Politiques publiques"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

**Crédoc - Collection des
rapports. N° 0216. Octobre 2001.**

R 299



0000120474/ ex 01



Les attentes des familles des Alpes-Maritimes dans le domaine des temps libres des jeunes

N° 216

Octobre 2001

*Etude réalisée à la demande de la CAF des Alpes-Maritimes,
en partenariat avec le Conseil général et la DDJEP*

Guy POQUET

en collaboration avec
Nacera Ben Mouhoub et Audrey Sitbon

Département "Evaluation des politiques publiques"

Octobre 2001

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

SOMMAIRE

Introduction

Le contexte et la démarche de l'étude.....	p. 4
---	-------------

Première partie

LES ATTENTES DES FAMILLES ET DES JEUNES

Chapitre 1

L'organisation du temps libre des jeunes des Alpes-Maritimes	p. 9
I. La pratique et la nature des activités.....	p. 10
I.1. Les activités pratiquées par les 6-12 ans.....	p. 11
I. 2. Les activités pratiquées par 13-16 ans.	p. 12
II. Le degré de satisfaction des usagers.....	p. 14
II. 1. Le point de vue des parents.....	p. 14
II. 2. Le point de vue des jeunes	p. 17
III. Les freins à la pratique des activités de loisir.....	p. 19
III. 1. Le coût des activités	p. 19
III. 2. La proximité des activités, les horaires des structures et la disponibilité des parents.....	p. 22
III. 3. Loisirs organisés ou en famille ?.....	p. 24

Chapitre 2

Les attentes vis-à-vis de l'offre de loisirs dans les Alpes-Maritimes	p. 28
I. Les attentes des parents.....	p. 28
I. 1. Des équipements sportifs en libre accès	p. 28
I. 2. Un contenu plus éducatif des activités.....	p. 29
I. 3. Une action concernant des modalités de transport	p. 29
I. 4. La création de structures de proximité.....	p. 29
II. Les aspirations des adolescents.	p. 30
II. 1. Des équipements en libre accès	p. 30
II. 2. Des activités spécifiques	p. 32

Chapitre 3

La connaissance des activités et la disponibilité de l'information.....	p. 37
I. La lisibilité des activités proposées par les structures	p. 37
I. 1. Bouche à oreille et réseau de connaissances	p. 37
I. 2. Les services municipaux, source d'information privilégiée.....	p. 38
II. Les attentes vis-à-vis de l'information	p. 39
II. 1. Une information de proximité plus exhaustive	p. 39
II. 2. Une documentation envoyée à domicile.....	p. 40

Conclusion de la première partie	p. 42
---	--------------

Verbatim : Extraits de cinq entretiens.....	p. 45
---	-------

Deuxième partie

LE POINT DE VUE DES PRESCRIPTEURS ET DES PROFESSIONNELS**Chapitre 4**

Les demandes des jeunes et des parents selon les professionnels.....	p. 74
I. Les demandes d'activités de loisirs.....	p. 74
I.1. Des activités structurées.....	p. 74
I.2. Des activités à risque et des séjours à thème.....	p. 77
II. Les publics non touchés par les structures.....	p. 79
II. 1. Le coût des activités.....	p. 80
II. 2. Un canal d'information non maîtrisé.....	p. 83

Chapitre 5

Les axes de développement des activités de loisir.....	p. 86
I. Développer un savoir-faire en direction des adolescents.....	p. 86
I.1. Laisser une plus grande autonomie aux jeunes.....	p. 86
I.2. Améliorer la professionnalisation de l'encadrement.....	p. 87
II. Faciliter l'accès aux activités.....	p. 88
II. 1. Développer les structures et les activités de proximité.....	p. 89
II. 2. Adapter les aides financières.....	p. 89

Conclusion

Savoir-faire de l'encadrement et accessibilité aux loisirs.....	p. 91
Dix orientations stratégiques.....	p. 92

Annexes

Annexe 1 : Principales caractéristiques des familles interrogées.....	p. 94
Annexe 2 : Principales caractéristiques des structures interrogées.....	p. 95
Annexe 3 : Caractéristiques des publics accueillis dans quelques structures.....	p. 96
Annexe 4 : Liste des personnes ressources.....	p. 97
Annexe 5 : Questionnaire d'enquête.....	p. 98

INTRODUCTION

Le contexte et la démarche de l'étude

La CAF des Alpes-Maritimes, en partenariat avec le Conseil général des Alpes-Maritimes et la Direction Départementale de la Jeunesse et de l'Education Populaire, a souhaité disposer d'une étude sur les attentes des familles du département dans le domaine des temps libres des jeunes.

Pour répondre à cette demande, une enquête qualitative a été menée par le CREDOC, en juillet et en août 2001, auprès des familles avec pour objectif d'apporter une connaissance des besoins et des attentes vis-à-vis de l'offre d'activités de loisirs, à la fois des enfants et des parents.

Le point de vue des familles a été complété et enrichi dans une seconde phase. Des organismes prescripteurs et fournisseurs d'activités de loisirs pour les jeunes ont été sélectionnés et des personnes ressources appartenant à chacun d'eux ont été interrogées à l'aide d'un questionnaire administré par voie postale (*voir en annexe*).

Des entretiens téléphoniques ont ensuite été réalisés avec certains de ces professionnels et acteurs locaux de l'animation, afin d'approfondir leur lecture des besoins des jeunes des Alpes-Maritimes en matière de loisirs.

1. Les caractéristiques des familles interrogées ¹

Des entretiens en face à face ont été menés auprès de 30 ménages résidant sur 5 sites différents du département des Alpes-Maritimes : Antibes, Grasse, Menton, Nice et Vence (cf. tableau récapitulatif ci-dessous). Dans chaque famille, c'est la mère qui a été interrogée, même si les pères étaient quelquefois présents au domicile. Une partie du questionnaire s'adressait également aux enfants : 44 enfants de plus de 8 ans ont ainsi répondu aux questions de l'enquêtrice. Sur l'ensemble des ménages rencontrés, 23 sont constitués d'un couple et 7 sont des familles monoparentales. En moyenne, chaque ménage possède deux enfants de 8 à 19 ans.

¹ Les principales caractéristiques de chaque famille ont été rassemblées dans un tableau figurant à l'annexe 1.

Nombre de parents et d'enfants interrogés par type de familles

Type de ménage	Antibes		Grasse		Menton		Nice		Vence	
	Mère	Enfants	Mère	Enfants	Mère	Enfants	Mère	Enfants	Mère	Enfants
Couple	5	8	4	7	4	7	5	8	5	9
Monoparental	1	1	2	2	1	1	2	2	1	2
TOTAL	6	9	6	9	5	8	7	10	6	11

Enquête CAF 06/CREDOC.2001.

Sur les 30 mères interrogées, seulement 4 sont femmes au foyer. Les 26 autres exercent leur activité comme aides soignantes, infirmières, aides ménagères, assistante maternelle (8), secrétaires (6), employées (5), femmes de ménages (2), enseignante (1), cadre supérieur (1) et 3 sont à la recherche d'un emploi. Cependant, ces femmes qui exercent une activité professionnelle travaillent rarement à plein temps : la plupart se sont aménagé un temps disponible pour s'occuper de leurs enfants. Quant aux 23 pères des familles non monoparentales, seul l'un d'entre eux est au chômage : les autres sont employés (10), commerçants ou artisans (6), ouvriers (3), cadres (2) ou exercent une profession libérale (2).

Les horaires de travail des mères, notamment dans les familles non monoparentales, expliquent en partie la modestie des revenus : dans 13 ménages (dont 6 monoparentaux), le revenu mensuel est inférieur à 10 000 F. Dans 7 ménages, il varie entre 10 000 F et 20 000 F et dans 10 ménages, entre 15 000 F et 30 000 F.

Ces familles vivent majoritairement en habitat collectif (19 familles sur 30), mais pas en HLM : elles ne sont que 3 à vivre en HLM. Ces logements sont presque tous (14 sur 19) situés en centre ville ou à proximité du centre ville (5 à 10 minutes en voiture, voire à pied) et sont d'un assez bon standing. Les quartiers alentours sont plutôt tranquilles, à l'exception d'un seul et les familles rencontrées se sentent plutôt en sécurité. Quand un sentiment d'insécurité se manifeste, il passe pour ne pas être pire qu'ailleurs. Parmi les 30 familles, 11 habitent une maison individuelle, dont 4 dans un quartier qu'elles jugent excentré. Parmi ces familles, 7 d'entre elles estiment qu'elles sont proches du centre ville, soit en voiture, soit en utilisant les transports en commun.

Presque toutes les familles sont motorisées et possèdent au moins une automobile : seulement 2 familles, habitant en centre ville et ne bénéficiant que de revenus modestes, n'en possèdent pas. Par contre, neuf familles possèdent 2 voitures.

Le fait pour la majorité des familles interrogées de résider en centre ville ou dans un quartier jugé proche du centre, ainsi que la possession d'une automobile, voire de deux, expliquent que, dans l'ensemble, les critiques à l'égard du réseau de transports en commun sont relativement modérées et ponctuelles. Pour 23 familles, quel que soit le site de l'enquête, les transports en commun sont jugés très pratiques.

2. Les caractéristiques des structures interrogées ²

Des entretiens ont été menés auprès de professionnels travaillant dans un certain nombre de structures (organismes municipaux et associations) qui proposent des activités de loisirs pour les jeunes. Le tableau ci-dessous donne la répartition sur les 5 communes de l'enquête de ces structures. Ont été également consultés des représentants d'organismes institutionnels : La Ligue de l'enseignement et l'Union des Fédérations des Centres de Vacances.

Structures interrogées par commune

Antibes	Grasse	Menton	Nice	Vence
Association Olympique Antibes Juan les Pins	Loisirs Education Culture	Centre Loisirs Jeunesse	Loisirs Séjours Côte d'Azur (LSCA)	Centre de Loisirs Marc Chagall
Direction Jeunesse Loisirs (Ville)	Service jeunesse (Ville)	PAIO	La Semeuse Association d'éducation populaire	
Direction des sports (Ville)	AEMO Montjoye	Services culturels (Ville)	Ligue de l'Enseignement	
Direction des Ecoles (Ville)			Union des Fédérations des Centres de Vacances	

Enquête CAF 06/CREDOC.2001.

² Les principales caractéristiques de chaque structure ont été rassemblées dans un tableau figurant à l'annexe 1.

2. Contenu du rapport

La première partie de ce rapport présente les résultats de l'enquête auprès des familles et décrit les pratiques et les attentes des familles vis-à-vis des loisirs pour les jeunes.

Sont ainsi présentées les pratiques d'activités des enfants et les modes d'organisation des parents interrogés au cours de l'enquête. Sont également précisées les opinions des parents et des jeunes sur les activités qu'ils pratiquent ou dont ils ont connaissance, ainsi que les facteurs qui peuvent constituer un frein à la pratique d'activités de loisirs (Chapitre 1).

Sont ensuite détaillées l'opinion et les attentes des parents et des jeunes sur l'offre d'activités de loisirs. On verra que, quel que soit le site de l'enquête, certaines attentes aussi bien des parents que des jeunes apparaissent de manière récurrente (Chapitre 2).

Enfin sont identifiés les moyens auxquels ont recours les familles pour se procurer de l'information sur les activités de loisirs proposées par différentes structures, et sur leurs aspirations dans ce domaine (Chapitre 3).

La deuxième partie de ce rapport présente les résultats de l'enquête auprès des prescripteurs et des professionnels

Sont détaillées les demandes des parents et des jeunes en matière d'activités de loisirs, telles que les perçoivent les personnes ressources interrogées, ainsi que les caractéristiques des publics que ne réussissent pas à toucher leurs structures (Chapitre 4).

L'accent est ensuite mis sur les actions ou les activités qu'il conviendrait de développer pour réussir une meilleure adéquation entre l'offre et la demande et permettre aux structures de capter le public potentiel qui reste actuellement à l'écart des activités de loisirs qu'elles proposent (Chapitre 5).

Des propos collectés au cours de l'enquête, nous dégageons pour conclure dix orientations, qui doivent permettre aux prescripteurs d'activités de loisirs d'approfondir une réflexion stratégique.

Première partie

**LES OPINIONS ET LES ATTENTES
DES FAMILLES ET DES JEUNES**

Chapitre 1

L'organisation des temps libres des jeunes des Alpes-Maritimes

La gestion du temps libre des jeunes renvoie d'abord à deux questions importantes : les problèmes de garde et les réponses apportées au désœuvrement des jeunes. Dans la plupart des familles interrogées, les problèmes de garde ne se posent pas d'une manière cruciale et les jeunes sont relativement peu nombreux à dire qu'ils s'ennuient.

Les situations auxquelles sont confrontés les parents diffèrent selon l'âge et le nombre d'enfants. Les difficultés sont plus importantes lorsque l'enfant est jeune et sans frère ou sœur plus âgés pour s'en occuper. Cependant la plupart des parents disent avoir réussi à s'organiser. On constate que les problèmes de garde déclarés dépendent peu de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, en dehors de certains métiers comme les commerçants.

En fait, si les problèmes de garde ne sont pas déclarés cruciaux, c'est le résultat d'une forte adaptation des parents pour les surmonter. On repère, à travers les entretiens réalisés, les principales stratégies adoptées. Elles consistent le plus souvent dans l'adaptation des horaires de travail. En général, la mère s'est orientée vers des solutions de travail à temps partiel, ou bien vers une occupation lui permettant une certaine souplesse de ses horaires. Plus rarement, c'est le père qui a réussi à aménager ses horaires de travail.

Certaines familles choisissent de laisser seuls leurs enfants : ceux-ci rentrent seuls de l'école ou sont accompagnés par une autre mère. Mais dans la plupart des cas, les enfants ont, soit un frère ou une sœur plus âgés, soit une grand-mère, pour s'occuper d'eux à la sortie de l'école ou pour les accompagner sur leurs lieux d'activités de loisir.

Enfin, la dernière solution consiste à recourir aux services publics : garderies de l'école, centres de loisirs. Cependant, le recours à ces services n'est pas systématiquement recherché, même quand les deux parents travaillent à plein temps. Très souvent, ils préfèrent que les enfants restent à la maison en se livrant à des activités comme regarder la télévision ou jouer à des jeux

vidéo. Ce n'est qu'à partir de 15 ans environ, que certains parents laissent leurs enfants partir seuls à la plage, par exemple, ou s'occuper de leurs frères et sœurs plus jeunes.

Dans l'ensemble, les familles rencontrées dans les Alpes-Maritimes sont peu nombreuses à déclarer avoir des problèmes de gestion des gardes de leurs enfants. A titre de comparaison, une précédente étude du CREDOC réalisée auprès d'un échantillon représentatif des familles françaises³ montrait que 32% des parents d'enfants de 6 à 12 ans rencontraient des difficultés pour la garde de leurs enfants. Seulement 5 familles sur les 30 interrogées dans les Alpes-Maritimes font état de tels problèmes.

Quant aux jeunes interrogés, ils déclarent en majorité ne pas s'ennuyer pendant leur temps libre. On constate que le sentiment d'avoir du mal à occuper son temps libre dépend moins de la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille ou du sexe de l'enfant, que de son âge : les jeunes de 14 à 16 ans sont plus nombreux à déclarer s'ennuyer que leurs cadets, surtout quand ils ne peuvent pas facilement se retrouver avec des copains ou des copines.

I. La pratique et la nature des activités

Les manières dont les jeunes s'occupent sont très variées et souvent liées à la localisation géographique des familles au sein d'une même ville. Souvent, les jeunes habitant en centre-ville ne disposent pas d'espaces de jeux extérieurs ou, lorsque ceux-ci existent, les parents hésitent à les laisser sortir seuls pour des raisons de sécurité. Le problème se pose surtout pour les enfants, les adolescents à partir de 14-15 ans étant généralement plus autonomes. Par contre, les familles habitant dans des quartiers excentrés ou même proches du centre ville, mais disposant d'espaces verts ou d'aires de jeux, publics ou privés, s'estiment privilégiées et sont plus enclines à laisser leurs enfants pratiquer des activités non organisées à l'extérieur du domicile.

"Je ne peux pas dire qu'il y ait des moments où ils s'ennuient ou quoi que ce soit. Le fait d'habiter la campagne, ça y fait beaucoup. Si on habitait en ville, les gamins aimeraient aller ailleurs. Là, ils ont des vélos, ils ont des tas de choses, ils ont pas besoin de s'éloigner, de rechercher. Là, les gamins ils ont toujours quelque chose à faire, ils vont

³ Georges HATCHUEL, Anne-Delphine KOWALSKI. *Opinions sur les caisses d'allocations familiales et sur l'organisation du temps libre des enfants de 6 à 12 ans*. Collection des rapports du CREDOC n° 199, avril 1999.

derrière le garage, ils se fabriquent des trucs. C'est rare qu'ils réclament à sortir, au contraire, parce qu'ils sont bien là. Ils sont toujours dehors. D'abord, ils se lèvent le matin, déjeunent dehors et je ne les revoie pas de la journée. Si on était en immeuble, il faudrait beaucoup plus les occuper. La campagne ça a des avantages là-dessus : il n'y a pas de mauvaises fréquentations."

Grasse

"Le quartier n'est pas très adapté pour les jeunes. L'accès au port est pratiquement interdit au roller, au vélo... Pour les parents, c'est un casse-tête quand l'enfant est en bas âge. Ils ne peuvent pas jouer dehors dans un quartier de centre-ville. Quand il est plus grand, il se débrouille."

Nice

En ce qui concerne les activités encadrées, les jeunes rencontrés pratiquent au moins une activité sportive régulière tout au long de l'année. C'est le sport qui est privilégié, autant par les parents que par les jeunes. Il est présenté comme permettant aux enfants un certain équilibre, une bonne santé physique ou, tout simplement, de se dépenser. C'est un indispensable exutoire au stress de l'école. Certaines familles soulignent les dimensions plus sociales d'une telle pratique, comme l'apprentissage de la discipline, de l'entraide, de la solidarité, notamment grâce aux sports collectifs. Les activités artistiques et culturelles sont majoritairement suivies par les enfants de familles "culturellement" favorisées et beaucoup plus par des filles que par des garçons : apprentissage d'un instrument de musique, cours de danse, activité théâtrale...

L'âge n'est évidemment pas sans effet sur les activités des enfants : ceux de 6 à 12 ans ont plus souvent des activités ludiques, ceux de 15 à 16 ans sont plus nombreux à regarder la télévision et à sortir avec les copains. L'intérêt accordé au sport ne se dément pas quelle que soit la tranche d'âge.

1.1. Les activités pratiquées par les 6 -12 ans

Si la pratique sportive reste celle qui est privilégiée par les familles, l'ensemble des autres activités à dimension plus culturelle est moins spontanément évoqué. De ce constat, il ressort certaines faiblesses :

- ✓ la pratique des activités artistiques et culturelles apparaît relativement peu demandée, sauf dans les familles de cadres.
- ✓ des activités, comme l'initiation aux nouvelles technologies, sont rarement évoquées.

Pour les activités physiques, on constate que les garçons pratiquent souvent des sports d'équipe tels que le football et que les filles suivent plutôt des cours de danse. Les activités comme l'équitation, le judo ou la voile sont effectuées de manière moins courante. Manifestement la pratique de certaines activités sportives, comme l'équitation ou le tennis, participent d'une culture, voire d'une stratégie de distinction de la part des familles.

Pour les enfants fréquentant les centres de loisirs, la question du choix des activités préoccupe moins les parents. Le choix des activités pratiquées est laissé aux animateurs.

Les activités se pratiquent surtout le mercredi ou le samedi. Le dimanche n'est pas un jour souvent évoqué pour la pratique d'activités dans des structures : la majorité des parents préfère profiter de la présence de leurs enfants les jours où ils sont les plus disponibles.

A travers ces pratiques, on retrouve un double modèle de comportement des familles : elles utilisent les structures soit comme un mode de garde des enfants, le mercredi notamment, soit pour des activités ciblées en semaine et le samedi. Lorsque l'objectif de garde est prédominant, les enfants sont confiés pour la journée principalement à des centres de loisir municipaux. Lorsqu'il s'agit plutôt de faire pratiquer aux enfants des activités spécifiques, les parents ont recours à des associations sportives et à différents organismes spécialisés (clubs, conservatoires, cours privés).

1.2. Les adolescents de 13 –16 ans

Pour une majorité d'adolescents, le loisir est synonyme de rencontre avec les copains. Les activités encadrées viennent loin derrière, signifiant que les jeunes de cette tranche d'âge sont davantage enclins à vouloir un temps libre pour eux, à partager avec leurs amis. Ce désir correspond aux caractéristiques de la sociabilité des jeunes, telle qu'elle a été décrite par les sociologues ⁴, qui soulignent que l'attachement au groupe de copains prime dans les activités de loisirs.

⁴ Cf. François DUBET. "Les adolescents, conformisme et déviance" in *Adolescence plurielle*, ouvrage collectif sous la direction de M. CHOQUET et C. DRESSEN, CFES 1996.

L'analyse des types d'activités pratiquées montre que, comme pour la tranche d'âge des 6 – 12 ans, les activités sportives arrivent largement en tête.

Mais les 13-16 ans sont, par ailleurs, très attirés par les activités et les sorties qu'ils peuvent effectuer dans certaines structures, voire organiser eux-mêmes. Dans certaines communes, il existe des activités ponctuelles, telles que l'escalade, que les jeunes peuvent choisir en fonction de leurs goûts et des possibilités financières des familles. Il existe également des sorties thématiques, à la journée ou des moyens séjours en camping. Dans d'autres communes, les jeunes peuvent décider entre eux d'une sortie ou d'une activité et soumettre le projet à un animateur, en particulier dans les MJC. Ainsi, en dehors des activités déjà organisées, les jeunes peuvent fréquenter la structure plus librement et des activités peuvent y être improvisées.

Pour les vacances, les petites comme les grandes, les centres de vacances ou les colonies ne sont en général pas très prisés. Parents comme enfants préfèrent partir en famille. Force est de constater, comme on le verra plus loin, que l'image des centres de vacances n'est pas souvent valorisée, à cause d'une qualité supposée insuffisante de l'encadrement ou de l'éventail des activités proposées.

"Je ne laisserais pas partir mes enfants en colonie de vacances. Je trouve qu'il n'y a pas assez de sécurité. Ils ne sont pas assez entourés. J'ai une copine dont le fils est parti en colonie, il a fait une chute assez grave et il en a gardé des séquelles. Je laisserais seulement partir les deux petites si elles étaient entourées par des parents ou des amis, s'il y avait plus d'encadrement. Avec toutes les activités qu'ils font, ce serait pas mal s'il y avait plus de personnel sérieux ! C'est des jeunes qui s'en occupent, des jeunes comme ma fille, comme ça de 17 ans. Il n'y a pas assez de sécurité. Qu'est-ce que vous voulez qu'ils aient d'autorité des jeunes comme ça ! (...) Ils ont au moins 20 gosses chacun, comment voulez-vous qu'ils puissent s'en occuper ? C'est pas possible hein ! Il faut quand même de l'autorité.."

Nice

"Vu ce que j'ai entendu, je ne laisse pas mes filles. Je ne parle pas de la pédophilie, pas du tout. Je parle du brassage des adolescents entre eux. Il est vrai que je pourrais les envoyer sans leur demander leur avis, comme font beaucoup de mamans, mais je n'ai pas envie. Les premières cigarettes, c'est là-bas, l'alcool c'est là-bas. Ça c'est pas moi qui l'invente, c'est des enfants qui y sont allés et qui m'ont dit, le soir on fait des veillées, premières cigarettes, premiers baisers, premiers rapports. Donc, non ça ne me motive vraiment pas pour envoyer mes filles. (...) Je n'ai pas envie de devenir grand-mère à 40 ans."

Antibes

Cette image des centres de vacances et des colonies peut relever d'a priori. Car les jeunes qui sont partis en colonies sont peu nombreux à le regretter. Encore qu'il faille distinguer les plus jeunes des adolescents : ces derniers rejettent les "colonies multiactivités" et portent leur préférence sur des séjours sportifs ou à thème.

"C'est pas le dépaysement, on ne va pas faire quelque chose d'exceptionnel en colonie. Il faudrait faire des activités originales : par exemple, une semaine au cirque, une semaine avec les chevaux ou les animaux, qu'il y ait un attrait. La colonie de Fontan, c'est dans un ancien château, ça va être des promenades en montagne, des jeux de ballon, des trucs comme ça. Mais il n'y a pas quelque chose de particulier qui va vraiment motiver. Il faudrait des colos plus ciblées, comme la découverte d'un sport ..."

Menton

II. Le degré de satisfaction des usagers

II.1. Le point de vue des parents.

La satisfaction vis-à-vis de l'offre de loisirs varie dans une même ville. L'âge des enfants, les possibilités financières, les goûts de chacun, le niveau d'information sur les activités font que la perception de l'offre de loisirs diffère considérablement d'une famille à l'autre.

Cependant, dans les cinq sites de l'enquête, cette offre est considérée par la plupart des familles comme importante, voire pléthorique. Toutefois une distinction doit être faite entre activités sportives et autres types d'activités. La reconnaissance à peu près unanime de l'abondance de l'offre concerne surtout les activités sportives, tandis que nombre de familles disent ne pas être très bien informées sur les activités culturelles ou artistiques.

Ceux pour qui l'offre en matière de loisirs paraît très insuffisante sont ceux qui ont un faible niveau de revenus. Les autres sont relativement satisfaits et ont des demandes qui portent essentiellement sur les infrastructures. Ils se plaignent de l'absence de certains équipements, notamment des pistes cyclables ou des lieux pour faire du "skate" et du "roller"...., de l'état de

certaines installations, comme la vétusté ou l'insuffisante capacité d'accueil de la piscine, ou encore les insuffisances du catalogue de la bibliothèque....

"A Grasse, il n'y a pas beaucoup d'infrastructures qui permettent aux enfants d'aller dans un coin pour jouer. (...) Ils devraient trouver un emplacement pour faire un petit bâtiment et proposer des activités aux gamins".

Grasse

"Ce qui manque ici pour les enfants du primaire, ce sont des espaces de jeux, près de leur école peut-être. Parce que là dans la ville, ils sont en train de faire des parkings, des bâtiments, mais pour les gamins, il n'y a rien, pas d'espace vert. Il faudrait mettre un terrain en centre-ville avec un grillage pour que les gamins ne puissent pas envoyer les ballons n'importe où, ou un petit terrain de basket ou de handball, un truc pour les enfants entre 10 et 15 ans.(...) Le problème avec ce type de lieux publics est qu'ils sont squattés par des SDF. Le problème après, c'est des coins qui rassemblent tous les jeunes qui viennent là pour fumer tranquille des substances illicites, qui viennent boire sans que la police les voit, donc c'est vrai que devant les enfants, c'est pas l'idéal non plus de leur montrer ça. Ça crée après un lieu de rendez-vous pour les plus âgés qui éjectent les plus petits."

Nice

"Il faudrait que la plongée soit plus développée. Il y a des choses comme le foot, où on trouve plein d'organisations. Dès qu'on va dans des choses un petit peu plus spécifiques, il y a moins de choix, c'est un petit peu moins évident. Ceci dit, il y a beaucoup de clubs de tennis, il y a beaucoup de choses qui existent. Au niveau municipal, il y a quand même une bonne organisation du sport. On a de quoi être satisfait quand même."

Antibes

"J'aimerais que l'apprentissage de la musique au niveau municipal soit plus développé, parce que c'est très demandé, les places sont donc très chères et si vous ne vous y prenez pas au premier jour pour être dans les premiers inscrits, on n'a plus trop de créneau valable pour faire pratiquer de la musique à ses enfants par l'intermédiaire des centres."

Vence

Il apparaît que les opinions des parents et des enfants sur les activités de loisir effectivement exercées sont très positives. Les parents évoquent comme motifs de satisfaction les progrès effectués par les enfants, mais surtout le plaisir pris par ceux-ci par le simple fait qu'il s'agit d'une détente et d'un loisir.

Pour les parents comme pour les enfants, la satisfaction ne dépend pas de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, peu de l'âge ou du sexe des enfants, ni encore du nombre d'activités pratiquées. Elle dépend principalement de l'offre des structures. En effet les

motifs d'insatisfaction exprimés tiennent plutôt aux types d'activités proposées dans certaines structures et aux modalités d'accès : tarifs, horaires, localisation géographique, etc.

Les parents regrettent en particulier l'absence d'activités vraiment sportives dans les activités du mercredi proposées par les centres de loisirs. Pour eux, quand on fait jouer les enfants au ballon, par exemple, il s'agit plus de les laisser "taper dans le ballon" que de leur donner le goût du football. Les parents estiment que les animateurs des centres de loisirs ne sont pas formés à l'enseignement d'un sport. Ils ne sont d'ailleurs pas suffisamment formés à l'enseignement de disciplines spécialisées comme la peinture ou d'autres formes d'expression.

Vis-à-vis de certains centres aérés, ce qui est souvent mis en cause c'est l'encadrement : il passe pour être assuré par des jeunes inexpérimentés, encore à l'âge de l'adolescence et qui ont tendance à avoir une relation de copinage avec les enfants. Le fait de devoir placer les enfants dans un cadre scolaire constitue pour certains aussi un frein, ainsi que le manque d'attrait de certaines activités (jeux de ballons, sorties à la piscine, etc.). De même, en ce qui concerne les colonies, les parents attendent d'être rassurés par rapport à l'encadrement.

Au-delà de l'âge des moniteurs, c'est l'aspect "embrigadement qui est critiqué". A cet égard, les centres de scoutisme ont une image particulièrement négative, associée à un régime quasi militaire trop contraignant, même si les activités de découverte de la nature et l'apprentissage de l'autonomie sont valorisés.

"Je crois qu'ils sont un peu extrêmes, extrémistes dans tout ce qu'ils font. Ils sont peut-être un petit peu trop engagés."

Grasse

"Il y a ce petit régime militaire. En plus, il y a des rumeurs comme quoi il y a derrière des trucs un peu de sectes, donc c'est même pas la peine."

Vence

"Les scouts, ça a une renommée, on connaît depuis des années. Je me disais, on va leur apprendre des choses, à se débrouiller, ils vont apprendre de nouvelles choses que moi je ne peux pas leur apprendre, même au niveau de la religion, parce que moi j'ai toujours été en école religieuse. Mais on m'a tellement dit des choses que j'ai eu peur en fait. (...) Les gens ont critiqué pas mal les scouts. On m'a dit que chez les scouts, il y avait des choses qui étaient pas bien, même au niveau de la pédophilie, des trucs comme ça. J'ai dit : oh ! la ! la ! Si eux c'est pareil, c'est pas la peine."

Nice

La sécurité est très prégnante dans le discours de parents. Dans les inquiétudes liées au fait de laisser partir leurs enfants en colonie se mêlent des craintes vis-à-vis de risques d'accidents corporels, ainsi que de la pédophilie. Si certains prennent de la distance par rapport aux événements médiatisés en estimant qu'il peut s'agir d'épiphénomènes, ils adoptent toutefois le principe de précaution. Dans le doute, et "au cas où", ils préfèrent ne pas confier leurs enfants à des centres de vacances sur lesquels ils n'ont pas eu d'échos par le bouche à oreille. Lorsque les parents sont inquiets, les enfants craignent également pour leur sécurité.

Les enfants qui ne désirent pas partir en colonie ou en centre aéré avancent plusieurs raisons. Pour certains, ce type de vacances ne fait pas partie de leur univers : ils n'ont jamais pensé partir en vacance de cette manière, n'en ont jamais parlé à leurs parents et ne savent donc pas dire si l'expérience les tenterait ou non. Cette attitude concerne surtout ceux qui ont l'habitude de faire des séjours de vacances en famille. Mais d'autres considèrent aussi qu'en restant chez eux, ils ont accès à des activités tout aussi intéressantes tout en évitant les contraintes de la vie en collectivité. Pour d'autres, la peur de se retrouver dans un groupe inconnu est un frein qui serait éliminé s'ils partaient avec des enfants qu'ils connaissent.

II.2. Le point de vue des jeunes

La plupart du temps, les enfants sont plutôt satisfaits de leur sort. Les enfants plus jeunes ont tendance à se contenter des activités que les parents mettent à leur disposition et ont plus de mal à formuler des souhaits.

Ce sont plutôt les adolescents dont les parents ont des faibles revenus qui se plaignent, soit de ne pas pouvoir pour des raisons financières exercer les activités qu'ils souhaitent, soit du manque d'activités pour les jeunes d'une manière générale dans leur quartier. En fait, les adolescents sont plus "difficiles" à occuper que les plus jeunes : ils ont plus envie de passer du temps avec leurs copains que d'être encadrés dans des activités organisées. Et les parents semblent accepter cette volonté ou s'y plier.

Les adolescents qui pratiquent des activités sont globalement satisfaits. Mais cette satisfaction globale concerne essentiellement le fait de pouvoir mener l'activité souhaitée, elle ne doit pas

masquer un certain nombre de problèmes rencontrés par les jeunes adolescents pour s'adonner à une activité de loisir.

Certains jeunes disent souvent qu'il n'y a rien dans leur ville. Cela traduit plutôt le fait qu'ils ne développent pas un sentiment d'appartenance à la vie locale et qu'ils y sont donc peu impliqués. Il s'agit là d'un axe de communication sur lequel devrait davantage s'investir la municipalité.

Quand ils ont à se prononcer sur les caractéristiques des activités elles-mêmes, les jeunes se font beaucoup plus critiques, et la plupart ont au moins un motif de récrimination sur les activités proposées.

Parmi les critiques, la première concerne la qualité des équipements qui permettent d'exercer des activités proposées. Ce qui est souhaité ici est principalement une amélioration de l'équipement disponible et une plus grande facilité d'accès aux équipements environnants.

Les critiques portent aussi sur les horaires et les plages d'accueil des structures de loisirs. Beaucoup de structures ferment en partie durant la période d'été, et "*quand c'est fermé, on ne fait rien.*"

Il s'agit là d'un problème très important, car la nécessité de mieux adapter l'amplitude des horaires d'ouverture des structures concernées risque d'être contrariée par l'évolution du temps de travail. Si l'on adopte une vision prospective, on peut identifier, en effet, deux phénomènes dont la conjonction se présente comme problématique :

1. Avec la généralisation de la semaine des 35 heures, le personnel de certaines structures risque de réduire l'éventail des périodes d'accueil.
2. Ce phénomène s'aggraverait s'il y avait parallèlement une diminution du temps scolaire. En effet, si les établissements scolaires passent à la semaine de quatre jours, la demande d'activités de loisirs va s'accroître considérablement.

Les adolescents qui critiquent l'offre d'activités des structures de loisir souhaiteraient aussi que plus de sorties soient proposées, que les possibilités de séjours hors de leur ville soient plus nombreuses ou que ces séjours durent plus longtemps.

Un troisième motif de récrimination concerne la tarification des activités. Beaucoup d'adolescents trouvent que les tarifs des activités, ou du moins de certaines activités (voile, escalade, plongée, équitation...), sont trop élevés et donc hors de portée du budget familial, surtout s'il y a plusieurs enfants dans la famille. Ils déplorent que ces activités soient réservées, de fait, aux personnes ayant d'importants moyens financiers.

Le dernier objet de plainte concerne les modalités de transport pour s'adonner à une activité. Près d'un tiers des adolescents soulignent les difficultés rencontrées dans ce domaine. Pour se rendre sur les lieux d'activités, la plupart sont tenus de prendre le bus. Ils critiquent alors le prix des titres de transports, la desserte de certains équipements ou la fréquence des bus sur certaines lignes.

En revanche, concernant la qualité de l'encadrement, les adolescents formulent relativement peu de critiques vis-à-vis de leurs animateurs.

Toutes ces critiques doivent être néanmoins relativisées. Si les adolescents sont naturellement portés à répondre à l'enquêtrice par un discours sur leurs insatisfactions, il faut savoir que la plupart des parents ne voient pas dans le prix ou dans l'éloignement, des contraintes majeures

III. Les freins à la pratique des activités de loisirs

III.1. Le coût des activités

Si le prix des activités organisées est susceptible de poser un problème aux familles les moins favorisées, elles ne sont pas le facteur le plus déterminant. Dans la plupart des familles, le coût des activités n'est pas évoqué comme un obstacle, les parents trouvant normal que les enfants effectuent des activités : ils sont prêts à se limiter, pour cela, sur d'autres pans du budget familial. Presque toutes les familles déclarent être disposées à faire un effort supplémentaire pour financer des activités de loisirs pour leurs enfants si ceux-ci étaient déterminés à les suivre.

"Pour mon fils, je dépense 2000 F par an pour le sport. Ma fille a 100 F par semaine d'argent de poche. Je pourrais dépenser davantage pour mon fils. Mais il ne faudrait pas que ça atteigne 3000, 4000 francs par an, mais sinon je ferais un effort pour les gamins, ça c'est clair. Ma fille a un scooter, un portable, elle est bien lotie quand même, plus son

argent de poche. Je dépense plus pour elle qui ne fait rien en activités sportives que pour son frère par exemple. Dans la limite du raisonnable, je ferai un effort pour qu'ils fassent les activités qui leur plaisent."

Grasse

"Je ne regarde pas sur le prix. Dès que le gamin a envie de faire quelque chose, il faut lui faire plaisir. Si le grand me dit, je veux partir une semaine en stage canoë et tout, on fera l'effort, on lui payera, dès l'instant où on sait à l'avance. Cette année, quand il est parti en Angleterre, avec les aides de la Mairie, ça a coûté 700 F. On avait 4 mois pour les payer, vous arrivez à les mettre de côté. Mais ce n'était pas une question d'argent, même si ça m'avait coûté 2000 F, j'aurais mis un peu tous les mois pour lui économiser, mais je l'aurais envoyé quand même, parce que j'estime que c'est quand même normal. On a des petits revenus et on fait en fonction de ce qu'on a."

Nice

"Comme pour moi c'est important qu'un enfant fasse du sport, je peux faire un sacrifice de ce côté là s'ils me demandent. Je préfère dépenser mon argent là-dedans qu'ailleurs. Je n'hésiterais pas à dépenser plus si je sens une véritable volonté de faire un sport, mais si c'est simplement pour essayer, pour voir et si ça entraîne des frais, ça non."

Antibes

Les situations diffèrent d'une ville à l'autre et, à l'intérieur d'une ville, d'un quartier à l'autre, dans la mesure où les prix des activités sportives sont très variables. En général, les sports collectifs tels que basket, volley-ball, football, sont assez accessibles car ces activités sont subventionnées par les municipalités. A Nice, au Forum Nice nord par exemple, des activités telles que le tennis sont gratuites. En revanche, à Vence, les familles rencontrées, quel que soit leur niveau de revenus, se sont plaintes du coût excessif des inscriptions.

"Par l'intermédiaire de la ville, du CEDAC, on arrive à avoir des forfaits de choses qui sont intéressantes. Entre l'année scolaire et les vacances, il y a un budget sport... C'est sûr que quand il y a un stage de tennis qui se propose, ce sera pas à chaque vacances parce que ça revient quand même à une certaine somme, donc on fait attention."

Nice

Cependant, les coûts associés aux différents équipements (tenue pour le judo, la danse...) ou le coût des trajets pour se rendre sur les lieux d'activités sont critiqués. Car, même si les coûts des activités elles-mêmes ne sont pas décriés, les parents considèrent que ce sont des frais qui s'ajoutent à la cantine, aux différents modes de garde, si bien que le budget qui peut être consacré aux activités se trouve considérablement contraint. Aussi, des activités comme l'équitation, la voile, la plongée, sont considérées comme difficilement abordables compte tenu du coût de l'activité elle-même, de l'équipement nécessaire, des frais d'adhésion et d'assurance.

A ce propos, les parents déplorent les nouvelles modalités d'utilisation des « bons CAF » qui ne peuvent plus être utilisés que pour les vacances, d'autant plus qu'ils ne suffisent pas à réduire suffisamment les prix des séjours.

"S'il y avait des opportunités de faire des sports tels que la voile, la plongée, des choses comme ça... Actuellement, il n'y a que des choses privées. C'est pas très organisé dans la région ou bien c'est relativement cher. Une chose plus une chose, ça fait beaucoup, donc on fait un choix finalement."

Menton

En ce qui concerne les vacances, beaucoup de familles estiment ne pas avoir les moyens financiers de partir en été. Quel que soit leur niveau de revenus, et même si les coûts des centres aérés et colonies sont indexés sur les salaires des parents, les séjours de vacance sont jugés très onéreux.

"Si vous voulez envoyer un gosse dans un centre aéré, c'est fonction du salaire. Donc à partir de là, vous ne pouvez pas les envoyer, parce que ça vous coûte tout de suite 400 ou 500 francs la journée pour un enfant. Si vous gagnez 5000 F par mois, ça vous coûte 50 ou 60 francs (repas fourni), mais si vous gagnez plus de 10000 F, c'est fini, ils vous assassinent. On n'a pas des salaires mirobolants, des salaires convenables, mais à la sortie, vous êtes plus pénalisés que quelqu'un qui gagne 4000 ou 5000 F par mois. On a des gens dans la famille qui gagnent 5000 F par mois qui peuvent se permettre d'envoyer leurs gosses en vacances quelque part parce qu'ils ont des aides qui font que ça leur coûte très peu. Nous on peut pas. (...) On est dans la tranche la pire avec un salaire moyen."

Vence

"On n'a pas les moyens. Partir à cinq en vacances, je ne sais pas si vous imaginez ? On préfère faire vivre les enfants bien toute l'année, que de se priver toute l'année pour un mois de congé. C'est un choix de vie. On a préféré faire construire une piscine : ça nous coûte 1000 francs par mois, ça je peux me permettre. J'ai fait un prêt, justement j'ai fait la piscine pour eux parce que justement on ne peut pas partir. Pour que quand ils sont là l'été, nous on travaille, ils puissent faire quelque chose, d'avoir des amis qui viennent les voir parce que c'est plus convivial."

Grasse

Certains enfants ne pratiquent pas l'activité ou les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer. Il s'agit des enfants des ménages les moins favorisées, en particulier les ménages monoparentaux. Le coût des activités constitue un critère de choix des activités, choix qui s'oriente quasi exclusivement vers des activités offertes par les structures communales.

"Ils aimeraient faire de la musique, mais le problème c'est qu'il n'y a pas grand chose à part le conservatoire. Mon fils aîné aimerait faire de la guitare et le deuxième du piano, mais pour arriver à trouver... Au conservatoire, il n'y a pas de place et puis je trouve ça très cher : c'est 120 ou 200 F la demi-heure. Je peux essayer de trouver un professeur, mais c'est encore plus cher !"

Grasse

III.2. La proximité des lieux d'activités, les horaires et la disponibilité des parents

Les activités pratiquées sont généralement choisies pour l'épanouissement de l'enfant, et en accord avec lui, mais pour les familles qui reconnaissent avoir des problèmes de garde de leurs enfants, cela tend aussi à constituer un mode de garde. Quand tel est le cas, le choix des activités est directement fonction des horaires et de la localisation des structures qui les proposent.

C'est que la principale contrainte vécue par les parents est due aux trajets qu'ils ont à effectuer pour accompagner leurs enfants sur leurs lieux d'activité. Le degré d'autonomie des enfants dépend évidemment de leur âge, mais la plupart des enfants sont systématiquement accompagnés par un adulte, qu'il s'agisse de la mère, d'une grand-mère ou d'une relation de voisinage.

"Quand j'ai une journée RTT le mercredi, j'en profite pour aller voir mon fils au foot, papoter avec les copines, ça c'est agréable aussi quelque part. Mon mari il se débrouille toujours pour prendre le mercredi comme ça il est avec son fils pendant les activités. Donc ça c'est bien. Je trouve quand même que c'est important que les parents suivent leurs enfants question sport. Le gamin est toujours content de voir que le papa ou la maman s'intéresse à ce qu'ils font."

Nice

Le mode de transport le plus souvent utilisé est la voiture particulière. Les deux roues, principalement des vélos, même quand la famille en possède, ne sont pas utilisés par les enfants pour des questions de sécurité (on retrouve le souhait d'avoir davantage de pistes cyclables) ou de commodité, par exemple pour cause d'un relief difficile comme à Grasse.

Le problème du transport est plus prégnant dans les familles dont les enfants fréquentent des associations sportives ou pratiquent des activités ponctuelles proposées par certaines structures. En effet, les activités ne durent que 1h 30-2h, les parents sont alors obligés ou d'attendre sur

place ou d'effectuer un aller-retour. Ce problème est d'autant plus difficile à gérer quand le nombre d'enfants augmente. Chacun des enfants ne pratiquant pas la même activité, au même endroit, les parents sont contraints de multiplier les trajets.

Presque toutes les mères interrogées exercent une activité professionnelle à l'extérieur du foyer, mais elles ont aménagé leur temps pour pouvoir consacrer du temps à leurs enfants. De fait, elles ont une certaine disponibilité pour les conduire sur leurs lieux d'activités. La disponibilité des parents ne constitue donc pas un facteur excessivement déterminant, mais c'est plutôt le choix des activités qui est orienté pour minimiser les contraintes de transports. Les parents font "le taxi" pour emmener leurs enfants sur leurs lieux d'activités de manière sécurisée et en évitant ainsi qu'ils perdent du temps dans les transports en commun, mais ils ne veulent pas avoir à se déplacer trop loin. La limite est en général celle de la ville, voire du quartier pour une ville comme Nice. Cela explique que dans l'ensemble, la desserte des transports en commun n'est pas trop mise en cause. Tous les ménages disposent d'un véhicule automobile.

Toutefois, lorsque les deux parents travaillent à temps plein, les possibilités pour les enfants en matière de loisirs sont réduites, surtout lorsque d'autres contraintes se superposent comme le fait d'habiter en centre-ville, si les lieux d'activités en sont relativement éloignés, ou l'accès difficile à une installation par les transports en commun comme la piscine municipale de Grasse. C'est pourquoi, dans ces familles on regrette qu'il n'y ait pas suffisamment d'activités à un moment où les parents seraient beaucoup plus disponibles pour emmener leurs enfants, c'est à dire principalement en soirée ou en fin de semaine.

"Si nous, on ne se force pas à sortir, le gamin n'aura pas de choses de proximité pratiques. Il faut prendre ça sur notre temps de repos ou sur la gestion familiale, les courses... Quand on a fait tout ça, le gamin prend ce qui lui reste. Ça pourrait être mieux, mais chez tout le monde ça se passe comme ça. (...) Par nos parents, on arrive à avoir des journées à la campagne, donc on n'est pas malheureux en soi. Mais c'est vrai qu'après il y a les rythmes professionnels. Quand on dit : est-ce que les enfants ont leur place ? Non, pas toujours. Dès que le gamin est un peu autonome, ça va, il peut s'organiser et tout, mais quand il est plus petit ça pose problème pour lui."

Antibes

En revanche, d'autres familles se plaignent de l'heure tardive à laquelle dans certaines structures des activités peuvent être proposées, car même si elles sont davantage disponibles dans ces

plages horaires, cela empiète sur le travail scolaire ou le temps de repos nécessaire à l'enfant. On trouve là, un autre type de frein possible à la pratique d'activités de loisirs par les jeunes.

III.3. Loisirs organisés ou en famille ?

En général, dès qu'un certain niveau de revenus est atteint, les parents comme les enfants préfèrent partir en vacance en famille. Quand les revenus sont relativement modestes ou que les parents sont indisponibles à cause de leur travail, les familles ne partent pas en vacances. Dans ce cas, les parents préfèrent ne pas les envoyer en colonie afin de profiter de leur présence. Certains estiment alors proposer à leurs enfants des activités aussi intéressantes que si ces derniers étaient en groupe, telles que sorties sportives, à la mer, balades en montagne le week-end.

"Je pense qu'il faut privilégier le temps passé en famille par rapport aux activités organisées. Quelque part c'est sécurisant de savoir qu'on a une famille, qu'on peut avoir des activités avec, ça resserre les liens d'avoir des activités communes. Donc à mon avis c'est très important."

Menton

"Je ne conçois pas tellement les vacances sans mes enfants. On fonctionne beaucoup en osmose, on a du mal à se séparer. Moi j'ai beaucoup de vacances, je ne penserais jamais partir sans mon mari en vacances. Pareil, mes enfants je suis attachée à eux et j'ai envie de profiter avec eux, même si de temps en temps ils me cassent les pieds un peu, j'ai envie d'être avec eux quand même. On vit beaucoup en vase clos, même si on voit beaucoup de gens, il y a beaucoup d'amis et de famille qui viennent."

Antibes

"Je pense qu'il faut à la fois privilégier les activités et le temps passés en famille. Dans la mesure où la maman ne travaille pas ou a le mercredi, pourquoi ne pas le passer avec la maman et faire plein de choses. Après les gamins, ils ont peut-être une autre demande aussi et ça je le comprends aussi."

Vence

"Je ne veux pas qu'il parte en colonie alors que je peux lui offrir mieux en étant ici, parce que j'ai pas mal de temps de libre. Et puis c'est vrai que j'ai un travail qui permet de l'emmener dans un endroit luxueux où il est très heureux où je travaille. Il n'est pas privé là-dessus. Ce n'est pas un embêtement pour lui de venir travailler avec moi. Donc j'aime autant l'emmener avec moi et profiter de la plage l'après-midi avec lui, plutôt que la colo ou les centres aérés."

Menton

"On a toujours été avec tous nos cousins pendant les vacances, on a toujours été très famille. Non, les colonies c'est vraiment pas notre truc. Je connais des centres de vacance de nom grâce aux papiers de la CAF comme Valberg. A chaque fois que je reçois les papiers je regarde, je demande aux garçons si ça les intéresse, mais je sais pertinemment que ça les intéressera pas. Si mes enfants demandaient à partir, je les laisserais partir, mais je les connais. Moi quand j'étais petite fille, ça m'intéressait pas du tout, mon mari non plus. Donc inconsciemment certainement, on ne les a pas poussés dans ce sens. Et ils n'en ont pas besoin surtout, c'est ça."

Antibes

"Si je ne l'ai pas envoyé en colonie, c'est parce que c'est à Estaing. C'est la montagne, c'est pas très loin en plus. Ça sert à rien, il est aussi bien ici. (...) Il ferait sûrement des choses intéressantes, mais il les fait avec nous les choses intéressantes. Quand il aura 15 ans, il ira jouer avec ses copains, il ne voudra pas rester avec nous, alors on en profite un peu. En plus moi j'en ai qu'un. On essaie d'être ensemble."

Vence

"Quand mes enfants étaient petits, on trouvait toujours de quoi les occuper : une journée à la plage, une journée à la piscine, une journée par ci, une journée par là. J'ai jamais cherché à les mettre en colonie vraiment. Je n'ai pas besoin de les envoyer en colonie, je suis là. On les envoie en colonie quand les parents bossent et qu'on ne peut pas faire autrement."

Grasse

D'autres sont conscients de ne pas pouvoir proposer des activités intéressantes pour leurs enfants, mais préfèrent les garder avec eux, soit parce qu'ils estiment leur enfant trop jeune pour partir seul en groupe, soit parce qu'il existe d'autres freins tels que le coût, la crainte que l'enfant ne soit pas suffisamment en sécurité ou des freins plus psychologiques.

"Ce n'est pas évident de prendre son enfant et de lui dire : tu as passé l'année scolaire à l'école, maintenant, tu pars un mois, parce que moi je travaille et je ne peux pas m'occuper de toi. Mes filles le prendraient très mal, surtout la deuxième. On habitue de plus en plus les enfants à se détacher du noyau. Le mercredi, c'est le centre aéré, la semaine, c'est l'école, les vacances, c'est en colonie de vacances. Peut-être parce que je suis d'origine méditerranéenne, mais on ne fait pas les enfants pour les envoyer à droite à gauche, pour s'en séparer."

Antibes

"Mes filles ne veulent pas partir en centres de vacance. Enfin, elles veulent pas... J'ai toujours mes congés qui correspondent un peu... ça couperait des périodes en fait. Je ne prends pas mes congés comme je veux, donc je ne peux pas choisir en fonction. Non et puis je travaille toute l'année, donc c'est sûr quand je suis en vacances je les veux avec moi, je ne vais pas les envoyer... Quand on peut se retrouver tous ensemble, en général je ne les envoie pas."

Menton

"La colonie ne m'attire pas du tout. J'ai été élevée par mère, je n'ai jamais été en colo et c'est vrai que je ne me vois pas en train d'envoyer mes gamins en colonie."

Vence

Dans l'année, la surveillance accrue des parents sur les enfants peut dépendre du sexe de l'enfant (les filles bénéficient d'une moindre autonomie que les garçons), de la situation géographique (les enfants habitant en centre-ville semblent pénalisés), de l'âge.

D'autres priorités motivent également les parents : dans l'année, la pratique soutenue d'activités sportives ou d'une autre nature n'est pas systématique, parce que les parents préfèrent que leurs enfants aient du temps pour se détendre et se reposer et/ou se consacrer à leur activité scolaire.

"Cela ne me dérange pas que les activités aient lieu le soir, excepté le lundi et le jeudi, car les enfants ont beaucoup de devoirs ces jours là. Je préfère les mardi et vendredi soir. J'aime autant qu'ils aient le mercredi après-midi de libre pour travailler, de souffler, de pouvoir inviter leurs copains, prendre les rendez-vous chez le médecin."

Nice

Pour certains, ce n'est qu'à partir du moment où les enfants font la preuve de leur réussite scolaire qu'ils peuvent mener une activité sportive.

"J'aimerais que mes enfants puissent faire de la musique, mais je ne veux pas qu'ils soient surchargés d'activités. Il y a beaucoup d'enfants qui font beaucoup beaucoup de choses, mais il leur faut aussi le temps de faire leurs devoirs, de pouvoir se détendre. Entre le sport et les devoirs, il y a déjà beaucoup de temps de rempli. Le week-end c'est familial."

Grasse

"Le programme de mon fils est relativement chargé entre les devoirs, le piano, la gymnastique, inclure encore autre chose, non vraiment."

Menton

"Courir plusieurs lièvres à la fois c'est un petit peu difficile, surtout qu'il y a de nombreux tournois, donc des déplacements importants en dehors de Nice, donc ça impose une certaine fatigue à l'enfant et les mercredis, les samedis, les week-ends, ça fait beaucoup. (...) Je lui ai demandé de privilégier sa scolarité, sans effacer le sport parce que ça lui est tout à fait nécessaire, mais c'est difficile d'arriver à aménager les deux. Parce que c'est vrai que s'il fait du sport, autant qu'il le fasse sérieusement, qu'il suive ses entraînements régulièrement, qu'il soit intégré à son équipe. Mais on ne peut pas être parfait partout."

Vence

"Si les enfants veulent avoir une activité de loisirs, ils doivent d'abord faire la preuve de leurs bons résultats scolaires. La grande voudrait faire du step. On verra, une fois la rentrée passée, comment elle démarre ses études, si elle a du mal ou pas. Si elle arrive à gérer ses devoirs et tout, on pourra envisager de la mettre. La priorité, ça reste quand même les études. Pour cette raison, on ne tient pas à ce que les enfants aient une activité de loisirs le soir en semaine."

Nice

Enfin, les problèmes de santé des enfants peuvent constituer un frein à la pratique d'activités de loisirs : il est frappant de constater la fréquence des problèmes de santé qui empêchent les enfants de pratiquer directement une activité (ex : allergies), de partir sans leur famille (ex : diabète, problèmes d'ordre psychologique), ou encore qui en imposant des rendez-vous réguliers chez le médecin (ex : orthophoniste, orthodontiste, psychologue) les empêchent d'avoir un autre type d'occupation le mercredi.

Dans la limite des contraintes précédemment décrites, les parents laissent le plus souvent les jeunes pratiquer les loisirs qu'ils désirent à la fois pendant l'année et les vacances. S'ils font de temps en temps des suggestions, ils n'imposent pas leurs choix, sachant que les mettre en application pourrait se révéler soit contraignant dans le fait d'obliger le jeune à pratiquer une activité régulière, soit inutilement coûteux si celui-ci abandonnait une activité organisée en cours d'année.

Des différences notables sont à signaler dans l'attitude des parents envers les enfants et les adolescents. De même les attentes de ces deux populations vis-à-vis du rôle des parents en tant que prescripteurs varient. Les adultes ont bien évidemment moins de prise sur les loisirs des adolescents, alors que les plus jeunes sont beaucoup plus en attente des propositions des parents.

Chapitre 2

Les attentes vis-à-vis de l'offre de loisirs dans les Alpes-Maritimes

Parents comme enfants accordent beaucoup d'importance à la pratique d'activités. Cependant cette remarque doit être nuancée : d'une part, les jeunes sont principalement demandeurs de temps pour eux ou à partager avec d'autres amis, plus que d'activités encadrées ; d'autre part, au sein même des familles, les parents et les enfants n'ont pas nécessairement les mêmes attentes.

I. Les attentes des parents

Les entretiens suggèrent différentes pistes pour améliorer l'offre de loisir dont on retient ici les plus importantes.

I.1. La demande d'équipements sportifs en libre accès

Les parents préfèrent généralement voir leurs enfants occupés dans des activités sportives encadrées à l'extérieur de la maison, mais ont également envie de passer du temps avec eux. Certains arrivent à concilier cela en faisant des activités sportives ensemble.

L'idée que leurs enfants puissent disposer, hors activités organisées, d'équipements sportifs séduit certains parents, mais à condition que l'accès à de tels équipements soit surveillé.

"Les équipements en libre accès sont difficiles à gérer parce que saccagés. On est toujours un petit peu obligé d'avoir des structures qui existent et qui sont contrôlées. L'accès libre ce serait merveilleux, mais je pense que c'est utopique. On est obligé de gérer et de contrôler obligatoirement."

Nice

I.2. Un contenu plus éducatif des activités

Une ouverture des centres de loisirs et des différentes structures sur des activités invitant à s'interroger sur l'actualité, la société... est souhaitée. Cette ouverture pourrait passer par l'organisation de débats autour de questions sociales d'actualité ou par des sorties orientées sur la question de l'environnement, par exemple. Il s'agit ainsi d'apporter à ces différentes activités une dimension d'éveil à la citoyenneté, tout en gardant un aspect ludique.

"Il faudrait qu'il y ait une salle de jeux mais limitée jusqu'à certains âges, même avec une carte d'adhérent, avec une cotisation annuelle, même aux alentours de 500 F par an, avec des jeux vidéos pour les enfants, des tables de ping-pong, des baby-foot, mais qui soit interdit à partir de l'âge de 14-15 ans, parce qu'à partir de là, les jeunes dégradent, cassent tout, avec des éducateurs pour les surveiller, pour les aider à faire des trucs d'éveil."

Nice

I.3. Une action concernant les transports

Un système de navette entre les différents lieux d'activités et un point de rendez-vous serait apprécié de la part des parents qui ont plusieurs enfants. Frères et sœurs pourraient ainsi ne pas être séparés et l'aîné pourrait accompagner le plus petit, facilitant la tâche des parents. Il paraît également souhaitable que des bus soient mis à la disposition des centres des loisirs pour permettre aux animateurs d'effectuer des visites, des sorties hors de la ville sans que des frais de transport soient trop élevés ou que les parents aient à se déplacer.

"Ici ce qui manque, parce qu'il n'y pas de transport en commun développé, c'est des centres d'activités de quartier. Si les jeunes ne peuvent pas aller, il faut que les activités viennent à eux. Je conçois que c'est un peu problématique."

Vence

I.4. La création d'aménagements de proximité

Certains ont suggéré d'aménager des espaces ouverts où parents et enfants pourraient se rendre ensemble et y effectuer des activités sans avoir recours pour cela à un club ou une quelconque structure. Il s'agit en fait de contribuer au développement d'aménagements de proximité plutôt que de voir "grand". Ces aménagements de proximité permettraient de réduire

les contraintes liées aux transports et de favoriser les rencontres entre parents et leur participation aux structures de loisir.

"Il peut être possible d'accéder plus librement aux équipements sportifs, d'ouvrir un peu les salles de sport, car une salle de sports coûte assez cher, c'est 1000 F le trimestre à peu près. Pour les enfants, c'est encore excessif. Un bâtiment où il y aurait table de ping-pong, baby-foot, des jeux vidéos pour enfant, des appareils pour la gym, des jeux de société pour les développer mentalement et physiquement, mais à proximité. Peut-être un qui regroupe un ou deux quartiers et peut-être plus au centre-ville parce que dans les quartiers il y a ce qu'il faut : il y a certainement des centres de jeunesse, ce qu'on appelle des MJC, je ne sais pas s'il y a. Mais c'est vrai que dans le centre ville et dans la vieille ville, il n'y a rien."

Grasse

Pour les parents, améliorer ou réhabiliter des équipements (piscine, terrain de jeux) qui existent déjà serait préférable à la création de nouvelles structures.

2. Les aspirations des adolescents

La plupart des jeunes souhaitent avoir plus de temps "non encadré", c'est-à-dire un temps pour eux, à partager avec leurs amis. Peu nombreux sont ceux qui situent la pratique d'activités encadrées parmi leurs priorités. Vers 11-12 ans, on est généralement satisfait de pouvoir pratiquer le plus d'activités possible... ou de faire plaisir à ses parents en pratiquant les activités que ceux-ci souhaitent ou suggèrent. A cet âge, les enfants ont, quoi qu'en disent les parents, une faible marge de manœuvre.

Pour les adolescents, qui ont une plus grande marge d'autonomie, le souhait de liberté exprimé n'est pas forcément le résultat d'un sentiment d'excès d'activités encadrées. Il s'agit d'un désir de voir plus souvent les amis en dehors de l'école, car "au temps des égaux, l'attachement aux groupes de copains, à la bande, à la classe l'emporte sur les fidélités familiales" ⁵.

II.1. Des équipements en libre accès

Les jeunes comme les parents sont nombreux à souhaiter des structures permettant un libre accès pour la pratique d'activités : les trois quarts des parents et presque tous les jeunes

⁵ François DUBET, *op. cit.*

adhèrent à cette idée. Sans occulter la difficulté de mise en place de telles structures (engagement de la responsabilité de la municipalité, nécessité de la présence continue d'un adulte, risque de voir ces structures monopolisées par certains groupes de jeunes...), il convient de prendre sérieusement en compte ce désir récurrent des adolescents de posséder des équipements en libre accès.

Ce souhait peut être motivé par le souhait des parents de réduire leurs contraintes, que ce soit pour les créneaux horaires ou pour le coût des activités. Toutefois les réponses de la plupart des parents ne sont pas liées aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour les transports, et rarement à celles du coût des activités. Elles ne dépendent pas non plus de la catégorie sociale, ni du nombre d'activités pratiquées par l'enfant. Les parents évoquent plus volontiers le souhait d'offrir aux enfants des activités peu rigides, qui ne les obligeraient pas à des inscriptions à l'année et qui permettrait aux enfants de pratiquer quand ils ont envie. Certains soulignent déjà l'existence de tels équipements, comme des terrains de basket et qui fonctionnent à la satisfaction de tous.

Les familles qui sont opposées à de tels équipements avancent deux arguments principaux : d'une part, la nécessité de l'encadrement pour aider les enfants à apprendre, d'autre part, le danger qui peut exister pour l'enfant en l'absence d'adultes pour surveiller. Enfin, certains parents nuancent leurs réponses selon l'âge des enfants, estimant que ces équipements en libre accès ne sont souhaitables que pour les enfants plus âgés. A moins, comme le suggère un père, que ces équipements puissent être installés et conçus pour chaque tranche d'âge.

Par contre, le souhait des jeunes de pouvoir disposer d'équipements en libre accès est principalement lié à l'âge : il est plus important parmi les 14-16 ans que parmi les 10-13 ans. Cela confirme qu'il est en rapport avec l'adolescence. Les jeunes sont animés d'un désir de plus grande autonomie et éprouvent une plus grande résistance à toute forme d'encadrement. Leurs arguments concernent à la fois la liberté de disposer d'équipements aux heures qui leur conviennent et la possibilité de se retrouver entre amis.

"Je n'aime pas aller dans un truc où on dit : allez les enfants, on va faire ci, on va faire ça. Ça serait sympa d'aller avec des copains à la piscine, des trucs comme ça. Mais bon je préfère choisir. Je préfère encore rester chez moi, inviter des copains, écouter la musique, regarder des films, lire des BD. Je préfère rester libre. Au niveau des activités, ça tourne toujours autour du sport. On va faire du volley, du basket, on va aller à la piscine, on va faire ci, on va faire ça. Je préférerais qu'on propose plusieurs activités et

chacun fait ce qu'il veut. Nous laisser libre. (...) Si maman travaillait et qu'on pouvait pas rester ici, bon à la limite j'irais et je ferai ce qu'on propose."

Grasse

"Mon fils a fait une expérience de colo deux trois fois, ça lui a pas plu, il a arrêté. Il n'a pas adhéré du tout. Il trouvait qu'il était trop encadré, il se sentait un peu étouffé par une structure, un manque de liberté pour faire une chose ou une autre et il n'aime pas trop dans ses loisirs qu'on lui commande trop ce qu'il a à faire, il aime un peu sa liberté. Et il est assez dégourdi sur le plan de la nature, des tas de choses qu'il connaît bien. Sur le côté découverte de la nature, je pense que c'est très bien pour des enfants qui ont des parents qui communiquent pas trop avec la nature, qui ne font pas trop de sport, alors pour eux c'est en effet une évasion, un moyen de liberté et d'apprendre plein de choses, mais pas pour lui."

Nice

On doit cependant noter l'influence d'un facteur socio-démographique : les jeunes des familles les moins favorisées expriment cette aspiration à l'autonomie avec plus de force et de conviction que les jeunes des milieux plus favorisés.

II.2. Des activités plus spécifiques

Compte tenu des critiques qu'ils formulent à l'égard des activités proposées, les adolescents proposent comme principaux remèdes une plus grande accessibilité financière pour certaines activités, le recours à une assistance pour organiser leurs loisirs de manière plus autonome, le souhait de se voir proposer des activités plus attractives.

L'équitation, le tir à l'arc, la plongée, la voile, le canyoning sont des activités que les jeunes aimeraient pratiquer plus souvent. Mais les tarifs sont trop élevés pour certains d'entre eux, soit parce qu'ils ont plusieurs frères et sœurs, soit parce que les parents n'en ont pas les moyens. Ils revendiquent donc une plus grande prise en compte des situations individuelles de chacun.

A travers les réponses recueillies au cours de l'enquête, on constate qu'au-delà des questions d'ordre matériel et logistique, les adolescents sont assez désireux de pouvoir pratiquer certaines activités selon des modalités qui leur permettent de ne pas subir un encadrement excessivement contraignant. En ce sens, le besoin manifesté de développer des projets de manière autonome tout au long de l'année est naturel.

Ainsi, un souhait ressort de manière récurrente : beaucoup de parents et de jeunes souhaiteraient qu'il existe une structure susceptible d'aider les jeunes à organiser leurs propres projets de vacances. Même ceux qui estiment a priori qu'une telle structure ne leur serait pas personnellement utile, sont néanmoins acquis à l'intérêt de cette formule.

"Ce serait bien, parce que justement ça leur fait prendre des initiatives. Ils sont entre eux, ils pensent à leur manière."

Vence

"Ce serait génial. Qu'il choisisse lui-même ce qu'il veut faire."

Menton

"Mes enfants sont assez indépendants. Ils n'ont pas besoin de tous ces à côtés pour qu'ils fassent quelque chose. Mais quand ce n'est pas le cas, pouvoir avoir de l'aide pour organiser librement ses loisirs ou ses vacances, c'est pas mal..."

Antibes

"Je ne suis pas contre l'idée de l'organisation par les enfants de projets de vacances soit de manière autogérée, soit par une structure. Moi je suis ouvert à tout. A partir du moment où ça leur convient et ça les intéresse, pourquoi pas ? Bien sûr je donnerai mon avis, c'est certain. Je poserai des questions, mais d'un autre côté, pourquoi pas ? Il n'y a pas de problème."

Nice

En ce qui concerne la nature des activités, les insatisfactions des parents vis-à-vis des centres et des séjours de vacance tiennent souvent à l'encadrement : ils craignent qu'il ne soit assuré que par des jeunes inexpérimentés.

"Il faut qu'il y ait une surveillance discrète, mais il faut que ce soit bien fait. Vous êtes moniteur à 19 ans et vous avez des ados de 17 ans. Vous voyez ce qui peut se passer. La barrière elle est très difficile. A 19 ans, vous n'avez pas encore réglé vos problèmes et à 17 ans, vous êtes en plein dedans. Pour faire ça, il faut un thème fort qui mobilise comme le sport ou la culture qui plaît. Mon fils est allé en séjour linguistique avec l'école en Espagne, un voyage de 5 jours à Barcelone. Ils nous ont présenté le séjour avant qu'il se passe. Nous, on attend le compte-rendu du truc parce qu'on est un peu surpris. Les gamins étaient très libres, bon je veux bien. Le soir ils étaient couchés à 1 heure du matin. Ils étaient en boîte de nuit tous les soirs. En matière d'Espagnol, ils n'en ont pas pratiqué beaucoup parce qu'ils étaient livrés par eux-mêmes en groupe.(...) On n'a pas une confiance totale dans les organismes. C'est un peu là où le bât blesse, parce qu'on ne peut pas confier nos enfants actuellement à n'importe qui. Médiatiquement, maintenant on y est plus sensibilisé."

Nice

"C'est facile de dire : on va faire un centre, on va emmener les gosses ici, tout ça : on prend n'importe qui. Après il arrive des choses que c'est innommable, on s'étonne. Il faut quand même sélectionner quand on prend des employés, quand on prend du personnel pour être avec des enfants. C'est quand même pas rien ! Encore une fois on entend trop de choses, on voit trop de choses. Quand on voit des gens qui ont eu affaire à la police pour des mœurs bien précises avec des enfants et qu'on les trouve comme moniteurs ou comme conducteurs de bus, c'est inadmissible. Les gens n'ont plus confiance, ça fait peur. On se pose des questions : j'envoie mon enfant, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Les organismes qui s'occupent de ce genre de choses, il y a quand même des enquêtes à faire sur le personnel, il y a des enquêtes psychologiques à leur faire passer. Un psychiatre doit bien s'en rendre compte de quelque chose comme ça si vous passez un test. Je ne sais pas je suis pas du métier."

Nice

"Je regrette que tout soit mixte. L'Education Nationale, la CAF, les centres de jeunes ne font rien, au contraire, on avance sans arrêt, on gravit des échelons. Et les parents n'ont plus le droit de décider. Avant fumer un pétard, c'était quelque chose d'affreux, de scandaleux, aujourd'hui c'est normal. (...) Moi, certaines de mes amies, on essaie de maintenir une certaine qualité et c'est cassé dans ces centres. C'est pour ça que je pense qu'il y a à faire. Il faut revenir à certaines valeurs, il n'y a plus rien aujourd'hui. (...) C'est certain qu'une adolescente de 13 ans n'a qu'une envie, c'est d'être lâchée, c'est certain. Des copines à ma fille vont déjà à 14 ans danser en boîte parce que la boîte de nuit est à 50 mètres. Donc c'est difficile, quand vous avez une fille de 13, 14 ans, de lui dire non. C'est très utopique de ma part, mais il faudrait restructurer ces centres."

Antibes

"Moi je laisserais partir mes enfants si j'ai un repère, c'est-à-dire quelqu'un que je connais. Il faudrait que je sois sûre à 100% de l'encadrement. Sinon non. Il y a toujours un côté... Elles sont parties en dehors du département avec la maîtresse, mais c'était la maîtresse, il y avait des mamans accompagnatrices que je connaissais. Je ne m'inquiétais pas."

Menton

"Si j'envoyais mon fils en colonie, j'aurais plus peur des moniteurs, je ne pense pas trop à la pédophilie, je pense à ça aussi, mais pas qu'à ça. Quand on va à la plage, on voit les petits enfants des centres aérés et tout ça et c'est des petits jeunes de 16, 17, 18 ans qui surveillent les enfants. Ils n'ont aucune pédagogie, le personnel n'est pas adapté."

Menton

"Même si je connaissais l'encadrement, je ne serais pas sûre de vouloir les y envoyer. J'ai quand même une gamine qui a de graves problèmes d'allergies alimentaires, c'est-à-dire qu'elle peut mourir si elle mange certains trucs."

Vence

"Mon fils est parti cette année dans un centre de vacances CAF à Fugerey à Annot. Je pense que l'année prochaine mon fils ne retournera pas au même endroit, parce qu'il n'était pas content. Je ne sais pas trop pourquoi. Un matin je l'ai appelé à la colonie et il pleurait, disant qu'un animateur l'avait frappé. Ce n'est pas un enfant facile, il va croire qu'il va faire comme à la maison, ce n'est pas possible. J'avais confiance dans

l'encadrement, d'autant qu'une journée porte ouverte était organisée pour les parents au milieu du séjour. Je ne sais pas si tous les jours c'est pareil, mais le jour de la visite c'est bien."

Nice

" Dans les colonies organisées par la Mairie de Menton, il y a de bon monos qui sont là à l'année, qui font l'hiver et l'été. Je vous donne un exemple : ils partent à Oron, Valberg, des trucs comme ça. Oron, j'y suis montée en tant qu'accompagnatrice de la classe. Ils avaient donc tous six ans, les mamans ont accompagné la classe. J'ai vu bosser les monos et il y a un bon encadrement je veux dire. Bon là il n'y en avait que deux, mais parce qu'il y avait 4 mamans accompagnatrices. Les monos de 18 ans sont rares et quand ils les prennent, ils viennent plutôt des centres aérés, mais ils les utilisent comme des mains en plus pour surveiller, mais pas tellement au niveau encadrement. Au niveau encadrement dans les colonies, ce sont des gens qui sont en place depuis des années ici, sur Menton."

Menton

Mais, pour les jeunes, le manque d'attrait de ces centres et de ces séjours tiennent aux activités qui y sont pratiquées et qui sont jugées non adaptées à leurs aspirations.

"A la colonie, Les Lunières, à la montagne, mon fils n'a pas trop aimé les activités, à part l'escalade. Il a aimé l'ambiance, les copains, mais pas les moniteurs : ils crient, sont trop sévères. Il a préféré son séjour l'année précédente au même endroit parce que les animateurs étaient plus sympas. Il faisait plus d'activités. A l'heure actuelle, il n'a plus envie d'y retourner à cause du peu d'activités. Pour avoir envie d'y retourner, il faudrait qu'il y ait des activités plus intéressantes : VTT, aller à la piscine."

Nice

"Au centre c'était pas très bien. On avait fait de la piscine, ça ça va. Mais après on avait fait beaucoup de vélo, un peu de la pétanque, du diabolo. Ce qui me donnerait envie d'y aller c'est de pouvoir pratiquer les activités que j'aime : le football, la pêche"

Grasse

"C'est notre punition ça. On nous dit tout le temps ça : on va en colonie de vacances, si on n'est pas sage. Là bas, on fait des jeux en groupe. C'est de la vie sociale. On n'est pas avec des copains, on est avec des gens de tous les âges qu'on connaît pas. On n'est pas libre du tout, on est tout le temps encadré par des gens et tout."

Nice

"Je ne dirais pas que je suis allergique, mais j'aime pas trop tout ce qui est colonie. Peut-être si c'est avec un ami et si c'est à thème, parce que si c'est que dans des camps d'ados... sauf si vraiment j'ai rien d'autre à faire pendant trois semaines."

Nice

Ils préfèrent des activités ou des séjours à la carte ou à thème, qui associent loisirs et développement culturel.

"Je préférerais faire un centre sportif avec une activité que j'aime et qui m'apprenne quelque chose qu'une colonie. Passer 15 jours pour faire de la voile ou du tennis, enfin n'importe quoi, que ce soit le but des vacances plutôt que la colo pour la colo."

Antibes

"Mes enfants sont déjà partis en centres de vacances (Collines de Drap) et ils adorent ce centre parce qu'il y a toutes les activités, tous les sports. Il y a une grande ferme, donc ils peuvent s'occuper des animaux, ils font du jardinage, il y a la piscine, il y a des cours d'Anglais, une salle informatique. C'est vraiment très bien. (...) Ils aiment aller là-bas parce que c'est les enfants eux-mêmes qui organisent leurs propres activités la journée. Ils doivent faire 4 activités par jour. Le soir, ils leur demandent : qui est-ce qui veut s'inscrire là ?, tandis que les autres colonies, c'est surtout de la marche. Mes enfants ont aimé la colonie qu'ils ont faite à Pâques à la Bollène, mais maintenant qu'ils ont fait la comparaison avec le centre de vacances à Drap, ils ne veulent plus aller nulle part."

Nice

Cette préférence qui vaut pour l'ensemble des jeunes, se précise pour les adolescents : ceux-ci souhaiteraient pouvoir effectuer des sorties plus longues, des stages sportifs, des voyages d'une semaine ou deux, notamment à l'étranger, ou des séjours linguistiques à des prix abordables.

"J'ai fait des colonies et des stages sportifs. Je préfère les stages sportifs comme le raid de Catamaran en Bretagne. Par exemple la voile, c'est spécialisé, tu sais que tu vas faire ça dans ce stage, tu sais à quoi tu t'attends et au moins tu vas faire ce qui te plaît. Alors que quand il y a plusieurs choses proposées, il y a des trucs qui te plaisent mais d'autres qui te plaisent pas."

Nice

"Mon fils est très intéressé par tout ce qui est stage sportif. Le stage de canyoning lui a beaucoup plus, que ce soit au niveau de l'encadrement, que le voyage en lui-même en Corse. Il était confiant avant de partir parce qu'il était parti auparavant trois jours avec le même organisme en avril. Il s'entend très bien avec un moniteur. Dès l'instant qu'il est là, il y va."

Grasse

"Par exemple la voile, c'est spécialisé, tu sais que tu vas faire ça, tu sais à quoi tu t'attends et au moins tu vas faire ce qui te plaît. Alors que quand il y a plusieurs choses proposées, il y a des trucs qui te plaisent mais d'autres qui te plaisent pas. La colonie de vacances, tout est organisé à l'avance. Il y a des activités qui sont biens, du tir à l'arc, c'est sympa mais sans plus. En plus parfois il y a des ados ou des enfants qui ne sont pas très sympas."

Grasse

Chapitre 3

La connaissance des activités et la disponibilité de l'information

Il convient de souligner deux points qui doivent constituer des axes forts de toute action en faveur des loisirs des jeunes. Les politiques conduites par les différentes structures demandent à gagner en lisibilité et en cohérence.

I. La lisibilité des activités proposées aux jeunes et à leurs familles.

I.1. Bouche à oreille et réseau de connaissances

Le discours des parents révèle un certain flou concernant les lieux et les types d'activités qui sont proposées dans la ville où résident les familles. A quelques exceptions près, qui tiennent au statut professionnel d'un parent, le réseau d'offres d'activités reste assez mal connu. Les parents s'informent essentiellement par le biais du bouche à oreille, lors de la sortie des écoles ou en ayant recours aux structures de loisirs situées à proximité de l'école ou du domicile. Ce qui peut apparaître comme une volonté de réduire les trajets, s'avère être aussi la conséquence d'un manque d'information sur les activités disponibles hors du quartier de résidence.

"Nous avons connu le club de gymnastique par une copine de ma fille. Pour me faire une idée sur le club de gymnastique, j'en ai d'abord parlé avec la mère de la copine de ma fille et j'ai assisté à un cours."

Antibes

"Les structures existent mais elles sont méconnues par les gens dans la ville. On se dit tiens si on faisait ci et on faisait ça et puis quelques fois, pour essayer de trouver l'information c'est pas tout à fait facile. On a découvert le CEDAC parce qu'on est à proximité, parce qu'on a parlé avec les gens. Peut-être qu'on est un peu paresseux, mais souvent l'information c'est le bouche-à-oreille, c'est par exemple sur notre lieu de travail en discutant. Tu sais il existe l'animation sportive de quartier, les enfants peuvent aller à tel endroit, donc j'ai téléphoné à la Mairie, j'ai cherché l'information, je l'ai trouvé. C'est vrai que l'information passe la plupart du temps de personne à personne, par réseau, et c'est le meilleur moyen d'apprécier les choses."

Nice

Le mode d'information sur les activités proposées se fait donc principalement par un réseau d'information informel. Pour connaître les activités que peuvent pratiquer leurs enfants, les parents ont d'abord recours au réseau de connaissances ou de voisinage, parce que c'est pour eux une source d'informations plus éclairantes et plus rassurantes que les indications communiquées par les organismes ou les dépliants.

"On n'a pas d'information. Qui vous écrit pour vous dire : il y a ça qui serait intéressant ou il y a ça qui serait bien pour vos enfants. C'est l'oui-dire, c'est le on-dit, c'est les gens avec qui on va discuter. A un moment, ma fille voulait faire de la musique, ça coûte relativement cher, alors on nous a dit : il paraîtrait qu'on peut faire de la musique moins chère à tel endroit, c'est moins cher. Il paraît que, il se pourrait que tu puisses, mais on ne sait rien en fin de compte. Je suis persuadé qu'il y a plein de choses intéressantes à faire, mais comme on n'est pas au courant et comme personne ne nous dit rien... (...) On ne reçoit rien."

Grasse

II.2. Les services municipaux, source d'information privilégiée

Ce mode d'accès à l'information concerne la plupart des familles. En dehors des services municipaux fréquemment sollicités, les autres moyens d'information restent marginaux. En particulier, tant la CAF que la DDJS n'apparaissent pas comme pouvant apporter une information de proximité.

"Le Ministère de la Jeunesse et des sports, l'Education Nationale, la CAF, le Conseil général, la Mairie, tous ces organismes là, ils doivent ouvrir un peu aux jeunes les possibilités qu'ils peuvent avoir de faire quelque chose. Ils devraient ouvrir quartier par quartier, avoir quelque chose qui se passe quartier par quartier pour s'occuper des enfants. Ça inciterait les enfants du quartier à faire connaissance entre eux."

Nice

Il en va de même pour les adolescents : la majorité d'entre eux ont découvert les activités qu'ils pratiquent par l'intermédiaire de leur établissement scolaire, et surtout par leurs copains. Les autres canaux d'information ne sont pas particulièrement privilégiés, qu'il s'agisse de la documentation disponible dans certaines structures, voire des animateurs.

De l'avis des usagers, l'information sur les activités de loisirs proposées pourrait être grandement améliorée. En fait, nos interlocuteurs ont tous souligné que la communication sur les loisirs des jeunes est un point faible : l'offre d'activités rencontre donc un problème de lisibilité vis-à-vis des

jeunes et des familles. L'idée d'un catalogue présentant toutes les activités proposées dans une ville est une suggestion très souvent émise.

"C'est dommage qu'on n'ait pas d'information à ce niveau pour nous dire : vous savez, il y a ça qui pourrait être intéressant, vous pouvez le faire faire à vos enfants. Dans ce contexte là ça vous coûterait tant, qu'on sache. Ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire.(...) Ou alors il faudrait faire le tour de tous les centres pour savoir ce qui est bon et ce qui est pas bon, c'est aberrant. On ne reçoit rien. Des catalogues de Carrefour, vous en avez toutes les semaines dans les boîtes aux lettres, mais un catalogue pour vous dire : vos enfants vous pouvez les envoyer à tel endroit, ça va vous coûter ça, vous pouvez leur faire faire ça, il n'y a personne qui vous le dit. (...) Il faut inciter nos jeunes à faire du sport, il n'y a personne qui vous envoie rien, personne qui ne vous dit quoi que ce soit. Si c'est pas les parents qui décident de faire faire un sport à leurs enfants, il n'y a jamais personne qui va vous dire : vous savez ça serait bien de faire ça. Le nouveau tarif, ce serait dans ces eaux là. (...) Qu'est-ce qu'on peut faire, où on peut les emmener, comment ça se passe. Est-ce qu'ils sont entourés ? Est-ce que c'est sécurisé ?"

Grasse

II. Les attentes vis-à-vis de l'information.

Alors que le principal mode d'information des parents est le réseau de voisinage, le meilleur moyen de développer l'information sur les activités consisterait à utiliser plus largement la presse locale et à développer les moyens de communication émanant des mairies. En fait c'est une politique globale de communication à destination des parents et des jeunes qui serait à promouvoir.

II.1. Une information de proximité plus exhaustive

La plupart des familles aimeraient que les institutions regroupent les informations dans une sorte de catalogue qui leur serait adressé à domicile. Ils estiment qu'ils n'ont pas le temps de se déplacer dans tous les centres d'information.

"Au niveau régional, il y aurait besoin de faire des brochures, que ce soit pour les associations sportives tout le long de l'année, mais aussi pour toutes les propositions de vacances pour la région offertes aux jeunes. Parce que nous on fait beaucoup de km pour les envoyer à droite à gauche. Peut-être que je les enverrais plus facilement à toutes les vacances faire une semaine par-ci par-là si j'avais des renseignements. Mais bon, ça prend du temps ici pour se renseigner."

Menton

"J'aimerais qu'il existe un recueil de toutes les activités sportives et des stages pour toutes les vacances. Il en existe peut-être mais ils ne sont pas exhaustifs. Je pense que ce guide pourrait être envoyé à domicile ou être distribué dans les écoles ou, au moins, qu'il y ait une publicité qui dise où se le procurer."

Grasse

"Je suis informée par une revue mensuelle gratuite par la ville : "le kiosque" qui renseigne sur les activités culturelles, sportives, les expositions du mois, les brocantes, les fêtes. A la fin sont mentionnées les coordonnées de toutes les associations sportives et culturelles de la ville. Il est envoyé à domicile ou on peut le trouver à la Mairie, dans les bureaux de poste."

Vence

Dans tous les cas de figure, outre le bouche à oreille, le premier organisme vers lequel se tournent naturellement les familles pour chercher de l'information sur l'offre d'activités de loisir pour leurs enfants est la Mairie.

II.2. Une documentation envoyée à domicile

Trois types de comportement peuvent être distingués chez les parents

- ✓ **Les demandeurs actifs** : lorsqu'ils souhaitent de l'information sur de nouvelles offres, soit ils se déplacent dans les organismes qu'ils connaissent (ils savent d'ailleurs où trouver l'information), soit ils cherchent dans l'annuaire s'ils ont une idée précise de l'activité recherchée et appellent directement les associations ou clubs.

"Il faut que les parents prennent des initiatives par rapport à l'information, se déplacent vers les structures pour trouver l'information. Il ne faut pas tout attendre des institutions. On aimerait peut-être par paresse que l'information nous arrive plus facilement et en tous cas, savoir où la cueillir, où aller la pêcher, à quels organismes on peut s'adresser. Parce qu'il y a beaucoup d'organismes. Vous pouvez utiliser le web, l'annuaire, mais encore faut-il savoir ce que ça représente parce qu'une adresse ça nous donne pas forcément le profil de l'activité, le cadre. C'est la difficulté que nous avons. C'est vrai que si c'était un petit plus ouvert au niveau de l'information, ce serait appréciable."

Antibes

- ✓ **Les demandeurs passifs** : ils sont certes demandeurs d'informations sur les activités de loisir pour leurs enfants, mais ils estiment que la recherche de ces informations représente une contrainte à laquelle ils n'ont pas de temps à consacrer

ou qui leur demanderait un effort qu'ils ne sont pas prêts à consentir, même si parfois cela ne va pas sans un soupçon de culpabilité.

"C'est le rôle de la Mairie de donner des informations sur tout ce qui est activités sportives ou culturelles. Mais on peut très bien se déplacer à la Mairie. Chacun doit se prendre aussi en charge et se responsabiliser. Si on veut faire une démarche on la fait. Il ne faut pas toujours attendre que tout nous tombe dessus. Si on a une envie, un désir de recherche, on se renseigne et s'ils ont un service spécialisé c'est très bien. Mais c'est quand même bien d'avoir des informations directement dans sa boîte aux lettres."

Nice

" Si l'Etat, la ville faisait aussi ce qu'il fallait pour dire aux parents : vous savez vous pouvez envoyer votre gamin ici, il fera ça et ça. Déjà ils ne traîneront plus dans la rue. Ce sera déjà une bonne chose. C'est à eux de faire les démarches pour nous inciter. On travaille, vous finissez le boulot il faut courir, il faut aller acheter à manger, il faut aller faire ça, faire ça, faire ça. Si en plus de ça, il faut que vous preniez le temps d'aller vous renseigner auprès de tous les clubs de sports qui dépendent de la CAF, du Ministère de la Jeunesse et des Sports et ainsi de suite, vous vous en sortez plus. Il y a réellement un manque d'information à ce niveau là."

Grasse

- ✓ **Les non-demandeurs** : ils ne désirent pas d'information supplémentaire, estiment que les modes d'information sont suffisants dans la mesure où ils sont satisfaits de la manière dont leurs enfants s'occupent.

Une conclusion s'impose. Pour dépasser le cercle des usagers les mieux informés qui, en règle générale, sont les familles les plus défavorisées, il faut aller au devant des demandeurs "passifs", mais aussi des "non-demandeurs". Bien que le vecteur d'Internet ne soit pas évoqué, il pourrait être un bon relais d'information pour les jeunes, en mairie et dans les établissements scolaires de chaque ville.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Accroître l'accessibilité aux loisirs et l'information sur les activités existantes

Une offre d'activités de loisirs à l'intention des jeunes doit s'élaborer autour de plusieurs fonctions: une fonction d'accueil, une fonction d'épanouissement de l'enfant, une fonction d'insertion sociale, de prévention de l'exclusion et d'éveil à la citoyenneté.

L'enquête du CREDOC montre que la diversité des activités proposées et pratiquées dans les Alpes-Maritimes, et dans les principales villes au moins, permet a priori de répondre à ces objectifs, d'autant plus que le prix des activités organisées peut certes poser un problème aux familles les moins favorisées, mais il n'est pas le facteur le plus déterminant. Comme n'est pas excessivement déterminante la disponibilité des parents : les familles orientent plutôt le choix des activités de manière à minimiser les contraintes de transports.

Une offre d'activités de loisirs consistante...

Les familles considèrent l'éventail des activités proposées aux jeunes comme assez large. Les activités proposées sont nombreuses, ainsi que la diversité des structures prestataires. La plupart des registres d'activités sont couverts et les familles ne font état de manques que dans certains domaines, tels les sports les moins courants et les activités artistiques.

Ainsi l'enquête révèle plusieurs points :

- ✓ Les activités proposées dans les communes enquêtées sont très diverses.
- ✓ Il y a une pratique relativement importante d'activités.
- ✓ Les parents et les enfants sont plutôt satisfaits des activités pratiquées.
- ✓ Les adolescents demandent plus d'autonomie et moins d'activités encadrées.

Mais des réponses insuffisantes

Cependant, le niveau de satisfaction général ne doit pas occulter certains points.

- ✓ Il y a nécessité de mieux adapter les activités proposées à certains publics, surtout pour les adolescents. Cela nécessite de repenser certaines activités et de développer des compétences sur certaines formes d'encadrement.

Parmi les souhaits exprimés par les jeunes, vient en premier lieu celui de pouvoir disposer d'équipements sportifs en libre accès. D'autre part, le manque d'attrait des centres de vacance et de certains séjours tiennent surtout aux activités qui y sont pratiquées. Les jeunes préfèrent des activités à la carte ou à thème, qui associent loisirs et développement culturel. Et cette préférence se précise pour les adolescents : ceux-ci souhaiteraient un développement de l'offre de stages sportifs, mais aussi de séjours linguistiques à l'étranger à des prix abordables.

- ✓ Les horaires, plages et modalités d'accueil des jeunes dans certaines structures nécessitent aussi des améliorations.

L'accès aux activités pourrait être amélioré par une information plus complète sur l'éventail des activités existantes et sur les modalités pratiques d'accès aux activités (lieux, horaires, tarifs, aides possibles).

- ✓ L'accessibilité financière à certaines activités doit être mieux assurée, car des jeunes s'en trouvent exclus.

Les familles de niveau social modeste n'ont pas accès à bon nombre d'activités. Promouvoir une orientation plus "sociale" de l'accès aux loisirs ne passe pas nécessairement par un développement d'offre de loisirs supplémentaires. Mais il est de la responsabilité des communes, en lien avec la CAF, de proposer un accompagnement financier pour accéder aux activités de loisir existantes, qui restent se révèlent trop lourdes pour le budget des familles modestes et moyennes.

- ✓ Les jeunes, n'allant pas spontanément s'inscrire dans des structures où ils ne connaissent personne, doivent bénéficier d'un accompagnement, au moins pour les plus défavorisés.

Un souhait ressort de manière récurrente : beaucoup de parents et de jeunes souhaiteraient qu'il existe une structure susceptible d'aider les jeunes à organiser leurs propres projets de vacances.

- ✓ Les centres de vacances ou colonies pâtissent d'un déficit d'image rédhitoire ; seuls des échos positifs parvenant par le bouche à oreille et la possibilité pour les enfants de partir avec des copains parviennent à lever ce blocage.

Enfin, si les activités spécialisées à pratiquer tout au long de l'année sont suffisamment diversifiées et attractives, il existe un véritable problème sur les séjours collectifs de vacance en colonie. Cette formule est victime d'une image très dégradée et ne sait manifestement pas reconquérir un public. En la matière, l'offre existant dans l'arrière pays est inadaptée, dans la mesure où les attentes des jeunes vont vers des camps de vacance offrant des activités très ciblées et vers des séjours à l'étranger.

- ✓ Enfin, la politique de l'information et de la communication sur les activités de loisirs devrait être améliorée, notamment par un renforcement du relais d'information que constitue la mairie.

Les parents s'informent essentiellement par le biais du bouche à oreille. La plupart des familles aimeraient qu'une structure soit chargée de regrouper toutes les informations utiles dans une sorte de catalogue qui leur serait adressé à domicile. Dans tous les cas de figure, outre le bouche à oreille, l'organisme vers lequel se tournent le plus naturellement les familles pour chercher de l'information sur l'offre d'activités de loisir pour leurs enfants est la Mairie de leur commune. En dehors des services municipaux, tous les autres moyens d'information restent marginaux.

Verbatim

EXTRAITS DE CINQ ENTRETIENS

Entretien 1

Grasse. Ménage avec deux enfants (une fille de 16 ans et un garçon de 11 ans). Les parents sont employés et vivent en appartement dans un quartier résidentiel excentré, mais cependant proche du centre ville (3 minutes en voiture). Le ménage a un revenu mensuel de 15 à 20000 F et possède deux voitures. La fille aînée se déplace en scooter.

LES FACTEURS DETERMINANT LA PRATIQUE DES ACTIVITES DE LOISIRS

- **Le coût des activités**

La mère estime dépenser 2000 F par an pour l'activité sportive de son fils et pense qu'elle pourrait dépenser davantage. La fille reçoit 100 F par semaine d'argent de poche.

"Il ne faudrait pas que les frais d'inscriptions atteignent 3000, 4000 francs par an, mais sinon je ferais un effort pour les gamins, ça c'est clair. Ma fille a un scooter, un portable, elle est bien lotie quand même, plus son argent de poche. Je dépense plus pour elle qui ne fait rien en activités sportives que pour son frère par exemple. Dans la limite du raisonnable, je ferais un effort pour qu'ils fassent les activités qui leur plaisent."

Mais le prix de certaines activités peut constituer un obstacle à leur pratique :

"Une année, ma fille dû arrêter le tennis parce que le prix de la cotisation avait augmenté. C'était une année où c'était un peu dur financièrement pour nous. Donc on lui avait dit : ma pauvre chérie, cette année, le tennis tu ne pourras plus en faire, parce que c'était quand même relativement cher. (...) D'autre part, des centres de vacances tels que Brunet ou Saint Valier sont assez chers. Ils ne sont pas vraiment accessibles."

Le tarif des transports publics est critiqué :

"Pour aller à la plage en bus, c'est l'enfer. La gare de Cannes est très mal placée, donc je vous dis pas ce qu'il faut marcher pour aller à la plage. Ça coûte une fortune. Ma fille a pris le car une fois, c'est monstrueux, vous en avez pour 50 francs pour aller à Cannes aller-retour. (...) La piscine municipale de Grasse est dans la montagne, seulement accessible en bus. Si mon gamin veut aller à la piscine, il faut qu'il prenne le car, qu'il aille jusqu'au plus haut, qu'il redescende, c'est dramatique. Donc si les parents ne peuvent pas mettre 15 francs dans le car tous les jours, vous en faites quoi de votre gamin ?"

- **La proximité, les horaires et la disponibilité des parents**

La disponibilité des parents n'a pas d'incidence sur les activités sportives du fils, car lorsqu'ils ne sont pas disponibles, c'est la sœur ou la grand-mère qui le véhicule. Le garçon va à la piscine municipale en bus avec des copains ou sa mère l'emmène. La fille a son scooter depuis qu'elle a 15 ans.

Les deux parents travaillent dans la même usine avec les mêmes horaires (35 heures). Les 35 heures n'ont pas vraiment modifié l'organisation des loisirs.

"Quand j'ai une journée RTT le mercredi, j'en profite pour aller voir mon fils au foot, papoter avec les copines, ça c'est agréable aussi quelque part. Mon mari il se débrouille toujours pour prendre le mercredi comme ça il est avec son fils pendant les activités. Donc ça c'est bien. Je trouve quand même que c'est important que les parents suivent leurs enfants question sport. Les gamins sont toujours contents de voir que le papa ou la maman s'intéressent à ce qu'ils font."

- **L'offre de loisirs**

La mère pense que Grasse est assez mal équipée dans ce domaine. Elle trouve que d'autres villes comme Mouans-Sartoux ou Antibes sont mieux loties.

"A Grasse, il n'y a pas beaucoup d'infrastructures qui permettent aux enfants d'aller dans un coin pour jouer. Vous n'avez pas de parc pour enfants. Pas de stade pour le foot, pour le volley. (...) "Il manque tout à Grasse. Vous avez un gamin en centre-ville, sa maman travaille, il veut jouer au ballon. Il va où ? Il n'y a rien. Il veut faire de la trottinette, il n'y a rien, il veut faire du roller, il n'y a rien. Attendez, il y a quand même un problème. On n'a pas une piste cyclable pour un gamin qui veut faire du vélo. Moi mon gamin a un vélo, il tourne juste ici. La piscine est inaccessible. Moi j'ai la chance d'être ici, ça va, mais si vous êtes en centre-ville, votre gamin il bouge pas, il ne fait rien, c'est pas normal. (...) Ils devraient trouver un emplacement pour faire un petit bâtiment et proposer des activités aux gamins. (...) La plupart du temps, dans les copropriétés, vous n'avez pas le droit de faire du roller parce que ça raye les voitures etc. et vous faites quoi de votre gamin ?"

"Vous avez un terrain de foot, il est fermé, le Racing Club de Grasse est fermé parce que si tout le monde vient ils vont abîmer. Il faut encadrer évidemment, parce que si on laisse faire les jeunes, c'est dégradé en très peu de temps. A Grasse il n'y a rien. Même la maman qui veut promener son petit bébé, il n'y a pas de toboggan. Autant vous allez dans des petites villes ou des petits villages, à Mouans-Sartoux, vous trouvez tout ce que vous voulez, autant à Grasse il n'y a rien. Après vous avez des gamins qui traînent toute la journée, c'est normal. Les pauvres petits de la cité qui sont à la Blaquière, ils sont dehors à ne rien faire parce qu'il n'y a aucun moyen d'aller jouer au ballon quelque part. (...) Nous on a la chance, on est deux immeubles, c'est calme, il y a une dizaine de gamins qui jouent entre eux, il y a cette possibilité, mais je me verrais mal en centre-ville, franchement, je ne sais pas ce que je ferais de mon gamin."

"Les centres aérés font défaut. On n'a qu'un centre aéré pour tous les alentours, c'est les Aspres à Grasse. Si nous ne vous y prenez pas 6 mois ou un an à l'avance, vous n'avez

rien. C'est toujours pareil, il faut les inscrire dans un centre avec des horaires, ou alors il faut payer. La plupart du temps vous n'avez pas de place. Il faudrait que ce soit une petite structure, vous donnez une somme forfaitaire, ça se serait sympa. Même la bibliothèque à Grasse est difficile d'accès parce que vous n'avez pas de place pour vous garer."

Globalement, les activités durant les vacances font défaut. Ce n'est pas accessible, l'été tout est fermé la plupart du temps à part les centres aérés. On est mal loti à Grasse, ça c'est clair."

- **L'incidence des activités sur la scolarité**

"De toutes façons, on ne peut pas faire trop d'activités, car il y a l'école. C'est quand même deux fois par semaine l'entraînement du foot, donc après il faut arriver, il faut encore faire les devoirs. Je trouve que deux sports dans l'année c'est déjà pas mal. Là cette année, apparemment, il ne veut faire que du foot, mais l'année dernière ping-pong et foot, pour les gamins, c'est pas évident."

"On a demandé à notre fils de faire un choix entre ces deux activités sportives car il n'avait pas assez de temps à consacrer aux devoirs.

Le garçon : "Je n'ai pas bien travaillé à l'école l'année dernière, alors c'est soit le foot ou soit le ping-pong et j'ai préféré faire le foot."

Sa sœur précise : "Ca lui prenait trop de temps l'après-midi parce qu'après il pouvait pas se concentrer pour faire ses devoirs. Il rentrait à midi, il allait manger chez ma grand-mère. Après ma grand-mère le ramenait à la maison ou sinon j'allais le chercher chez elle pour l'emmener directement au ping-pong. Après le ping-pong, c'était directement le foot. Il rentrait à 7 heures, il était crevé, après il voulait jamais faire ses devoirs."

OPINIONS ET ASPIRATIONS SUR L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Opinions vis-à-vis des de divers types de structures**

Quand ils étaient plus jeunes, les enfants ont fréquenté le centre aéré des Aspres :

"L'encadrement était satisfaisant, avec des animateurs qui ont leur BAFA, donc il n'y a aucun problème. Il y avait un tas d'activités intéressantes (poterie, dessin, balades, découverte de la nature), mais à leur âge ils ne veulent vraiment plus y aller. Même le petit qui a 11 ans. Ça lui plaît pas à partir du moment où il faut suivre les règles et manger à telle heure. Alors que là il est dehors, je ne suis pas là, il fait ce qu'il veut. Il joue aux boules, il fait du vélo, quand il en a marre il rentre, il fait ses devoirs d'Anglais tous les jours. Il n'y a pas un adulte pour lui dire : il faut pas faire ci, il faut pas faire ça, il n'a pas d'horaires quoi."

Les opinions se font plus tranchées à propos des colonies.

"Pour moi la colonie, il faut que ce ne soit pas simplement une garderie ou un centre d'accueil des gamins l'été, mais avoir un but de découverte de la nature. Parce que les colonies toutes simples comme moi j'ai fait, c'était de la garderie... Ce qui serait sympa c'est d'avoir une colonie randonnées ou canyoning, des activités un peu plus élaborées que faire du dessin ou partir à la piscine. Ça serait bien d'avoir des colonies à thème, en fonction de l'âge des gamins. A 6 ans, un peu d'alpinisme, de la randonnée, du cheval. C'est clair qu'il faut payer mais bon... Là par contre je pense que je les aurais mis mes gamins, s'il y avait eu un thème, qu'ils fassent quelque chose d'intéressant."

"Je ne sais pas si mon fils aurait envie de partir en colonie : il est parti quelques fois avec le centre aéré camper une semaine, mais c'était une semaine. C'est assez spécial une colonie. Moi j'y suis allée de l'âge de 6 ans jusqu'à 14 ans, tous les ans. C'est sympa, mais il faut pas être accroché à papa, maman, il faut avoir un caractère indépendant. Moi mon gamin je ne sais pas s'il aurait supporté. Je voulais le mettre, mais il ne supporte pas les contraintes et qu'on lui donne des ordres quelque part."

L'idée de partir en colonie ne plaît pas aux enfants :

"Tu dors quelque part, tu ne sais même pas où tu vas. Je n'aime pas le camping.": Ce qui me donnerait envie d'y aller, c'est de pouvoir pratiquer les activités que j'aime : le football et la pêche" (le garçon).

"Je n'ai jamais voulu aller en colonie de vacances. C'est l'aventure qui ne me plaît pas. Par rapport aux éclaireurs, c'est des jeunes qui partent, qui dorment dans des grottes, sous les toiles d'araignées. Pendant un certain temps on se lave juste les mains, le visage. C'est nous qui nous faisons à manger. (...) Je n'aime pas partir quand je connais personne. Si je pars, c'est avec des copines. Si une amie me dit, c'est sympa, viens avec moi, je pense que je ferai un effort, j'essaierai d'y aller pour voir. Et après si ça me plaît tant mieux. Déjà ça occuperait mes vacances. Là c'est clair que mes vacances sont sympa, je sors, je fais ce que je veux, je passe de bonnes vacances. Mais bon en colonie ça ne me dit rien, rien du tout" (la fille).

Ni la mère, ni les enfants n'ont une bonne image des scouts.

"Les scouts, ça ne me dit rien, absolument pas. Je ne dirais pas que c'est une secte, mais je trouve que les enfants sont un peu abrutis... Ce n'est pas un truc qui m'aurait plus pour mon gamin, loin de là" (la mère).

"Ce n'est pas du tout pour moi, parce que j'aime pas qu'on me donne des ordres. (...) Je ne sais pas trop les activités qu'ils font, à chaque fois que j'en vois ils sont à Décathlon, ils font des paquets cadeaux, j'appelle pas ça des vacances" (la fille).

"J'ai un copain qui est scout, il m'a dit qu'ils ne reçoivent que des ordres, il faut aller vendre ça, il faut ramener ça, voilà. Ils te commandent" (le garçon).

- **Les souhaits pour le futur**

La mère pense qu'il serait bien que les jeunes puissent accéder librement à des équipements sportifs.

"Déjà ça évite qu'ils traînent dehors sans rien faire. Avec les activités organisées, il y a des horaires, une licence à prendre. Le gamin ne peut pas arriver quand il ne sait pas quoi faire l'été et aller à la salle Omnisports faire du volley-ball. Ceci dit, au niveau des activités sportives organisées, l'offre est suffisante. Je pense que ça va quand même : vous avez le tennis, vous avez le foot, le kung-fu. Il y a des activités à la salle omnisports, il y a la possibilité de faire de la gymnastique. De ce côté là il n'y a pas de problème."

"Mais il faudrait davantage de maison de jeunes, de centres aérés, d'équipements sportifs à disponibilité des enfants, à condition qu'il y ait un encadrement. Ils devraient engager pendant l'été une dizaine de personnes qui s'occuperaient des gamins à partir de 10 ans jusqu'à 16 ans et leur proposer des activités qui soient encadrées, sans avoir à payer des fortunes pour qu'ils soient gardés. (...) Il faudrait que ce soit une petite structure, vous donnez une somme forfaitaire, ça ce serait sympa. (...) Si on sait que dans une école, toutes les après-midi vous avez accès pour 10 ou 20 francs à une activité, c'est bien."

La fille aimerait que des activités soient moins onéreuses ou en libre accès.

"Ce serait bien qu'il y ait quand même plus de choses ouvertes aux jeunes, parce qu'on n'a pas tout le temps de l'argent sur nous, donc on ne sait pas quoi faire. Ce serait sympa qu'il y ait un endroit pour les jeunes où dedans on peut faire ce qu'on veut, jouer au tennis, danser, chanter, parler, tout ce que des jeunes feraient. Qu'on organise, tel jour on va là, tel jour on va là, que chacun donne un petit peu son opinion où on voudrait partir et après tout le monde en tienne compte. Qu'on puisse se prendre un petit peu en responsabilité quand même."

Il faudrait qu'il y ait un terrain multisports en libre accès. A Peymeinade (10 km de Grasse), il y a un terrain où on peut faire du basket, du foot, du handball, il y a des jeunes qui y vont. Mais à Grasse, il n'y a pas ça. On ne peut même pas aller dans un stade jouer au foot. Bon il faut dire que c'est petit Grasse, et puis en plus s'ils font ça à Grasse, ça restera peut-être pas longtemps. Et s'il y a une surveillance, il n'y a pas tout le monde qui pourrait rentrer. Après c'est clair qu'il n'y aurait pas de jeunes, donc ça servirait à rien d'investir dans quelque chose."

Enfin, si la mère n'a pas d'opinion sur la possibilité pour les enfants de s'adresser à des structures pour organiser leurs projets de vacances, les enfants, eux, aimeraient bien bénéficier d'une telle aide, mais n'ont pas une idée précise de la structure susceptible de la dispenser.

LA CONNAISSANCE DE L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Les canaux d'information**

La principale source d'information sur l'offre d'activités est le bouche à oreille.

"Le foot c'est pas dur, c'est le plan ou le Racing Club de Grasse, donc c'était au choix, ça on le savait, mon mari le savait. Le kung-fu, on savait où c'était, il n'y avait pas de problème. Le ping-pong : j'étais descendu à Décathlon et j'avais feuilleté le catalogue de toutes les activités possibles, ils ont un livre récapitulatif des associations. Mais les horaires n'étaient pas satisfaisants. A l'école, le copain de Jérémy me dit : je fais du ping-pong à tel endroit. Finalement c'est dans une école qui est au-dessus de Grasse, à Saint Exupéry, dans la salle de sports, après l'école à partir de 16h30. Mais bon, c'est toujours le bouche-à-oreille d'une certaine manière."

Par contre la mère ne fait pas confiance aux gens pour savoir si un club est valable.

"C'est comme chez le coiffeur, on peut recommander et ça ne marche pas. On l'inscrit et puis après il voit sur place. Il voit comment est l'entraîneur. S'il y a beaucoup d'enfants qui jouent, c'est bien. De lui-même il va dire ça va pas du tout. On regarde aussi si le club est bien équipé, l'hygiène des toilettes et des douches, etc. et l'encadrement : s'il y a des gens responsables qui ont quand même un diplôme. Si c'est pour payer et que le gamin il apprend rien... Mais là je n'ai jamais eu de problème, ça a toujours été bien encadré."

"Finalement, c'est assez difficile d'accéder à toutes les informations. Vous avez des gens qui ne sont pas très futés les pauvres et qui n'ont pas trop d'argent non plus. Donc ils n'osent pas, ils ne demandent pas. Mais même moi, je contacterais qui, où pour savoir, pour choisir une activité, une colonie, un centre ? Il n'y a pas quelque part une brochure pour que les gens aient facilement accès à ces informations."

- **Les attentes en matière d'information**

Pour des informations sur de nouvelles offres, c'est la Mairie qui est a priori privilégiée.

"J'aimerais être davantage conseillée, non pas en me déplaçant, mais à travers une brochure parents qui nous indique toutes les activités et tout ce qui est possible de faire faire aux gamins. Se déplacer c'est pas évident pour tout le monde. Vous contactez la CAF par téléphone, c'est une horreur. Vous attendez 10 minutes... ne quittez pas, ne quittez pas. Au moins une brochure, ça vous reste, vous la gardez. Par téléphone, il faut tout retenir, ce n'est pas évident non plus" (la mère).

"J'irais directement à la Mairie pour savoir ce qu'il se passe dans Grasse. Généralement ils nous disent. (...) Je n'y suis jamais allé, mais on m'a dit : si tu as besoin d'un renseignement, tu vas à la Mairie, ils te donnent tout" (la fille).

"J'aimerais être renseigné par un service "jeunes" à la Mairie ou dans le quartier et que ce soit des jeunes qui me renseigne (le garçon).

Entretien 2

Antibes. Ménage monoparental (divorce) avec deux filles (14 ans et 8 ans) vivant en appartement du centre ville. La mère est employée avec un revenu mensuel de 10 à 12500 F (mais variable selon les mois) et possède une voiture.

LES FACTEURS DETERMINANT LA PRATIQUE DES ACTIVITES DE LOISIRS

- **Le coût des activités**

"Mon salaire varie beaucoup. Je ne peux pas prévoir, je vis pratiquement au mois le mois. Tout ce que je veux, c'est ne pas avoir de problème bancaire. Donc je suis honnête avec vous, une fois que le crédit est passé (je suis mensualisée pour tout), donc j'ai un budget frais, après j'ai le budget pour les enfants. Je sais que les allocations de la rentrée vont arriver, donc là c'est un gros ouf. Et puis grâce à Dieu, le papa de mes enfants a remonté la pente, il peut commencer à participer. Il avait une superbe situation, il a misé sur une société qu'il avait créée. Il a tout perdu. Il a remonté un magasin. Seulement il a recommencé à zéro. Donc on peut commencer à envisager de nouveaux frais. Mais envisager de faire des vacances ou des loisirs extravagants non, parce que je ne veux surtout pas avoir de problème à la banque. (...) Je pourrais mettre 200 F par mois par enfant au grand maximum, mais ce sera au détriment de mes besoins à moi."

- **La proximité, les horaires et la disponibilité des parents**

"L'année dernière, ma grande était inscrite au Centre des Jeunes avec Info Jeunesse. C'était loin. Moi ça me contraint parce que ça finit à six heures, moi je travaille, je ne peux pas aller la chercher. C'est une des raisons pour lesquelles je n'ai pas à nouveau inscrit ma fille cet été. Auparavant, le Centre des Jeunes était au lycée, donc juste à côté et puis après il y a eu des travaux, il a déménagé. Cela a démotivé ma fille. Et pour ma petite, il n'y a jamais rien, hormis le club des jeunes dans la vieille ville, mais c'est assez loin d'ici. Il n'y a rien de facile, je trouve."

"Je travaille 4 jours par semaine. Le soir, c'est ma mère qui garde les enfants. J'ai mon mercredi et mon samedi de libres pour essayer de ne pas trop les faire traîner. Parce que ma mère elle a son âge, elle n'est pas apte non plus à les amener, de faire des activités avec elles. Elle n'a plus vraiment comme on dit la pêche. Hier par exemple, la petite a fait la sieste l'après-midi, aujourd'hui elle est allée faire des courses avec ma mère. Bon, c'est pas très attrayant pour une petite fille de huit ans. Alors demain, je vais toute la journée à la plage. Bon c'est vrai que si j'étais comme d'autres mamans, le style centre aéré et puis je ne veux pas savoir si ça plaît ou si ça plaît pas... Je suis peut-être trop à l'écoute des enfants."

"Je ne largue pas ma fille dans un centre toute la journée parce que je n'ai pas d'autre choix. Pendant des années, j'ai refusé de travailler, les assistantes sociales me l'ont souvent reproché. J'ai préféré manger des pommes de terre bouillies et vivre chez ma mère, mais pas mettre mes enfants n'importe où. Je vous le dis franchement, je laisserais volontiers ma place à un chômeur et qu'il existe une prime ou une allocation de maman pour élever les enfants, mais pas comme à 4, 5 ans comme ça existe, mais beaucoup plus. La qualité de vie serait meilleure. Parce que tous ces jeunes qui traînent, pourquoi ? C'est parce que les mamans sont au travail. Il n'y a plus le cercle familial, le noyau familial. Heureusement qu'il y a ma mère, autrement, je ferais comment ? J'aurais peut-être choisi un autre endroit où je serais moins bien payée, mais c'est pas facile."

"Ce n'est pas évident de prendre son enfant et de lui dire tu as passé l'année scolaire à l'école, maintenant, tu pars un mois, parce que moi je travaille et je ne peux pas m'occuper de toi. Mes filles le prendraient très mal, surtout la deuxième. On habitue de plus en plus les enfants à se détacher du noyau. Le mercredi c'est le centre aéré, la semaine c'est l'école, les vacances c'est en colonie de vacances. Peut-être parce que je suis d'origine méditerranéenne, mais on ne fait pas les enfants pour les envoyer à droite à gauche, pour s'en séparer."

- **L'offre de loisirs**

"J'aimerais qu'il y ait des activités à la carte pendant les vacances. C'est soit toute la journée, soit pas du tout. La grande n'a pas envie d'être contrainte dans un club. Ce serait sympa que ce soit ou le matin, ou l'après-midi ou à la carte. Moi je vais souvent à Info Jeunesse demander : ce matin je suis passée pour elle, il n'y a vraiment rien à la carte, comme activités sympas."

"Les activités devraient être plus accessibles : au niveau horaire, financier. Il y a bien sûr des structures -lycée ou gymnase, centre de sports en pleine ville là où on fait du basket, le Fort carré, un stade-, mais il manque aussi une motivation aux enfants. Je me souviens nos profs de gym nous motivaient. Je vois ma grande, elle est pas motivée du tout et toutes ses copines c'est pareil. C'est vrai que c'est aussi notre rôle de parents de les pousser, mais c'est pas évident."

OPINIONS ET ASPIRATIONS SUR L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Opinions vis-à-vis des de divers types de structures**

"Le cercle des jeunes est un centre aéré pour ados. Il dépend de la Mairie. La grande y allait tous les jours pendant les vacances scolaires, mais elle n'a plus envie d'y aller. Ce n'est pas la panacée car il faudrait des activités à la carte. Et l'encadrement laisse à désirer. Le cercle des jeunes était tenu par des filles qui sont finalement devenues des copines à ma fille. Elles avaient quoi, 18 ans. J'étais étonnée, des fois elles se

téléphonaient le soir. Il est arrivé qu'elles avaient tellement de complicité. Et puis ma fille, l'année dernière c'était : ah ben maman, ça y est, j'ai un petit copain là-bas. On a fait une boum, je suis sortie avec lui. J'ai dit : mais attends j'hallucine, mais les monitrices n'ont rien dit ? Ma fille me répond : mais attends, qu'est-ce que tu veux qu'elles disent ? On a chacun notre petit copain. J'étais à deux doigts de prendre le téléphone et de dire : attendez, je ne vous envoie pas ma fille pour faire un cours de bisous, j'en sais rien. C'est quoi ça. Je vous l'envoie pour être tranquille, finalement elle se trouve un petit copain là-bas. Alors où est la surveillance ? Il n'y en a pas."

"La petite ne veut pas aller au centre aéré. Je vais souvent à la piscine à Antibes et je vois les centres aérés qui y emmènent les enfants. Il n'y a pas de surveillance, ils sont quoi une vingtaine de gamins, il y a deux ou trois surveillants de moins de 20 ans. Ou il y en a un qui est plus âgé et les autres sont vraiment des petites jeunes fille ou des jeunes garçons qui font ça l'été. Et ils n'ont pas, à mon avis, le sens de la sécurité de l'enfant. A chaque fois, je me dis, pourvu qu'il n'arrive rien. Alors mettre ma fille dans un centre comme ça, franchement jamais. Ca me démotive de mettre ma fille dans un centre public parce que, comme je vous dis, c'est pas tenu par des mamans, par des gens responsables."

"Il y a une trop grande permissivité... L'Education Nationale, la CAF, les centres de jeunes ne font rien, au contraire, on avance sans arrêt, on gravit des échelons. Et les parents n'ont plus le droit de décider. Avant, fumer un pétard, c'était quelque chose d'affreux, de scandaleux, aujourd'hui c'est normal. (...) Moi, certaines de mes amis, on essaie de maintenir une certaine qualité et c'est cassé dans ces centres. C'est pour ça que je pense qu'il y a à faire. Il faut revenir à certaines valeurs, il n'y a plus rien aujourd'hui. (...) C'est certain qu'une adolescente de 13 ans n'a qu'une envie, c'est d'être lâchée. Des copines à ma fille de 14 ans vont déjà danser en boîte parce que la boîte de nuit est à 50 mètres. Donc c'est difficile quand vous avez une fille de 13, 14 ans, de lui dire non. C'est très utopique de ma part, mais il faudrait restructurer ces centres, toutes ces personnes qui font que la qualité de la vie, de la société est en train de tomber à une vitesse grand V."

"Les colonies, ça ne me tente pas du tout, pas du tout. Vu ce que j'ai entendu, je ne laisse pas mes filles. Je ne parle pas de la pédophilie, pas du tout. Je parle du brassage des adolescents entre eux. Il est vrai que je pourrais les envoyer sans leur demander leur avis, comme font beaucoup de mamans, mais je n'ai pas envie. Les premières cigarettes, c'est là-bas, l'alcool c'est là-bas. Ça c'est pas moi qui l'invente, c'est des enfants qui y sont allés et qui m'ont dit : le soir on fait des veillées, premières cigarettes, premiers baisers, premiers rapports. Donc, non ça ne me motive vraiment pas pour envoyer mes filles. (...) Je n'ai pas envie de devenir grand-mère à 40 ans."

"Je ne suis jamais allée chez les scouts, donc je ne sais pas. Moi je serais pour qu'il y ait des centres de filles et des centres de garçons, encadrés et qu'il y ait au moins un adulte conscient et qu'il y ait un éducateur qui soit compréhensif, mais vigilant, qu'il seconde l'éducation des parents. Je suis catholique pratiquante, mais je ne me suis jamais intéressée aux scouts. Mais j'ai des a priori un peu négatifs : je crois qu'ils sont un peu extrêmes, extrémistes dans tout ce qu'ils font. Ils sont peut-être un petit peu trop engagés. Non, quelque chose de plus cool, attendez. Je suis prête même à accepter qu'il

y ait des bourns surveillées. Je ne veux pas brimer ma fille, je veux qu'elle évolue, mais qu'elle évolue doucement, pas qu'elle évolue d'un bloc."

- **Les souhaits pour le futur**

"C'est peut-être exigeant de ma part, mais il faudrait qu'il y ait un éventail plus tentant pour les jeunes. En matière de centre aéré, il faudrait des programmes à la carte, qu'ils organisent des après-midi à thème : Tiens ! Il y a un truc sympa à voir sur Cannes ! On loue un car ! Il faut que ce soit évidemment programmé. Pour aller au cinéma, ou j'en sais rien. (...) Ce serait sympa d'organiser des choses sans que ce soit toute la journée. Bon, aller dire à un ado : tu vas au Cercle des Jeunes, le matin il faut que tu y sois à 8h30, finis le soir à 18 heures. Il va vous dire oui le premier jour, oui le deuxième jour, et le troisième jour il va vous dire : non mais ça va pas, c'est les vacances scolaires et on me fait lever à 7h ou 7h30. C'est pour ça qu'il faut garder toujours un peu de temps libre pour ce qu'ils ont envie de faire : dormir ou quoi. Et l'après-midi faire quelque chose. Et ça ça n'existe pas. Et ça souvent je l'ai dit à Info Jeunesse. Alors le Club des jeunes, c'est une activité qui dure une heure. Mais il n'y a rien qui dure de 14 heures à 18 heures ou 17 heures. On peut faire n'importe quoi en trois heures : une activité avec Internet, il y a le cinéma, je ne sais pas moi, n'importe : bêtement une boum où ils sont carrément surveillés, que ça ne dégénère pas avec cigarette ou alcool ou drogue, des trucs comme ça sympa, ça n'existe pas, il y a rien."

"Il devrait exister un centre plus ouvert. Quand j'étais jeune, il y a avait le Club des Jeunes à Juan les Pins, c'était porte ouverte, c'était une villa qui avait été louée par le Club des Jeunes et je me souviens on y allait une heure ou deux, il y avait des baby-foot, il y avait des surveillants et ça c'était sympa. C'était une porte ouverte. Ça n'existe plus "

"Je suis d'accord pour que les enfants reçoivent de l'aide pour organiser leurs projets de vacances à condition qu'il y ait un encadrement, sinon ça dégénère".

Pour la fille cadette, les activités les plus souhaitées concernent les sorties :

"Pendant les vacances, j'aimerais faire une activité tous les jours, c'est-à-dire pouvoir aller dans un centre de loisirs où soient organisées des sorties. J'aimerais que la dame dise, on organise d'aller à Marineland, on organise d'aller au cirque, un truc cool, qu'on revienne à midi et que les parents viennent nous chercher à 11h30, midi et que le soir, ils viennent nous chercher à 7 heures et demi, ça serait cool."

LA CONNAISSANCE DE L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Les canaux d'information**

"Pour choisir une activité, je me rends à Info jeunesse. Je dis, bon, ma fille a tel âge, qu'est-ce que vous avez à me proposer ? Et puis c'est eux qui me disent. Il y a des trucs qui sont sympas, et puis il y en a d'autres qui vont moins tenter ma fille. Une fois elle a fait un stage d'informatique. Elle a aussi reçu de l'information sur un stage d'initiation au surf des neiges, mais ma fille n'a pas voulu y aller. Info Jeunesse est un centre qui

dépend de la Mairie et qui informe sur toutes les activités qu'il y a pour les jeunes. Il est bien situé en centre-ville. Il ressemble à un office du tourisme pour Jeunes."

"Mais il faut y aller au Centre Info Jeunesse ou à la CAF. On ne vous envoie rien. C'est vous qui devez faire la démarche. A Info jeunesse, il vous donne les infos qui dépendent de la ville, mais rien qui est extra Mairie ou extra CAF. Chacun a ses structures et c'est à vous après, en posant des questions à vos copines à droite à gauche de savoir ce qui est le plus intéressant."

"A la fin de l'année scolaire, l'école transmet vers avril - mai, une liste pour les enfants qui veulent partir en colonie. Je suppose que cela dépend de la Mairie ou de la CAF, mais je ne sais pas trop."

- **Les attentes en matière d'information**

"Je ne me sens pas bien informée et c'est pénible de devoir toujours faire la démarche vers les structures (Info jeunesse, CAF) pour rechercher de l'information."

Entretien 3

Vence. Couple avec deux garçons (14 ans et 8 ans) vivant dans une villa proche du centre ville. La mère est cadre et le père artisan avec un revenu mensuel de 20 à 30 000 F. Le ménage possède deux voitures.

LES FACTEURS DETERMINANT LA PRATIQUE DES ACTIVITES DE LOISIRS

- **Le coût des activités**

"Le prix des activités n'est pas un problème. Bien sûr, les séjours de vacances sont chers, mais cela n'a pas empêché mes enfants de partir".

"Les activités sportives de manière générale devraient être moins chères. Nous on travaille à deux, on a les moyens de payer, mais il y a beaucoup de parents qui peuvent pas se payer ça, c'est dommage parce que c'est bien que les enfants passent du temps sur les terrains plutôt qu'ailleurs."

- **La proximité, les horaires et la disponibilité des parents**

Avec mon métier, je n'ai pas d'horaires réguliers. Jusqu'à présent je ne travaillais pas le mercredi. A la rentrée, quelqu'un va s'occuper du petit le mercredi pour lui faire faire ses devoirs et l'emmener au sport. Le soir, c'est moi qui m'occupe des enfants ou leur grand-mère."

- **L'offre de loisirs**

L'offre de loisirs est une première contrainte pour choisir les activités. Le choix des activités se fait par rapport à ce qui est proposé évidemment. Mais je trouve que l'offre en matière de loisirs est assez diversifiée. Tout se développe, tous les loisirs, tous les sports sont quand même beaucoup plus faciles qu'ils ne l'étaient dans le temps. (...) C'est énorme tout ce qui peut exister. Il y a vraiment beaucoup de choses."

"La Mairie organise des passeports vacances : 80 F la semaine, c'est pas cher. Tous les jours, ils leur proposent des activités différentes. Je le récupérais le midi et je le ramenaient à deux heures. Il n'y a aucune obligation, on peut le laisser que le matin, on peut l'amener que l'après-midi. C'est cool pour les vacances, c'est pas comme un centre aéré où c'est toute la journée. De temps en temps, ils aiment bien ne rien faire. Ils font des activités simples comme du football, de la pétanque, du volley, du basket, un petit peu de tout, des jeux de stade. Il y a une journée où ils ont fait de la marche dans la rivière. C'est sympa ça, c'est bien. Bon il faut être disponible parce que le midi il faut les récupérer, mais plutôt qu'ils traînent, c'est bien. La formule existe pour les petites et les grandes vacances.."

- **L'incidence des activités de loisirs sur d'autres activités**

"Je trouve que pour le grand, ce n'est pas évident de faire du sport le soir : en rentrant de l'école c'est pas toujours évident, il y a le travail, les devoirs, le temps de repos."

"Je suis un petit peu aussi pour le fait que de temps en temps ils ne fassent rien, à ce qu'ils s'amusent tranquille, à ce qu'ils soient un peu sans activité."

"Je pense que les enfants n'auraient pas le temps de faire d'autres activités dans l'année. Ils pourraient les pratiquer dans le cadre de stages pendant les vacances. Après il faut assumer tout et ça fait des plannings trop chargés. Courir, courir sans arrêt, non. Donc on fait ce qu'on peut. Deux sports c'est bien."

OPINIONS ET ASPIRATIONS SUR L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Opinions vis-à-vis des de divers types de structures**

"Quand l'aîné était petit, il allait au centre aéré. Ce type de centres est une nécessité pour les gens qui travaillent."

"Les enfants partent au ski en colonie avec "Pro BTP" et le Ski club de Vence. La première fois que le petit est parti, il avait 4 ans : à Breille. Ils sont également partis à l'étranger : Autriche, Italie. Lorsqu'ils partent en France, c'est hors département (Savoie, Haute-Savoie) et y vont en car. Ils ne partent pas très souvent en colonie car ils n'ont pas beaucoup de temps de disponible, partent souvent chez la famille ou avec les parents. A chaque fois que les enfants sont partis en colonie ça s'est bien passé."

"J'aime bien aussi la formule des séjours linguistiques. Mon fils de 25 ans l'a fait, celui de 14 n'a pas besoin comme il part aux Etats-Unis et le dernier est encore trop petit."

"Pour ce qui concerne les colonies de vacances, je ne prends pas spécialement l'avis des autres pour me faire une idée, je fais a priori confiance aux structures. Je me dis que ce sont des gens qui sont qualifiés et qui sont capables de faire leur travail. Chacun fait son boulot."

"En ce qui concerne le scoutisme, on ne peut pas tout faire. On connaissait des petits qui étaient partis, qui faisaient pas mal d'activités, ils sortaient pas mal, c'était pas mal aussi. C'est des choix quoi."

- **Les souhaits pour le futur**

"Je suis satisfaite de la manière dont mes enfants occupent leur temps libre. J'estime qu'ils sont déjà autonomes pour organiser leur temps libre, que le grand se débrouille davantage par rapport aux jeunes de son âge. On les a habitués à se débrouiller, à

prendre les cars, à prendre les trains, à prendre l'avion. Il a 14 ans, il va en Amérique tout seul. Il y a les changements d'avion, il y a tout ça et ça fait déjà quelques années. Donc quelque part, il se débrouille obligatoirement. Il part en colonie, ils vont à l'école. Ils se prennent en charge. Le petit est encore un peu petit, mais à sa mesure aussi... Et c'est vrai que les colonies où ils se débrouillent, c'est pas mal."

"Je souhaite que les enfants aient à la fois des activités culturelles et sportives. Ils ont besoin d'évacuer un petit peu, donc les sports qu'ils veulent et un petit peu des activités telles que le théâtre ou la musique, soit arts plastiques, soit les échecs, un petit peu des deux quoi, de telle manière à faire l'équilibre de chaque."

"Je préfère que les enfants puissent essayer une activité lors d'un stage par exemple avant de les y inscrire pour l'année. Si on les écoute, ils aiment tout et après au bout de deux, trois fois, c'est j'ai plus envie."

"Il y a un intérêt à ce qu'il y ait des équipements sportifs en libre accès, qu'il y ait beaucoup de stades pour que les enfants puissent s'amuser, avec un minimum de surveillance, des terrains de tennis gratuits mis à disposition par un club municipal parce que pour certains enfants, payer 50 francs de l'heure c'est cher. Tout le monde n'a pas les moyens, mais il y a quand même un petit souci dans ces activités quand c'est ouvert. Il y a des mini centres de sport, mini basket, ils ont fait beaucoup à Cagnes sur mer. Mais c'est souvent occupé par une certaine catégorie d'enfants qui sont là et qui ne veulent pas laisser la place. Bon il vaut mieux qu'ils soient là que de traîner. Donc c'est vrai que c'est un petit peu embêtant. Après ce serait pas mal de faire un système où on donne une clef contre quelque chose et toutes les heures de le relayer de manière à ce que tout le monde puisse en profiter."

"Ce serait intéressant que des structures aident le grand à organiser des projets de vacances, mais pas encore pour le petit. J'estime que pour mes enfants ce n'est pas indispensable car ils ont l'occasion de faire beaucoup d'activités en famille, ont l'habitude de se débrouiller, mais ce serait bien pour d'autres enfants qui sont moins autonomes."

LA CONNAISSANCE DE L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Les canaux d'information**

"J'ai l'impression d'en apprendre tout le temps sur les loisirs. Je suis bien renseignée, je connais les activités dans les villes voisines comme Cagnes, Villeneuve-Loubet, Saint-Laurent, Nice.

Je suis informée par le bouche-à-oreille. Quand j'ai une idée sur une activité, j'en parle autour de moi. Mais je fais des démarches pour trouver de l'information dans les organismes publics. Je suis toujours à regarder, à m'occuper pour voir parce qu'il y a plein de choses. Je connais Jeunesse et Sports à Cap 3000. J'y trouve des renseignements intéressants sur tout ce qui existe en matière de séjours de vacances et d'activités sportives. On a découvert par Jeunesse et Sports un centre de vacances pour tous dans des gîtes, près de Breille sur Royal, le Hameau de la Minière. Ce sont des

chantiers d'été : les jeunes restaurent. Les enfants sont occupés et les parents peuvent partir en balade la journée. Cette formule qu'on a expérimentée il y a trois ans me plaît."

"Je sais que la MJC propose pas mal d'activités grâce au livret qu'ils éditent. Je vais également à la Mairie, dans les offices de Tourisme. Je lis aussi les journaux, mais pas tout le temps. Je reçois de l'information de la CAF, mais pas tellement sur les vacances, les vacances de la CAF exceptées."

"L'école informe les enfants sous forme de brochure sur le passeport vacances, qu'on a connu par ce biais."

- **Les attentes en matière d'information**

"Je pense que la Mairie pourrait faire un compte-rendu des activités dans son bulletin municipal, même si ce n'est pas évident."

Entretien 4

Menton. Couple avec deux filles (16 ans et 11 ans) vivant dans une maison en location, sur les hauteurs de Menton, mais à cinq minutes du centre ville en voiture. La mère est aide-soignante, le père fonctionnaire municipal et ils ont un revenu mensuel de 15 à 30 000 F. Le ménage possède une voiture et un scooter. Ce scooter n'est pas utilisé par la fille aînée.

LES FACTEURS DETERMINANT LA PRATIQUE DES ACTIVITES DE LOISIRS

- **Le coût des activités**

" Vous savez, on organise notre vie en fonction de nos filles. Je vous donne un exemple : mon mari avait un vieux scooter. On a demandé à ma fille aînée si elle voulait un scooter, elle n'a pas voulu, donc il a changé le sien. (...) Si elle part en Amérique l'année prochaine, c'est un voyage qui va coûter 4000 ou 5000 francs et on lui paiera, je veux dire, même si pendant deux mois je ne m'achète pas une paire de chaussures ou un pantalon. Mais c'est sûr que des fois c'est un peu raide, ça tombe à des mauvaises périodes, les impôts nous loupent pas, comme tout le monde, les impôts locaux..."

"Le coût des activités n'est plus un problème pour nous, mais il l'a été quand je travaillais à mi-temps et que j'avais un autre travail : c'était plus difficile quand c'était le coût des 1300 F pour la natation synchronisée et compagnie. C'est toujours un problème quand on est juste, mais ça l'est pas à partir du moment où c'est pour les enfants. On s'arrange, on fait sur autre chose."

- **La proximité, les horaires et la disponibilité des parents**

"Je suis aide soignante : je travaille une semaine 5 jours, une semaine deux jours. Je travaille un week-end sur deux. Mon mari qui travaille à la Mairie a des horaires de bureau : 8h-12 heures / 14 h-18 h. Donc c'est lui qui récupère les filles quand il sort du travail. On s'arrange assez bien, on est bien organisé justement pour qu'elles n'aient pas ce problème de vagabondage en ville. Si mon mari ne peut pas les récupérer parce qu'il a une réunion, c'est ma belle-mère qui vient les chercher à l'école. Elles ne remontent pas seules à pied."

"Pour les cours d'équitation, je m'arrange avec ma collègue. Elle emmène les filles et si elle ne les attend pas, c'est moi qui vais les récupérer, selon l'heure à laquelle je finis le travail.(...) On s'arrange parce qu'elle travaille dans le même milieu que moi, mais de nuit. On s'organise donc toutes les deux. Si c'est pas nous, c'est les maris, les enfants ne loupent pas un cours. A part si on part en vacances."

"Je ne prends pas mes congés comme je veux, donc je ne peux pas choisir en fonction des vacances de mes filles. Et puis je travaille toute l'année, donc c'est sûr, quand je suis en vacances je les veux avec moi, je ne vais pas les envoyer en centre de

vacances... Quand on peut se retrouver tous ensemble, en général je ne les envoie pas. Le mercredi, je ne peux pas les envoyer parce qu'elles ont classe."

"En dehors du fait que je travaille, on est tout le temps ensemble, je vais nulle part sans les emmener, je ne suis jamais partie un week-end avec mon mari en les laissant. Je les ai toujours emmenées partout où je suis allée, de petites à maintenant. Je les ai jamais laissées. Partout où on va, elles viennent."

"Quand vous voyez les enfants dans les cités à l'heure actuelle, si on les occupait un peu, si on leur laissait pas leur temps libre justement, peut-être qu'ils auraient justement moins le temps de faire des conneries. (...) Il faut bien avouer que la délinquance est jeune. A 15 ans, ils pensent déjà à casser des voitures pour prendre les postes, faire le vol à l'arraché. Dans la région c'est abominable. C'est tout le temps libre justement. Les parents travaillent de plus en plus aussi, je reconnais bien que la mère est de moins en moins souvent au foyer, ça y joue aussi. Il n'y a plus cet encadrement justement et il faut leur trouver un truc pour les occuper. Un enfant comme je vous dis, il va s'organiser son truc à sa façon à lui et ça va pas donner le résultat escompté au départ."

- **L'offre de loisirs**

"Dans les centres de vacances qui sont organisés par la Mairie de Menton, c'est bien, il y a un bon encadrement. Tous les retours que j'en ai, c'est bien. Ils font ça aussi l'hiver pour le ski, le mercredi. Ils partent toute la journée au ski les mêmes, c'est bien, c'est vachement bien organisé. Il y a des bons monos. Ce sont des monos qui sont là à l'année, qui font l'hiver et l'été. Je vous donne un exemple : ils partent à Oron, Valberg, des trucs comme ça. Oron, j'y suis montée en tant qu'accompagnatrice de la classe. La petite était en 6^{ème}. Ils avaient donc tous six ans, les mamans ont accompagné la classe. Moi j'ai vu bosser les monos et il y a un bon encadrement. Bon là il n'y en avait que deux, mais parce qu'il y avait 4 mamans accompagnatrices. (...) Au niveau de l'encadrement, je ne m'inquiète pas trop : ce sont des gens de 25-30 ans qui font ça tous les ans, et ce sont toujours les mêmes en général. Les jeunes de 18 ans sont rares et quand ils les prennent, ils viennent plutôt des centres aérés, mais ils les utilisent comme des mains en plus pour surveiller, mais pas tellement au niveau encadrement."

"Les centres de vacances c'est bien, ils leur font découvrir la nature, ça les change un peu de la ville, de leur vie quotidienne de tous les jours où ils sont à l'école."

"Moi je préfère plutôt être indépendante, faire les choses toute seule, plutôt qu'avec des personnes qui me commandent en fait" (La fille aînée).

"J'aime pas parce qu'on fait toujours pratiquement les mêmes choses, on chante, on va des fois dehors, on va toujours à la plage et tout ça ; tandis quand on est à la maison, on fait des choses plus différentes, donc je préfère" (La fille cadette).

- **L'incidence des activités de loisirs sur d'autres activités**

" Vous savez, toute l'année elles ont l'école, je veux dire, si en plus pendant les congés, on leur bourre le crâne avec les activités culturelles, je veux bien, ça peut être

intéressant. Je préfère autant qu'elles fassent un voyage dans une région particulière ou dans un site particulier, qui apprennent beaucoup plus, qu'elles se mettent sur un bouquin où elles vont s'ennuyer au bout de cinq minutes. Dans l'école où elles se trouvent toutes les deux, c'est relativement bien organisé au point de vue culturel, dans le sens où elles font le patrimoine, elles font des trucs comme ça. Non là-dessus ça va, niveau culturel, ça va."

OPINIONS ET ASPIRATIONS SUR L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

• Opinions vis-à-vis des de divers types de structures

"Les centres aérés, j'ai plein de reproches. Je pense que beaucoup n'ont pas de formation pour faire les centres aérés. Il y a des mairies où ils prennent les dames qui travaillent dans les cantines ou les trucs comme ça. Comme l'été les écoles sont fermées, ils les prennent pour les recycler en centre de jeunesse. C'est pas tout à fait pareil : être dans une cuisine, servir un repas à un enfant et s'occuper d'un enfant au niveau activités, c'est pas la même chose. Je pense que c'est un petit peu juste à ce niveau là, à mon point de vue. Maintenant je ne dis pas qu'elles sont nulles, mais un peu de formation serait nécessaire. L'enfant, c'est particulier, c'est comme l'adolescent... Je pense qu'elles pourraient le faire si elles avaient une petite formation. Ce serait plus sympa. Comme nous à notre niveau, je veux dire moi dans mon travail, on a des formations. (...) Il n'y a pas de secret. (...) Je connais personnellement des personnes qui sont recyclées en été. Je trouve que certaines personnes c'est intolérable. Déjà elles n'ont aucun contact à avoir avec les enfants parce qu'il faut de la patience, de la psychologie. Il n'est pas normal qu'un enfant pleure, à part s'il y a un problème de relation fusionnelle avec la mère, (ça c'est encore une autre histoire), quand on l'a mis au centre aéré : premier jour oui, deuxième jour oui, troisième jour oui, pendant toutes les vacances non ! Donc c'est qu'il y a un problème. (...) Il n'y a pas assez de formation pour qu'elles puissent éclaircir ce genre de situation."

"Je ne laisserais pas partir mes enfants dans en colonie en dehors du département. Moi je laisse partir quand j'ai un repère, c'est-à-dire quelqu'un que je connais. Je connais énormément de monde dans la région de par mon travail, de par le travail de mon mari qui travaille à la Mairie. Il faudrait que je sois sûre à 100% de l'encadrement. Sinon non. Elles sont parties en dehors du département avec la maîtresse, mais c'était la maîtresse, il y avait des mamans accompagnatrices que je connaissais. Je ne m'inquiétais pas."

"Les scouts, c'est pareil que la colonie dans le résultat. Je trouve que c'est sympa, l'initiative est bien aussi, mais avec ce qui se passe dans la vie courante, ça me fait un peu peur. Il s'est passé des choses quand même dans les camps de vacances, chez les scouts, et moi personnellement, ça me fait un peu flipper quand même. Je suis pas confiante à 100%, loin de là."

• Les souhaits pour le futur

"Vous savez, le problème de l'offre de loisirs, comme de partout, c'est un problème de place par rapport au nombre de personnes qui veulent adhérer. Donc il faudrait peut-être

faire des ouvertures un peu plus larges sur les différentes activités proposées. Je connais pas trop ce domaine non plus, mais je sais qu'il y a beaucoup de demandes et qu'il y a qu'un nombre limité de places... Donc il faudrait peut-être développer à ce niveau là. Peut-être surtout en matière artistique, comme la poterie, la peinture, les cours de théâtre."

"Ca me plairait de pouvoir accéder librement à des équipements pour les loisirs. En fait ce qui serait bien, ce serait que des jeunes apprennent à d'autres jeunes ce qu'ils savent faire sans qu'il y ait d'adultes au milieu. Par exemple des 15-16 ans nous apprennent à faire des choses que nous on n'a jamais vues, qu'on n'arrive pas à faire, qu'ils nous expliquent, qu'ils nous donnent leur technique, pour qu'on progresse. Parce que les adultes ils nous disent ça, ils croient que c'est facile, mais quand on est enfant, c'est dur. Avant, j'avais une autre monitrice d'équitation, elle nous disait : passez au galop, passez au galop et moi mon poney voulait pas passer au galop. Elle me disait : dépêche-toi, mais c'est dur. On va essayer, mais quand il veut pas, il veut pas. Maintenant on a quelqu'un de plus jeune, de 20 ans, qui nous fait les cours et elle nous comprend mieux que celle qu'on avait avant" (Les filles).

"Un enfant ne peut pas se débrouiller par lui-même, on a tout à apprendre. A notre âge on en apprend encore. Vous êtes dans un travail, vous avez un chef, vous avez quelqu'un qui vous dit comment il faut faire le travail. Pour l'enfant c'est pareil au niveau de l'organisation de sa vie, il ne peut pas s'organiser tout seul, il faut qu'il y ait quelqu'un derrière, sinon ça ne colle pas. Sinon oui, il va s'organiser, mais à sa manière et le résultat on le voit. (...) Il faut faire confiance aux gens qui encadrent les enfants. En général, dans ce qui est organisations sportives, ils sont tous brevetés, on ne met pas n'importe qui. Non, je fais confiance, le tout c'est qu'il ne me vienne pas un écho, sinon c'est plus pareil."

"Il faudrait vraiment développer des activités. Par exemple, pour quelqu'un qui est passionné comme ma sœur de hip hop, il n'y en a pas à Menton. Je crois qu'il faut aller à Roquebrune, de l'autre côté. En fait ce qu'il faudrait, c'est que ce soit assez près, parce qu'il y a des choses qu'on peut faire comme ça, mais c'est loin. J'ai une copine, elle voulait faire du ping-pong parce qu'elle adore ça et puis elle peut pas parce qu'il n'y en a pas à Menton. Et dans les alentours, Sospel, Roquebrune, il n'y en a pas. Donc elle ne sait pas où est-ce qu'il faut qu'elle aille. Le canyoning ou des activités comme ça, ici on peut pas le faire" (Les filles).

LA CONNAISSANCE DE L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Les canaux d'information**

"Pour l'équitation, j'ai eu l'information par une amie. Pour la danse, tout le monde sait qu'il y a des trucs de danse. Mon mari travaille à la Mairie. Le conservatoire fait partie de la Mairie en fait. Pour la natation synchronisée, je connaissais bien la prof qui s'en occupait."

Mon mari travaillant à la mairie, je connais bien l'offre en matière d'activités sportives. Par exemple, pour faire pratiquer un art martial à ma fille, il y a deux clubs à Menton, donc j'irai voir les deux. Un club, mon mari connaît le prof. Il est bien, il paraît. Un bon entraîneur c'est important, il ne faut pas que ce soit n'importe qui qui gère ce genre de choses. C'est comme tout, de toutes façons, dans toutes les activités que vous pouvez faire qui sont un petit peu particulières. Un match de foot, au niveau technique, ça va pas être très important si le prof n'est pas très bon. Mais au niveau équitation, s'il y a un mauvais prof, ça peut être grave, parce que s'ils font une chute à cheval... Le karaté, c'est pareil. Si c'est un mauvais prof, un mauvais coup donné.... Je vais un petit peu voir."

"Pour le reste, je n'ai pas de connaissance particulière, quelques bribes quoi, au niveau des centres, des colonies. Comme je vous dis, je suis incapable de vous dire. Il n'y a pas une bonne information, je trouve que ça manque d'information. La Redoute, il vous envoie des trucs tous les deux jours, offre spéciale...Ils pourraient faire pareil"

"Dans ma classe ils font pratiquement tous une activité différente, donc si je veux faire du karaté, je vais demander à celui qui fait du karaté, et puis il me prendra les informations, après je me débrouillerai avec." (La fille aînée)

"La mairie et l'école sont les deux organismes principaux. L'information, ça vient souvent d'eux."

- **Les attentes en matière d'information**

"Aller chercher de l'information, c'est perdre du temps. Je trouverai bien mais je vais tourner sûrement un moment. Trouver, si on a envie de trouver quelque chose on le trouve forcément. Le but, c'est d'y arriver qui va être un peu plus compliqué, parce qu'on ne va peut-être pas s'adresser à la bonne personne au départ. Recevoir des informations, ça ferait gagner du temps, surtout parce qu'il est vrai que je peux me débrouiller, j'ai un collègue à la Mairie de Roquebrune, je peux m'arranger. C'est vrai qu'au niveau de l'information, quelqu'un qui vient d'habiter ici, il est paumé. Moi ça va, ça fait 18 ans que j'habite là, je connais quand même du monde, ça peut aider."

"Au niveau de l'information, je pense que ça passe mieux tout ce qui est Mairie, Conseil Régional. Pendant les élections, ils vous envoient des papiers dans la boîte aux lettres, ils pourraient faire pareil, surtout en sachant au niveau de la délinquance ce qui se passe maintenant. (...) Parce que la jeunesse est de plus en plus difficile, même les miennes. Les enfants, c'est plus notre génération, on les élève différemment, c'est sûr. La mère n'est plus au foyer. C'est sûr que si on n'a pas trop d'infos, on ne sait pas trop où on va hein !"

"Ce qui serait bien en début d'année, parce que dans la presse ça paraît, mais c'est un jour ça, un jour ça, un jour ça..., moi j'achète pas le journal, j'y jette un œil quand je suis au boulot de temps en temps, ou une parution en Mairie peut-être, comme ils publient les bancs. Ou même la CAF par ville et que tout le monde reçoive un papier : il va se dérouler telle chose et telle chose de telle date à telle date. Ce serait sympa. Vous avez l'information, elle arrive à la maison, vous n'avez pas besoin de courir à droite à gauche."

La plupart des gens n'ont pas le temps. Donc si les enfants ne font pas de loisirs, n'ont pas ce qu'ils devraient avoir au niveau occupation, c'est parce que les gens n'ont pas le temps de se rendre sur place, de perdre du temps parce qu'ils savent pas à qui il faut s'adresser. C'est vrai qu'en recevant un truc à la maison, ça fait l'unanimité. Vous le recevez une bonne fois pour toutes."

"On irait volontiers dans un service "jeunes" pour savoir les activités qu'on peut faire, qui sait qui s'en occupe, comment ça se passe la journée. Et surtout pour avoir des conseils : par exemple si vous êtes comme ça, vous pouvez pas faire ça. (...) Par exemple, j'arrive au karaté et ils me disent : ah il faut que vous ayez passé çà pour faire çà" (Les filles).

Entretien 5

Nice. Couple avec trois enfants (un garçon de 13 ans et deux filles de 15 ans et 6 ans) vivant dans un immeuble d'un quartier excentré. La mère est assistante dentaire, le père informaticien et ils ont un revenu mensuel de 10 à 15 000 F. Le ménage possède une voiture.

LES FACTEURS DETERMINANT LA PRATIQUE DES ACTIVITES DE LOISIRS

- **Le coût des activités**

"Dans l'année, le coût des activités n'est pas un frein, dans la mesure où je connais des activités bon marché ou gratuites pour les enfants. Pour les loisirs, on se contente de ce qu'on a et on voit si on peut, si on peut pas, si l'occasion se présente. Mais on ne fait pas trop de projets d'avance. Ça se décide toujours tard."

"On part en vacances en gîte ou en camping et on n'aurait pas les moyens de partir à cinq à l'hôtel. L'hiver, lorsqu'on part à la montagne, on ne va pas dans les stations car cela coûte trop cher, on loue dans les villages aux alentours. Globalement ce sont des vacances qui coûtent cher et cette année on n'y est pas allé."

"Des fois, mes enfants m'ont dit, j'aimerais bien partir, il y a ça qui est proposé ou ci ou là, mais j'ai dit : écoute non je ne peux pas, ça coûte trop cher. Mais bon c'est une question de choix aussi."

- **La proximité, les horaires et la disponibilité des parents**

"Mes enfants n'iront pas chercher à faire des activités qui ne sont pas dans le quartier. Si ma fille aurait voulu faire de la natation toute l'année, c'était embêtant parce qu'il y a plusieurs piscines qui sont couvertes dans Nice, mais moi avec mes horaires de travail, j'ai dit non. L'équitation, j'ai dit non c'est pas possible. On fait en sorte de faire avec ce qui nous est proposé, il y a tellement de choses qui sont proposées, qu'on arrive à trouver, à nous satisfaire."

"Quand je vois qu'il y a quelque chose qui peut convenir, je les inscris. Quand les dates ne me conviennent pas, ou la participation financière, le coût, soit l'encadrement, soit le lieu, je m'organise autrement, j'ai la chance de pouvoir m'organiser autrement."

"Je suis relativement présente parce que je travaille à mi-temps. Je travaille trois jours par semaine en tant qu'assistante dentaire (le mardi et le vendredi jusque tard le soir et une demi-journée). Les jours où je rentre tard, ce sont les grands qui vont chercher leur petite sœur à la garderie le soir ou la grand-mère. Les enfants se font alors à manger tout seuls. Le mercredi je ne travaille pas car je fais un petit peu le chauffeur pour les enfants

et parce que j'ai la petite dernière à garder aussi, et puis les petits cousins et cousines qui viennent à la maison. Je fais moi-même du volley un soir par semaine, mais je fais d'abord passer les activités des enfants en premier et je pratique une activité dont les horaires n'empiètent pas sur les activités des enfants."

"J'aurais aimé faire du base-ball. Mais il fallait aller le samedi et le mercredi au stade et il fallait prendre le bus et tout. J'étais encore petit et maman a dit non. Et le week-end on n'est pas souvent là et si c'était le samedi après-midi, ça nous empêcherait de partir en week-end chez les grands-parents" (Le garçon).

- **L'offre de loisirs**

"C'est un bonheur d'habiter Nice. On a la mer, on la montagne à une heure de route, les parcs nationaux du Mercantour, tout ça. Pour le ski, on a trois stations toutes proches de Nice, mais il y a beaucoup de monde pendant les vacances scolaires et pas toujours de la bonne neige. En matière d'activités, l'offre est très importante dans le quartier, les enfants ont beaucoup de chance et la ville de Nice subventionne beaucoup d'activités."

" Je me contente de ce qu'il y a et je fais avec ce qu'il y a et je trouve qu'il y a pas mal de choses, donc je suis vraiment satisfaite. Il y a des terrains qui sont ouverts. Je trouve que c'est une chance de pouvoir aller prendre un ballon, aller jouer sur des terrains qui sont ouverts. Normalement ils sont fermés, mais il y a des trous dans les grillages. La Mairie le sait bien et puis ça reste depuis des années. Quand les jeunes se retrouvent pour jouer ,c'est fabuleux. C'est bien qu'on leur laisse ce libre accès. Ce que je regrette c'est que des jeunes viennent de temps en temps pour détériorer et casser. Dans ce cas là j'interviens et puis j'essaie de leur faire comprendre que c'est dommage parce qu'on leur laisse des terrains et des responsabilités. Quand même il y a plein de choses."

"C'est dommage que les centres aérés se situent à l'école du quartier, avec les enfants du quartier. Il n'y a pas assez la coupure. Mais c'est très bien pour ceux qui n'ont pas la chance de faire autre chose. Mais c'est bien ce qu'on leur propose. Ils profitent de toutes les structures qu'il peut y avoir dans le quartier, entre autres la piscine. Et sinon, ils sont amenés à faire des visites de tous les musées, de tout ce qu'il peut y avoir à visiter dans Nice ou notre région. Ils partent aussi dans l'arrière-pays. Je sais qu'ils organisent des nuits sous la tente, des mini-séjours. Il y a plein de choses, c'est formidable. Quand mes enfants y sont allés, ils ont eu la chance de partir une nuit sous la tente. C'est bien, ils ont plein d'activités qui sont proposées. Je les mettais le matin, je les récupérais le soir, j'étais bien informée du programme, de ce qu'ils allaient faire. Quand ils sont partis camper, je m'inquiète de savoir qui va les encadrer, les conditions, quel effectif, etc. dans la mesure où j'ai l'habitude aussi. Je ne les confie pas comme ça aveuglément. Il y a plein de gens compétents tout autour de nous, mais c'est ce que devraient faire tous les parents du reste. On ne confie pas ses enfants comme ça sans s'inquiéter de savoir qui exactement et de discuter un peu avec les adultes et pour voir un peu leur façon de voir, leur conception des choses."

"Il existe cependant un manque d'infrastructures pour l'accueil des séjours de vacances. En même temps, il y a pléthore en matière d'offre de séjours organisés pour les enfants."

Il y a beaucoup beaucoup de choses organisées, donc il y a un grand choix. Mais ces séjours sont trop coûteux. Maintenant avec toutes les consignes de sécurité et autres, les normes, ça coûte cher d'envoyer les enfants une semaine. (...) Je trouve que ça coûte très cher, surtout quand l'encadrement est déficient, pas assez compétent, avec des moniteurs trop jeunes."

"J'ai été très déçue de voir que pour une certaine population, pour laquelle la CAF essaie de mettre en place des choses, une population défavorisée, il faut tout organiser, tout préparer et tout leur amener à la maison. Il faut aller les chercher, sinon ils font pas la démarche de dire, je vais me renseigner, j'emmène mon enfant par la main le mercredi. Pendant l'heure de cours, j'ai plein de choses à faire à la maison mais tant pis ! Je reste là où je profite, je fais mon marché et je récupère mon enfant. C'est un peu contraignant, c'est difficile, mais on s'adapte. Et en fait, je crois qu'ils font pas l'effort, cette démarche là. C'est tellement plus simple de laisser les enfants jouer en bas de l'immeuble, comme ça, quand c'est l'heure de manger, on crie à table par le balcon. On n'a pas besoin de les accompagner. Il faudrait aller, les prendre par la main, taper à chaque porte et dire : voilà on propose ça, je vous aide à remplir le papier. Vous me direz, c'est des mentalités, je suis sûre qu'on pourrait changer les choses. Des fois, je dis que c'est bien de proposer plein de trucs, gratuitement, de subventionner. La ville de Nice subventionne énormément, il y a beaucoup d'argent. Et en fait, on déresponsabilise un peu trop. On devrait intervenir autrement, proposer des activités, parce que les gens n'ont pas les moyens, les encadrer c'est très bien, leur donner les moyens de faire des tas de choses, c'est très bien, mais responsabiliser un peu plus les parents."

- **L'incidence des activités de loisirs sur d'autres activités**

"Je fais en sorte que mes enfants n'aient pas trop de moments creux, où ils pourraient s'ennuyer. Ils ont tout ce qu'il faut. Je fais en sorte de leur proposer des loisirs, de les inscrire à des activités. (...) En semaine, ils sortent de l'école, ils ont les devoirs à faire, donc non, ils ne vont pas. C'est très rare et quand ils me demandent, c'est oui, je te vois de là, donc tu vas là-bas, tu fais une heure de tennis avec tes copains, et puis tu rentres à telle heure précise."

OPINIONS ET ASPIRATIONS SUR L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Opinions vis-à-vis des de divers types de structures**

"Les enfants ne vont pas en colonie, en camp tout ça je ne les y mets pas parce que je n'ai pas trop confiance. Ou alors il faut que je connaisse vraiment. Bastien est parti cette année au judo plusieurs fois une semaine. Je connais bien son moniteur de toute l'année, je connais les autres moniteurs qui sont avec lui qui encadrent. Ce sont des personnes en qui j'ai confiance. Ce qui n'empêche pas qu'il peut arriver un accident. Tout ce que j'entends aux actualités en permanence. Là encore cet été, essentiellement chez

France Télécom, il y a eu pas mal d'accidents graves corporels. (...) J'ai peur parce qu'il y eu des négligences, un manque de sérieux dans l'encadrement."

"Une mère de famille, c'est rassurant pour les parents, car on a souvent affaire à des animateurs, des jeunes pleins d'entrain pour faire des tas de choses c'est vrai, mais pas forcément... Et puis pour l'écoute. Une maman c'est important quel que soit l'âge. Même les ados, ils ont besoin d'avoir l'écoute d'une maman parce qu'on peut partager avec des animateurs des petits soucis d'adolescents, avec les copains et les copines on peut partager pas mal de choses, mais je pense aussi que c'est important d'avoir une écoute. Les animateurs ce sont souvent des jeunes célibataires, etc. et je sais que quand on est parent, on a une autre relation, une autre écoute. Je regrette que l'encadrement soit trop jeune. Après il y a des jeunes qui sont très biens. Mais dans la mesure où mes enfants je les occupe autrement, je ne vais pas prendre le risque de les mettre dans un organisme où il peut y avoir un dérapage et un accident grave."

"Les enfants aujourd'hui font beaucoup d'activités intéressantes et coûteuses avec leurs parents et demandent à faire les mêmes lors des séjours de vacances. Ils aspirent à faire des activités coûteuses parce qu'encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat. Et puis il faut du matériel, ne serait-ce que pour une activité VTT. Je ne vois pas l'intérêt des colonies conçues comme des garderies. Les faire garder, ils peuvent être gardés chez les grands-parents. Et ils vivent en collectivité toute l'année à l'école, ils n'ont pas besoin encore. Les enfants ont besoin de faire des activités qui les sortent de l'ordinaire, des stages sportifs, des séjours à l'étranger pour perfectionner l'apprentissage des langues dans le cadre de structures, etc."

- **Les souhaits pour le futur**

"Ce que mes enfants aimeraient vraiment faire, c'est ce que j'ai pu faire quand j'étais jeune et que des gens de ma génération ont pu faire quand ils étaient jeunes. A 15 ans, on partait avec une bouteille de coca, un magnéto, on partait à pied jusque dans les collines. On avait une demi-heure de marche jusqu'à l'aire Saint Michel, un petit parc qui n'est pas surveillé, un peu aménagé avec des sentiers de randonnées, des espaces pour jouer au ballon. C'est des terrains qui appartiennent à la ville, mais c'est la campagne. Il y a des points d'eau. Et donc nous on partait, on vivait un peu l'aventure, on se retrouvait pour des goûters, on jouait au ballon, on s'amusait c'était bien. Après dans le cadre de vacances chez mes grands-parents, j'aimais bien partir avec des copains aussi. On partait à vélo, on faisait des expéditions, on allait pêcher. On vivait un peu cette petite aventure qu'on peut vivre chez les scouts ou voilà. Mes enfants, on les a emmenés camper au bord d'une rivière, on a fait du camping sauvage et ils nous ont dit : on pourrait faire un feu. On a dit d'accord. Mes enfants m'ont dit : on aimerait bien le refaire mais qu'entre nous, que vous les parents ne soyez pas là. Et j'ai envie de voir comment je peux leur organiser un truc en étant pas loin quand même ou en trouvant un paysan qui accepte de les laisser camper sur leur terrain. Il faut que j'aille voir dans l'arrière-pays, que je me trouve un endroit, que j'explique à des gens : on ne dit pas aux enfants mais je serai là. Mais j'ai envie de leur donner des occasions comme ça, parce que c'est normal qu'ils aient envie de ça. Quand j'amène des copains et des copines de mes enfants vivre des choses comme ça, ils disent : ta maman est formidable, t'as de la

chance d'avoir des parents comme ça. S'ils ont pas le choix, si on leur laisse pas une part d'initiatives, un part de rêves, où ils peuvent organiser eux-mêmes leurs loisirs ou leurs trucs, effectivement ils vont rester consommateurs. Mais ils sont comme nous, ils ont envie des mêmes choses. Et çà çà manque, il faudrait qu'on puisse leur offrir ça."

"L'idéal, c'est que dès la rentrée scolaire, des gens qui ont les moyens, la CAF peut faire ça, avec des animateurs, d'aller contacter des jeunes au collège, de faire passer un papier, par exemple et de dire : on aurait la possibilité d'organiser un truc d'une semaine pour les vacances d'été qui arrivent et on vous propose une réunion tous les trimestres ou tous les mois dans la mesure où vous avez envie de vous investir dans ce projet là, on va se préparer une semaine de vacances au mois de juillet, on fixe les dates ensemble, on se met d'accord. Et avec un animateur, une animatrice, on se retrouve pour préparer nos vacances ensemble : est-ce qu'on veut aller à la montagne, à la mer, partir du quartier ? Une fois qu'on a décidé l'endroit, qu'est-ce qu'on veut faire comme activités ? Sportives ? En fonction de ça, est-ce que c'est la haute montagne où on va faire que marcher ? Ou est-ce qu'on fait un camp itinérant ? Ou un hôtel, une structure qui accueille des colonies ? Quel budget il nous faut ? Et tout organiser, tout gérer, en autogestion complète. Ça je suis sûre que ça plairait et ce serait bien parce que les enfants se sentiraient responsables. D'une part, ils ne pourraient pas ne pas être satisfaits parce que c'est eux qui les préparent ; comme on fait nous quand on est en famille. Forcément il y en a un qui va être déçu parce qu'il aurait préféré aller pique-niquer au bord de l'eau plutôt que d'aller visiter les caves de Roquefort. Mais c'est ça aussi la vie en collectivité. Comme ça, on a toujours des enfants qui sont motivés et qui comprennent. On leur dit : voilà, la piscine est ouverte demain ou ce matin, mais la visite du musée, c'est seulement aujourd'hui, on ne peut pas la faire demain, donc on devait aller à la piscine aujourd'hui mais on ne pourra pas aller visiter le musée. Qu'est-ce que vous en pensez ? Ils disent à haute voix qu'ils s'en foutent du musée, qu'ils veulent aller à la piscine. On discute avec eux et on finit par voter à bulletin secret. Quand on fait ça à bulletin secret, les enfants sont capables d'être raisonnables et de réfléchir, de gérer leur temps et leurs loisirs. C'est comme ça que ça marche les enfants. C'est ça qu'il faut qu'on fasse, parce que, là, on leur apporte tout, on leur offre tout, et encore on entend des enfants qui nous disent : ils en ont marre de faire de l'équitation tous les mercredis, ils aimeraient faire du kart. C'est une activité qui est très coûteuse. Voilà ce qu'on recueille à force de tout offrir, de tout donner sur un plateau."

"Je pense qu'il faut que les jeunes, surtout les jeunes issus de familles défavorisées, puissent accéder à des équipements hors activités organisées: parce qu'il y a des jeunes qui n'ont pas été habitués, dont les parents ne les ont jamais inscrits, qui ne savent même pas qu'il y a des activités gratuites parce qu'il ne se sont jamais intéressés et qu'ils veulent pas savoir et qu'ils veulent pas entendre. Ces jeunes là, qui sont trop habitués à être livrés à eux-mêmes et à jouer tout seuls, je pense que c'est important absolument qu'il y ait des terrains qui soient ouverts et qu'ils puissent y avoir accès librement. (...) Même s'il n'y a pas de surveillance, parce que de toutes façons il n'y a pas de surveillance en bas de leur immeuble. L'idéal c'est qu'il y ait une surveillance, des animateurs qui soient là pour un peu encadrer, organiser, etc. mais bon, ils savent s'amuser tout seuls aussi."

LA CONNAISSANCE DE L'OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- **Les canaux d'information**

"Je trouve les informations dans les installations municipales comme au Forum Nice nord. Je suis aussi informée à partir de l'affichage dans les bibliothèques, à l'école, au Forum de ce que proposent les différentes associations de quartier. On reçoit aussi régulièrement de la CAF les petits magazines. En tant qu'allocataires, tout le monde reçoit. Moi je le lis, je le feuillette, je regarde. Comment peut-on prétendre ne pas être au courant, ne pas savoir ? Non, ce n'est pas possible."

"D'une part, je suis de ces parents qui font la démarche de se renseigner. Bon, quand on habite le quartier, on voit bien qu'il y a des complexes sportifs, des terrains de sport, donc on va se renseigner. Je me suis renseignée il y a quinze jours pour que mon fils perfectionne son tennis. Donc il faut s'inscrire dans un club et là je suis allée voir un peu les différents endroits où on pouvait prendre des cours de tennis. Sinon par l'intermédiaire de l'école aussi des prospectus nous sont distribués : tout ce qui est proposé dans le cadre des activités municipales, les centres aérés et tout ça. Le Forum Nice Nord distribue des dépliants avec tout ce qui est proposé. Moi je ne l'ai pas eu comme ça, parce que j'ai fait la démarche d'aller, mais sinon c'est distribué dans les bibliothèques, à la sortie de l'école. Personne dans le quartier ne peut prétendre ne pas être au courant de ce qui se fait. Quand on dit : on ne savait pas, je dis : ce n'est pas possible parce que vraiment tout est fait pour que tous les gens du quartier puissent accéder."

"Les organismes publics informent suffisamment, mais les familles n'ont pas une démarche suffisamment active vis-à-vis de l'information. Il n'y a pas la démarche de la part des parents d'aller voir. Même quand il y a des affiches. Moi, je vois des fois des affiches chez les commerçants, ils ne les regardent certainement pas. Je crois que la seule solution si on veut les toucher, c'est qu'il faudrait aller faire du porte à porte dans les halls des immeubles ou dans les boîtes aux lettres, mais c'est pas normal. Il faudrait plutôt changer les mentalités. On peut distribuer des petits papiers aux enfants et d'ajouter en dessous : signature des parents pour s'assurer que les parents ont lu le papier. Donc ça représente aussi des photocopies, de l'argent, mais ça force un peu les parents à lire, à voir."

- **Les attentes en matière d'information**

Si la mère est satisfaite de la diffusion de l'information sur les activités de loisirs, et n'a pas d'attente particulière, les enfants expriment deux souhaits.

"J'aimerais une information plus régulière, parce que finalement dans le quartier je ne sais pas trop ce qu'il y a à faire et tout. Il faut que j'aille au Forum Nice nord si je veux de l'information sur de nouvelles offres." (La fille aînée).

"On aimerait bien être renseigné par un service "jeunes" en s'adressant à des jeunes." (Le garçon).

Deuxième partie

**LES POINTS DE VUE DES PRESCRITEURS
ET DES PROFESSIONNELS DES LOISIRS**

Chapitre 4

Les demandes des jeunes et de leurs parents selon les professionnels des activités de loisir

L'enquête réalisée auprès des familles a montré que la pratique d'une activité de loisir peut demander un investissement en temps important pour les parents (aide à la préparation de l'activité, accompagnement des enfants, présence aux différentes manifestations sportives ou aux représentations liées aux activités culturelles...). C'est alors la disponibilité et la capacité d'organisation des parents qui permet une pratique importante. Au contraire, si l'activité a pour fonction d'être un mode de garde, ce sont les horaires adaptés, la proximité des activités ou des transports en commun qui favorisent la gestion du temps libre des enfants.

Les attentes des familles vis-à-vis de l'offre de loisirs se calquent sur ce schéma : un contenu plus éducatif des activités est souhaité, mais aussi une facilitation des moyens d'accès à une activité donnée. A travers les entretiens réalisés auprès des professionnels, on constate que ceux-ci sont avant tout sensibles à la demande concernant le contenu des activités.

I. Les demandes d'activités de loisirs

I.1. Une demande d'activités structurées

Les 8-13 ans souhaitent des activités de loisirs à la fois variées et plus proches de leurs centres d'intérêt. Ils souhaitent également des espaces plus libres où ils peuvent se retrouver pour faire du baby-foot, du ping-pong ou simplement se retrouver entre copains et discuter. La plupart des animateurs le constatent :

"Ils ont besoin de pouvoir improviser, aller et venir quand ils le souhaitent, même si du point de vue des types d'activités, leur demande comporte un certain flou et reste difficile à cerner, car elle évolue au gré des années et des phénomènes de mode, comme l'effet Coupe du monde par exemple".

Les 13-17 ans sont plutôt demandeurs d'activités plus personnelles, ils préfèrent se retrouver entre jeunes, aller à la plage quand ils le souhaitent. Ils sont plus décideurs de leurs activités, il devient alors difficile de les encadrer.

Cependant les jeunes des deux tranches d'âge, ainsi que leurs parents, souhaitent des activités structurées. Parmi celles-ci, les activités sportives sont privilégiées. L'intérêt pour la pratique sportive renvoie chez les enfants à la notion de défoulement, d'amusement et au plaisir lié à l'apprentissage d'un sport. Les parents, eux, mettent plus en avant la notion de solidarité et d'esprit d'équipe.

Mais une exigence de qualité est de plus en plus revendiquée. Même dans les centres de loisirs, qui sont souvent cités comme faisant office de garderie, ou dans des clubs qui gèrent des activités plutôt grand public et qui regrettent de jouer trop souvent un rôle occupationnel, les activités proposées doivent être le reflet de la compétence des équipes d'animation.

"Il ne suffit plus de les faire taper dans un ballon".

"Ils ne veulent pas des activités touche-à-tout où l'on ne fait rien de construit."

"Les parents demandent des activités faites sérieusement par des personnes compétentes et non par Monsieur Tout-le-Monde".

La compétence souhaitée des animateurs est à entendre dans un double sens.

- Elle fait d'abord référence à la pratique de l'activité elle-même : les activités proposées aux enfants doivent présenter un intérêt éducatif et les animateurs doivent en assurer le suivi.
- Elle fait ensuite référence à l'encadrement. Les enfants, pour leur part, ont des exigences de sympathie vis-à-vis des personnes qui les encadrent, car ils manifestent de plus en plus clairement qu'ils ne sont pas là pour la discipline mais bien pour le loisir. Quant aux parents, ils expriment une forte demande de garanties de sécurité, tant en ce qui concerne les lieux d'activité que l'encadrement lui-même.

"Les parents sont avant tout soucieux de récupérer leurs enfants en bon état".

Pour beaucoup de professionnels interrogés, la demande d'activités de loisirs a encore trop tendance à se rapprocher de la consommation de biens ou services proposés par le commerce : entrées dans des parcs d'attractions, visites de zoo, spectacles.

"L'évolution principale est plus en terme de mœurs. Les jeunes qui entrent en 6^{ème} n'ont pas l'habitude de faire des loisirs. Une fois qu'ils ont quitté le Centre de Loisirs, il y a un vide qu'il faut apprendre à combler, des deux côtés".

"Les jeunes se méprennent sur ce qu'est l'activité de loisirs. De plus en plus, ils voient les choses comme un bien de consommation courante où, une fois l'activité payée, ils ont tous les droits".

"La demande se situe encore trop vers les activités de consommation, alors que nos activités s'inscrivent avant tout dans une démarche de projet".

De plus, les jeunes ont une attitude paradoxale : ils souhaitent être encadrés, manifestant de l'intérêt pour l'apprentissage d'une activité, tout en désirant être libres du choix de leur activité, des moments et de la périodicité où ils la pratiqueront. Comme le souligne un interlocuteur :

"C'est le reflet de la société de consommation, c'est lié à une évolution globale de la société et il faut suivre".

Les jeunes ont donc soif de découverte, mais sont aussi en quête d'autonomie. Pour essayer de répondre à cette aspiration, des structures proposent une alternance de phases de création de projet, laissées à l'initiative des jeunes et supervisées de loin, avec des phases d'activités plus classiques.

"Il s'agit d'une alternance d'activités dirigées et non-dirigées pour répondre au mieux à la demande des jeunes, sans aboutir à une dérive où chacun fait ce qu'il a envie".

Pour certains professionnels, on peut sentir une amélioration de l'attitude citoyenne des jeunes qui sont très motivés par la création de quelque chose en commun, en groupe. Ils manifestent un appétit à expérimenter des situations qui les sortent de leur quotidien, appétit qui s'incarne bien dans le deuxième trait qui caractérise leur demande d'activités de loisir : l'aventure et le risque.

"Ca leur permet de vivre des choses qu'ils ne vivent ni à la maison, ni à l'école."

I.2. Une demande d'activités à risque et de séjours à thème

Les jeunes de 8-13 ans sont demandeurs de plus en plus d'activités à risque, c'est à dire d'activités qui concernent les sports de montagne ou de pleine mer. A cet âge, il s'agit plus d'une envie de découvrir, c'est une curiosité de leur part, voire une envie de faire comme les grands.

Les jeunes de 13-17 ans sont également demandeurs d'activité à risque, mais cette fois il s'agit d'un besoin lié à la volonté de se découvrir des limites. On entre dans la thématique de la prise de risques pour se découvrir et se tester. C'est ainsi que sont très prisés des stages spécifiques orientés vers une activité sportive, comme la voile, le canyoning, le rafting, etc., des centres de vacances à thème et les activités connotées à l'esprit d'aventure, comme l'escalade ou des séjours "en liberté" à l'étranger.

Car la demande d'autonomie, qui reste encore à l'état embryonnaire chez les plus jeunes, est exprimée beaucoup plus fortement par les adolescents. Ceux-ci manifestent la volonté de s'organiser seuls, de pouvoir se retrouver entre eux sans surveillance, mais souvent et paradoxalement au sein d'une structure. D'où le souhait de pouvoir pratiquer des activités en restant libres de leur choix et en n'étant pas contraints par les horaires de fonctionnement des structures. Cette aspiration génère ainsi une demande d'activités dans des lieux pouvant accueillir à la journée ou à la demi-journée, et ne nécessitant donc pas une inscription dans une durée plus longue.

Répondant en partie à cette demande, des associations ou des clubs sportifs proposent des stages gratuits de football, de rugby... d'une semaine pendant les vacances. Les jeunes et leurs familles sont très demandeurs de ce type d'initiatives, au-delà du fait que cela représente un intérêt financier et que les jeunes restent occupés pendant les vacances.

C'est que les parents redoutent malgré tout les effets pervers de l'autonomie, d'autant plus que certains ont des enfants qui peuvent être en rupture familiale : au vu de tous les risques de déviance qu'ils associent à l'oisiveté, ces parents ont réclamé jusqu'ici un lieu d'accueil et d'activités davantage destinées à meubler le temps libre des jeunes qu'à répondre à leurs

besoins. Cependant, les professionnels notent, chez beaucoup de parents, l'amorce d'une tendance à considérer les loisirs comme un moyen d'épanouissement de leurs enfants.

"Il semble s'opérer une lente évolution vers une plus grande implication de la part des parents. Ils prennent de plus en plus conscience que les activités de loisirs ne peuvent plus constituer simplement un mode de garde de leurs enfants."

C'est pourquoi, outre leurs exigences concernant la sécurité et le sérieux de l'encadrement, les parents seraient de plus en plus enclins à formuler une demande de loisirs ou de séjours "constructifs, éducatifs", rejoignant en cela le souhait des jeunes de se voir proposer des activités structurées.

Cependant, les entretiens auprès des professionnels ont fait ressortir l'importance de la pression scolaire exercée par les parents sur les jeunes, essentiellement à partir de la 5^{ème}. Une sorte de rupture s'opère autour de l'âge de 12 ans. C'est l'âge à partir duquel les parents privilégient l'activité scolaire et où l'activité de loisirs peut dépendre des résultats obtenus par les enfants.

"C'est l'âge où les parents poussent pour les devoirs, on ne doit plus s'amuser..."

Ou du moins, l'emploi du temps des enfants étant désormais compté, s'agit-il de ne plus trop perdre de temps. C'est en partie la raison pour laquelle les parents sont très demandeurs d'activités sportives et de loisirs de proximité. Les jeunes gagneraient à la fois en autonomie et en temps pour se rendre sur leurs lieux d'activités.

La proximité des lieux d'activités, notamment pour celles qui sont pratiquées hors vacances scolaires, revêt pour certains professionnels un autre aspect important. Ils constatent que si les plus jeunes sont assez disciplinés, plus curieux, donc plus mobilisables, les adolescents constituent un public difficile à motiver. Or, pour eux, l'insuffisance de structures de loisir de proximité constitue un facteur qui aggrave cette difficulté.

"On peut déplorer que la demande des jeunes de plus de 14 ans soit difficilement saisissable et qu'ils ne développent pas assez les opportunités de loisirs et d'activités qui leur sont offertes, mais il faut bien voir que cette difficulté à les mobiliser est renforcée par un manque de structures de proximité".

II. Les publics non touchés par les structures

Certains professionnels interrogés, notamment les animateurs de centres de loisirs, estiment que leurs structures touchent un large public hétéroclite, toutes classes sociales confondues. Ce public se diversifie cependant selon les activités considérées : le centre de loisir serait plutôt tenu pour un mode de garde par les familles, tandis que des séjours initiatiques ou des activités ciblées répondraient à une demande plus spécifique des jeunes, sans pour autant exclure un besoin de garde.

A cet égard, il semble que les Centres de Loisirs accueillent des publics différents en été et en hiver, sans parvenir à assurer une continuité entre les deux saisons. La raison avancée, mais qui ne reste qu'une hypothèse, concerne les modalités d'accès aux activités : en été, les différents clubs et autres structures de loisirs étant fermés, la fréquentation des centres de loisirs est plus soutenue et un public plus diversifié est accueilli. En hiver, les clubs réintègrent leurs locaux et récupèrent par-là même une partie de ce public. Les centres assurent alors plus une fonction d'accueil et de prévention.

A la PAIO de Menton, qui est un service du Centre Loisirs Jeunesse de la ville, on souligne les difficultés particulières pour atteindre les jeunes qui vivent dans l'arrière pays. Le problème réside essentiellement dans l'éloignement géographique, mais revêt sans doute aussi un autre aspect.

"Les jeunes savent qu'en s'adressant à la PAIO, lorsqu'ils viennent, ils se verront proposer des qualifications ou des formations dans des lieux impliquant pour eux des trajets longs et coûteux. La question se pose de savoir si nous ne sommes pas en présence d'une même problématique en ce qui concerne les activités de loisirs".

Au-delà de ces difficultés, tous les professionnels déplorent de ne pas réussir à attirer, vers les activités que leurs structures proposent, autant de jeunes adolescents qu'ils le souhaiteraient, notamment les jeunes des quartiers réputés difficiles.

"Certains jeunes se baladent dans la nature sans que l'on puisse rien faire pour les toucher".

"Il y a une déperdition concernant les jeunes des quartiers difficiles, qui ne sont pas habitués à consommer du loisir structuré et ne viennent donc pas spontanément s'adresser aux structures".

On a vu que ces jeunes passent pour être difficiles à motiver, à mobiliser, que certains se trouvent en situation de rupture familiale et ne pensent leur temps libre qu'au sein de la bande de copains. De plus, ils sont réticents à accepter tout ce qui leur paraît devoir limiter leur autonomie. Pour certains professionnels, ce public reste difficilement réceptif et les actions qui peuvent être menées pour les impliquer dans une activité vont bien au-delà de la sphère des loisirs.

"Il convient de s'interroger également sur la légitimité des structures de loisir pour s'occuper de ces jeunes : il s'agit plutôt de la problématique de l'insertion qui dépasse celle des loisirs".

Cependant, d'autres professionnels reconnaissent que ces jeunes ne seraient pas aussi fermés à toute forme d'activités de loisirs : il s'agirait de leur proposer des activités qui répondent mieux, tant dans leur contenu que dans leurs modalités d'accès, à leur profil psychologique : activités à risque, séjours sportifs, séjours thématiques, avec la possibilité de pratiquer selon des horaires à la carte et dans des structures de proximité.

"Ces jeunes seraient preneurs d'activités à consommer au jour le jour, mais cela relève plutôt de l'initiative des quartiers".

"Ils ont tous des envies, des besoins, mais ils rencontrent des problèmes pour accéder à des activités qui leur plaisent".

Parmi ces problèmes, le coût des activités ou des séjours proposés par les structures constitue un des premiers freins, sinon le premier aux yeux de certains professionnels, au développement de la pratique d'activités de loisirs par les jeunes.

II.1. Le coût des activités

On a vu dans les résultats de l'enquête auprès des familles que si le prix des activités était susceptible de poser un problème aux familles les moins favorisées, il n'était pas le facteur le plus déterminant. L'enquête auprès des professionnels permet de nuancer cette affirmation et de

mieux différencier les problèmes susceptibles d'être rencontrés par les différents types de familles.

Les familles peuvent en effet être classées en trois catégories.

1. **Les familles à faibles revenus.** La pratique des activités se limite souvent au Centre de loisirs, même si elle peut être importante et en général satisfaisante pour la famille, notamment par la diversité et la découverte des activités qu'elle permet. Mais la nature des activités ne convient pas toujours à l'enfant. Il lui est par exemple impossible de pratiquer un sport collectif dans un esprit de club ou de pratiquer le théâtre autrement que comme un loisir. Si les parents n'ont pas de difficultés pour supporter ce coût, ils ne peuvent s'en permettre d'autres même s'ils aimeraient que leurs enfants accèdent aux loisirs culturels qui sont hors de leurs moyens financiers. Or les centres associatifs ne peuvent pas forcément répondre à cette attente.
2. **Les familles avec des revenus intermédiaires.** Le coût des activités est plus important que pour les familles précédentes, soit parce que le nombre d'activités est supérieur, soit parce qu'elles ne se limitent pas au Centre de loisirs. Les autres activités souhaitées, notamment culturelles ou artistiques, sont alors onéreuses, car elles nécessitent par exemple une inscription au conservatoire ou des cours particuliers de musique. Elles peuvent aussi apparaître comme telles aux parents, quand par exemple l'éloignement d'un club pour pratiquer football ou tennis renchérit le coût des transports.....

"Les cotisations pour certains sports ou activités sont trop élevées. Les activités estimées "élitistes" ne sont pas assez subventionnées, ce qui ferme les portes aux familles qui n'ont pas des revenus élevés".

3. **Les familles à revenus élevés.** Les enfants pratiquent de nombreuses activités, diversifiées dans leur nature et dans les structures qui les proposent. Le coût est élevé pour les parents. Le frein vient de l'accumulation des activités et du coût que cela engendre, d'autant plus que le nombre d'enfants dans ces familles est important et aggrave les contraintes "logistiques".

Les familles qui n'ont pas des moyens financiers suffisants bénéficient d'aides de la CAF pour les inciter à faire pratiquer des activités de loisirs par leurs enfants. Cependant, de l'avis de professionnels, le changement opéré par la CAF dans le calcul du montant de ces aides semble avoir ralenti la pratique des activités de loisirs des enfants de nombreuses familles et notamment la participation aux séjours de vacances.

"Depuis que le fonctionnement des chèques vacances de la CAF a changé, les familles les plus nécessiteuses n'inscrivent plus leurs enfants au CLSH pendant les séjours vacances. Selon l'ancien système, 20 jours à 55 F représentaient 1100 F. Les familles bénéficiaient de trois bons vacances à 350 F et n'avaient donc à déboursé que 50F. Avec le nouveau système des chèques loisirs, pour 20 jours à 20 F, les familles doivent payer 400F".

Les professionnels reconnaissent le renchérissement des coûts des séjours dû aux exigences renforcées concernant la sécurité, l'encadrement, le respect des normes, ainsi que la qualité des activités, mais soulignent que les aides reçues par leurs structures ne sont pas à la hauteur de ce renchérissement. Ce qui ne peut avoir qu'un effet négatif sur les coûts des séjours, même s'ils ne sont pas exorbitants, pour les familles les moins favorisées.

"On n'est pas hors du monde. Les collaborations gratuites, ça n'existe pas. Les aides de la CAF sont minimales : aucun séjour ne peut coûter que 500 F la semaine. Quand on fait remarquer que les aides aux prestataires de séjours ne sont pas suffisantes, on nous rétorque que nous n'avons qu'à trouver des partenaires... C'est pourquoi les séjours peuvent arriver à tourner autour de 2000 F la semaine. On se demande quels sont les parents qui peuvent payer 4000F par semaine s'ils ont 2 enfants ?"

Ces remarques montrent que le coût des activités peut constituer un frein non seulement pour les familles les moins favorisées, mais également pour les familles ayant à la fois des revenus intermédiaires et plusieurs enfants. On peut d'ailleurs se demander si ces familles ne sont pas celles qui rencontrent le plus de difficultés pour supporter le coût des activités de loisirs de leurs enfants.

Sans dénier que le coût peut constituer un facteur négatif sur la pratique d'activités de loisirs pour certaines familles, des animateurs font remarquer qu'il est à rapprocher du contenu des activités ou des séjours de vacances proposés pour prendre la juste mesure de la situation.

"Les vacances de rêve proposées par certains centres se déroulent dans des cours d'école entre trois barres de HLM. Un centre de loisirs ou de vacances doit être réfléchi, ce n'est pas une simple cour d'école, ce n'est pas recréer le monde scolaire. Il faut y faire autre chose que dans l'année. Il faudrait arrêter de proposer des séjours fourre-tout, genre Club Med, avec un catalogue d'activités. Il faut proposer aux jeunes de s'inscrire dans une logique un projet, avec des thématiques précises, parce que les thématiques les accrochent".

C'est donc ici le contenu des activités et des séjours majoritairement proposés qui passe pour détourner une clientèle potentielle des structures de loisirs. C'est aussi souligner qu'une réflexion sur ce qui peut et doit être proposé aux jeunes n'a pas été suffisamment menée.

D'autant plus que certains professionnels précisent que pour les familles les moins favorisées, il convient aussi de prendre en compte la difficulté de certains parents à se projeter dans l'avenir. Ne s'inscrivant pas dans un projet de vie et vivant au jour le jour, ils ne conçoivent pas d'inscrire leurs enfants dans un centre de loisirs, une association sportive ou culturelle, dont les activités sont gérées à l'année ou au moins au trimestre.

"Les contraintes économiques de ces familles ne contribuent pas toujours à inscrire les activités de loisirs dans une logique éducative qui s'inscrit sur un long terme. Ils gèrent le temps libre de leurs enfants sur le court terme et en fonction de leurs moyens de gestion."

On retrouve par cette remarque la difficulté à toucher une population cumulant des handicaps et qui n'est donc pas naturellement portée pour des raisons financières et psychologiques vers des activités de loisirs structurées. Un accompagnement financier ne suffira pas à promouvoir de telles activités au sein de ces familles. Les professionnels, rejoignant en cela les conclusions de l'enquête auprès des familles, considèrent que des efforts doivent être faits pour accompagner l'aide financière d'une information plus complète sur les activités proposées et sur les modalités pratiques d'accès à ces activités.

II.2. Un canal d'information à maîtriser

La plupart des structures utilisent les mêmes canaux pour communiquer avec leur public et lui fournir des informations sur les services qu'elles proposent. La documentation écrite est celle qui reste privilégiée : la production de prospectus et plaquettes d'information est importante, des articles et des publicités paraissent dans la presse locale, des affiches sont apposées sur les

panneaux municipaux, dans les établissements scolaires. Dans certaines communes, une plaquette d'informations fait l'objet d'un envoi postal, mais sa périodicité n'est pas suffisamment mobilisatrice. Si bien qu'une documentation efficace n'est souvent disponible que dans certains lieux et pour se la procurer, il faut en faire la demande.

Or l'enquête auprès des familles montre que celles-ci se partagent entre "demandeurs actifs", "demandeurs passifs" et "non-demandeurs". Elle souligne aussi la nécessité pour les prescripteurs et les professionnels des activités de loisirs, s'ils veulent élargir leur audience, d'aller au devant des demandeurs passifs et des non-demandeurs. Cette nécessité est reconnue par les professionnels interrogés, même s'ils déplorent ne pas pouvoir y répondre suffisamment.

"Les jeunes ont besoin d'une structure d'écoute et d'orientation efficace. Grâce au lien qui existe entre le CLJ et la PAIO, les jeunes qui viennent à la PAIO sont également informés des activités de loisirs proposés par le CLJ. Mais il serait bien d'aller au devant d'eux".

"Il manque toujours du temps et des moyens humains pour aller plus à la rencontre des jeunes les plus isolés".

Des efforts sont cependant faits dans cette direction.

"Depuis quelque temps, dans le cadre des Contrats Educatifs Locaux, les établissements scolaires sont tenus d'ouvrir leurs portes aux structures de loisirs. Ce qui permet de rencontrer les proviseurs, d'informer et de toucher ainsi tous les jeunes scolarisés, mais aussi de contribuer au décloisonnement des loisirs et du temps scolaire".

"On s'appuie sur l'ensemble des partenaires de la structure, en créant un système de relais avec les mairies, les assistantes sociales, les différentes Missions locales de la région... et on essaie d'agir sur les jeunes eux-mêmes afin qu'ils témoignent de leur expérience auprès de leurs pairs".

Cette dernière remarque est importante, car le bouche à oreille entre les jeunes et entre parents est ce qui fonctionne le mieux, comme l'a montré l'enquête auprès des familles. C'est ce canal d'information qui semble n'être pas suffisamment pris en compte dans les stratégies de communication des prescripteurs et des prestataires d'activités de loisir. Certains essaient bien d'inciter les jeunes ayant eu une expérience réussie à en parler autour d'eux, mais rares sont encore ceux qui déclarent explicitement que la diffusion de l'information passe d'abord par l'organisation du bouche à oreille.

Enfin, les problèmes rencontrés par les responsables des structures ne concernent pas seulement la communication en direction du public ou de certains publics. S'ils rencontrent des difficultés pour se faire connaître et informer leur clientèle potentielle, ils ont également du mal à s'informer sur ce que font les autres structures. Ce déficit de partenariat est surtout souligné par les structures associatives, qui parmi leurs doléances font figurer une dynamique partenariale plus affirmée.

"Il serait nécessaire de mener un travail en partenariat, - la CAF, la DDJS, les associations-, mais tous ensemble, notamment pour mener une réflexion en profondeur sur la nature des prestations. Les organisateurs d'activités ou de séjours se sentent encore dans une démarche d'éducation populaire, sans s'être rendus compte que les gens s'étaient mis à penser par eux-mêmes. C'est pourquoi, il faudrait travailler davantage sur les attentes des jeunes et des familles, après les avoir identifiées. Et pour cela il faut aller à leur rencontre."

De l'avis des professionnels, amener à des activités de loisirs les publics potentiels restés encore à l'écart passe certes par un aménagement des coûts des activités, mais aussi et surtout par une rénovation du contenu des activités pour mieux l'adapter aux attentes. On aborde par-là même la question des axes stratégiques sur lesquels développer les activités de loisirs pour les jeunes.

Chapitre 5

Les axes de développement des activités de loisir

Interrogés sur les activités à développer en direction des adolescents, pour répondre à des demandes mal satisfaites, les acteurs parlent davantage de démarches de projets développés avec les jeunes que de mise en place de structures ouvertes. Ils soulignent tous la nécessité d'une rupture avec l'esprit consumériste dans lequel sont approchées les activités de loisir.

"Le but n'est pas de tout offrir sur un plateau, il faut qu'il y ait une confrontation, que les jeunes apprennent eux-mêmes les limites de ce qui est faisable et de ce qui ne l'est pas. La mise en place de projets, avec un encadrant, est un moyen d'arriver à cette fin. Il peut générer des conflits, mais le conflit lui-même peut être structurant, dans le sens où il permet de trouver des repères."

D'autant plus qu'à la période de l'adolescence, les demandes des jeunes peuvent être essentiellement des tests destinés à vérifier jusqu'où on peut aller.

I. Développer un savoir-faire en direction des adolescents

Les structures doivent développer un savoir-faire en direction des adolescents pour inciter ceux-ci à les fréquenter. Elles doivent donc repenser les activités dont elles sont prestataires afin de proposer aux adolescents des activités qui correspondent mieux à leurs goûts. Pour les professionnels, les structures de loisir sont restées trop longtemps connotées à une notion de "néo-garderie", approche qui manifestait que l'importance des temps libres n'avait pas pénétré toutes les consciences.

I.1. Laisser une plus grande autonomie aux jeunes

Outre le développement de certains équipements, comme des écoles de musique ou des médiathèques, destinés à favoriser la pratique d'activités culturelles ou artistiques, notamment en milieu scolaire et en quartier, les professionnels recommandent d'offrir aux jeunes des activités qui laissent une plus large place à leur autonomie.

Un moyen pour sensibiliser les jeunes consisterait à développer des espaces pour de nouveaux sports comme le roller ou le skateboard. Cela permettrait de les attirer d'abord vers une activité qu'ils aiment, de les inciter ensuite à découvrir de nouvelles activités vers lesquelles ils ne viendraient pas spontanément comme la voile ou la plongée.

Les actions à développer concernent les séjours d'initiation à une activité ou à une pratique sportive, y compris à risque, les voyages et les séjours à l'étranger et plus particulièrement en Europe. Il s'agit de répondre ainsi à la demande des jeunes concernant des thématiques très spécifiques.

Il faut en même temps permettre à ces jeunes d'organiser eux-mêmes leurs séjours et pour ce faire leur fournir un appui pour les locations, la gestion des budgets... Les professionnels évoquent, dans le même esprit, des départs autonomes pour un week-end ou un séjour plus long, avec un minimum d'encadrement ou encore la multiplication des Chantiers Jeunes au sein du territoire local. Toutes ces formules sont destinées à attirer, puis sensibiliser et mobiliser, des jeunes a priori réticents à un encadrement trop lourd.

"On peut ainsi donner aux jeunes la possibilité de partir en vacances en essayant de les motiver au travers d'un accompagnement-conseil, qui ménage leur souci d'autonomie et qui permet de les faire davantage participer à l'organisation de leurs propres vacances".

Pour ce faire, il est également nécessaire que les jeunes puissent disposer d'un lieu de rencontre, d'un local où se retrouver pour s'organiser, mais aussi pour se détendre ou discuter sans être réellement encadrés. Les professionnels interrogés reconnaissent que des moyens financiers sont nécessaires pour un tel développement, mais dans l'ensemble ils se montrent relativement optimistes, car ils constatent que la prise de conscience de l'importance des loisirs dans les modes de vie s'est amorcée.

"Il semble que la prise en considération de l'importance des loisirs est aussi le fait des politiques, et les financements finissent par être obtenus".

I.2. Améliorer la professionnalisation de l'encadrement

Le développement d'un savoir-faire en direction des adolescents, pour les professionnels, passe également par une professionnalisation accrue de l'encadrement des activités. Leur constat en la

matière prend souvent des accents sévères, pour réclamer des activités et des séjours mieux encadrés par des animateurs diplômés.

"Il est manifeste que les personnes qui s'occupent des loisirs des jeunes manquent de formation. Les loisirs sont souvent le fait de bénévoles qui se forment sur le tas et qui répondent mal à la professionnalisation du domaine".

« L'étude, l'analyse, la compréhension de la demande, cela ne s'improvise pas ! »

"Le recrutement des animateurs devrait être indépendant de la "Caisse des Ecoles" qui fournit le CLSH en animateurs dont le recrutement se fait selon d'autres critères : pas de BAFA, pas de formation pour encadrer les enfants".

Cette amélioration de l'encadrement des activités est aussi en partie fonction de la dynamique partenariale entre prescripteurs et professionnels des activités de loisirs et entre associations elles-mêmes. C'est sur la base d'un partenariat renforcé que pourraient se développer significativement les activités culturelles ou artistiques en quartier. Cela présenterait un autre avantage pour les interlocuteurs attentifs aux problèmes d'insertion de leur public, mais qui n'ont pas souvent le temps de prospecter les entreprises en vue d'améliorer l'insertion professionnelle.

"Cela permettrait un meilleur maillage du terrain par les équipes d'animateurs et un possible resserrement des liens avec les entreprises composant le tissu économique du département pour favoriser l'insertion des jeunes".

Dans cette optique, certains professionnels imaginent une structure qui regrouperait dans un même lieu les loisirs et l'insertion (CLJ-PAIO-BIJ), de sorte qu'un jeune qui vient demander une aide pour l'insertion puisse découvrir les potentialités du Centre de loisirs et vice-versa. Ils pensent ainsi rendre l'information sur les activités proposées plus abondante et plus facilement accessible. Car si de nouvelles activités sont développées, encore faut-il que leurs accès en soit facilité.

II. Faciliter l'accès aux activités

C'est pourquoi, au renouveau des activités de loisir susceptibles de conquérir ou reconquérir les jeunes, les professionnels associent la facilitation des conditions d'accès aux activités proposées.

II.1. Développer des structures et des activités de proximité

Ils sont partisans d'un substantiel développement de structures offrant des accueils et des animations de proximité, à l'image des Maisons de Jeunes de Quartier (MJQ) ou des Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ).

"Il faudrait développer des structures de proximité pour que les jeunes des quartiers aient la possibilité de faire des activités, en leur aménageant un lieu d'écoute et de rencontre pour qu'ils montent leurs projets dans un cadre défini".

"Des actions devraient être développées pour accueillir des 14-17 ans dans des lieux de proximité aménagés à cet effet, le soir, avec des tarifs dégressifs adaptés aux ressources des familles et avec un accueil le plus large possible pour éviter le phénomène de "ghetto".

De tels lieux permettraient le développement de liens informels non seulement entre les jeunes, mais aussi entre les jeunes et les adultes. Pour certains professionnels, cela favoriserait, au-delà des loisirs, la socialisation de certains jeunes.

"Il s'agit de créer des lieux de socialisation et d'expérimentation où toutes les couches de population peuvent se rencontrer et échanger".

Mais le développement d'espaces en accès plus ou moins libre ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes.

"Laisser un espace totalement libre pour les jeunes paraît utopique : à qui appartient la salle, ce qu'il y a dedans, qui est responsable en cas de problème... ? L'idéal serait que la ville accorde des subventions aux associations de quartier, et que ce soit elles qui s'occupent de ces espaces. Sinon cela risque de devenir un espace pour que les jeunes puissent fumer".

II.2. Adapter les aides financières

La dernière série de propositions faites par les professionnels pour développer les activités de loisir des jeunes renvoie à une adaptation des aides aux vacances. Il s'agit bien sûr des aides aux familles qui doivent être pensées de manière à ce que toutes les personnes intéressées puissent fréquenter les séjours proposés.

"Il faut aider les familles qui ne peuvent pas assurer des vacances pour leurs enfants".

"Les critères de tarification des activités et des séjours doivent être mieux harmonisés en rapport avec le revenu des parents, parce que ce sont les catégories intermédiaires qui rencontrent le plus de difficultés".

"Le public difficilement touchable, c'est celui qui serait preneur des séjours qui sont actuellement moyennement aidés, c'est-à-dire les séjours CAF".

Une adaptation de l'aide financière apportée aux structures est également souhaitée, notamment celle à destination des centres de vacances, dont certains peuvent pâtir d'une image assez négative, comme le montre l'enquête auprès des familles et comme le confirment les professionnels.

"Il faut réhabiliter les centres de vacances dans l'esprit des gens, prouver qu'ils sont bien éloignés des colonies de vacances à l'ancienne et montrer que ce qu'on peut lire dans la presse ne reflète pas ce qui se fait réellement. C'est pourquoi, bien que les loisirs de proximité soient une nécessité, il ne faut pas laisser tomber l'aide aux centres de vacances".

CONCLUSION

Savoir-faire de l'encadrement et accessibilité aux loisirs

Dans les propos tenus par tous les prescripteurs et professionnels des activités de loisirs qui ont été consultés, une remarque revient comme un leitmotiv. Ils déplorent que les activités de loisirs soient de plus en plus perçues par les jeunes comme des produits de consommation courants et qu'elles ne s'inscrivent donc pas dans une démarche de projet. Pour eux, cette attitude consumériste s'oppose à l'épanouissement, voire à la socialisation des jeunes, qui doivent être des fonctions fondamentales de l'offre d'activités de loisirs.

Pour autant, il convient de tenir compte des demandes formulées si l'on ne veut pas que les jeunes, notamment les adolescents, se détournent des structures leur proposant des activités pour occuper leurs temps libres. Les professionnels paraissent donc tiraillés entre leur ambition pédagogique et la nécessité, pour la mettre en œuvre, de rencontrer un public plutôt rétif à toute forme d'encadrement. La réflexion sur leur pratique leur fait cependant prendre de plus en plus conscience que la traditionnelle démarche d'éducation populaire doit s'adapter à l'évolution des modes de vie et que c'est à partir des attentes des jeunes et de leurs parents que des stratégies doivent être élaborées.

Les divers propos que nous avons recueillis laisse transparaître un même schéma stratégique : il faut d'abord attirer les jeunes en leur proposant des activités qui ont leur faveur, les sensibiliser ensuite à des activités vers lesquelles ils ne sont pas forcément enclins à pratiquer, les tenir mobilisés enfin en leur permettant de développer par eux-mêmes leurs propres projets.

A partir de ce schéma, dix orientations stratégiques peuvent être identifiées. Chacune d'elle devrait, de l'avis des personnes-ressources consultées, faire l'objet d'une réflexion de fond menée en partenariat.

Dix orientations stratégiques

1. **DES ACTIVITES ATTRACTIVES**

Les activités proposées par les structures doivent d'abord être particulièrement attractives : un effort doit être fait sur des équipements permettant l'exercice d'activités physiques en vogue et sur l'offre d'activités à risque, de séjours à thèmes, de stages sportifs, de voyages à l'étranger.

2. **DES ACTIVITES A LA CARTE**

Les activités doivent bénéficier d'une certaine souplesse dans leur organisation : elles doivent notamment laisser aux jeunes un certain degré d'autonomie, tant dans leur pratique elle-même que dans leurs modalités d'accès. Il faut explorer toutes les possibilités de proposer des "activités à la carte".

3. **UN SAVOIR-FAIRE RENOUVELE DE L'ENCADREMENT**

L'encadrement doit acquérir un nouveau savoir-faire, davantage fondé sur un accompagnement librement consenti, pour promouvoir auprès des jeunes des activités qui ne mobilisent pas spontanément leur intérêt.

4. **UN ENCADREMENT PROFESSIONNEL**

Cet encadrement doit se professionnaliser pour pouvoir répondre de manière plus judicieuse aux exigences des jeunes, mais aussi des parents.

5. **DES ACTIVITES DE PROXIMITE**

Les activités doivent bénéficier d'une visibilité accrue et doivent donc pouvoir se pratiquer dans des lieux proches des quartiers de résidence : activités et sites de proximité sont à développer.

6. **UN BOUCHE A OREILLE ORGANISE**

Cette visibilité doit également s'accroître grâce à une meilleure information en direction des jeunes et des familles : ce qui nécessite de mettre moins l'accent sur "l'information papier", de mieux organiser le bouche-à-oreille et de développer des points d'accueil et d'information de proximité.

7. **DES RENCONTRES AVEC LES JEUNES**

Communiquer, c'est aussi aller à la rencontre des jeunes et des familles qui restent en marge des activités de loisirs.

8. **UNE TARIFICATION MIEUX ADAPTEE**

Les critères de tarification des activités doivent être mieux adaptés aux caractéristiques des familles, notamment pour que les catégories socioprofessionnelles intermédiaires ne soient pas pénalisées.

9. **UN SOUTIEN AUX STRUCTURES**

Les aides aux structures qui proposent des séjours de vacances doivent être repensées afin que leurs offres deviennent financièrement plus attractives pour les familles.

10. **UNE REFLEXION EN PARTENARIAT**

Un partenariat plus étroit entre prescripteurs et professionnels est nécessaire pour mener une réflexion de fond, non seulement sur le contenu des activités, mais aussi sur les objectifs d'une politique de loisirs à destination d'un public difficile.

ANNEXES

Annexe 1

Principales caractéristiques des ménages interrogés

Ville	Type ménage	Age mère	Age filles	Age garçons	Profession mère	Profession père	Tranche revenus	Type logement	Localisation	Voiture
Antibes	Couple	29		10 et 4	Au foyer	Cuisinier	10000-12500	Collectif	Centre ville	0
Antibes	Couple	38	13	8	Employée	Employé municipal	10000-12500	Collectif	Excentré	1
Antibes	Couple	38	12	9	Assistante maternelle	Carrossier	10000-15000	Collectif	Proche centre	1
Antibes	Couple	41		15 et 10	Enseignante	Employé	15000-20000	Maison	Excentré	2
Antibes	Couple	44		10 et 13	Secrétaire	Ingénieur	15000-30000	Collectif	Proche centre	2
Antibes	Mono	40	14 et 8		Employée		10000-15000	Collectif	Centre ville	1
Grasse	Couple	45	10 et 18	9 et 15	Au foyer	Commerçant	5000-10000	Maison	Excentré	1
Grasse	Couple	39	16	11	Secrétaire	Employé	15000-30000	Collectif	Proche centre	2
Grasse	Couple	42		14 et 11	Au foyer	Ingénieur	20000-30000	Maison	Proche centre	2
Grasse	Couple	39		16 et 10	Chômage	Employé	7500-10000	Collectif	Proche centre	2
Grasse	Mono	41		14 et 12	Chômage		2500-5000	Collectif	Centre ville	0
Grasse	Mono	46	14		Infirmière	Ingénieur	5000-7500	Maison	Excentré	1
Menton	Couple	35	16 et 11		Aide soignante	Employé municipal	15000-30000	Maison	Proche centre	1
Menton	Couple	41	10 et 15	17	Prépa. pharmacie	Médecin	15000-30000	Maison	Proche centre	1
Menton	Couple	48	17, 13, 9		Femme de ménage	Maçon	5000-10000	HLM	Excentré	1
Menton	Couple	48	16	22	Au foyer	Animateur sportif	5000-10000	Collectif	Centre ville	1
Menton	Mono	40		9	Femme de ménage		5000-10000	Collectif	Proche centre	1
Nice	Couple	41	11, 15, 19		Secrétaire	VRP	15000-30000	Maison	Proche centre	1
Nice	Couple	43	11	15	Secrétaire	Cadre	15000-30000	Maison	Excentré	1
Nice	Couple	45		7, 5 et 4	Au foyer	Magasinier	5000-10000	HLM	Excentré	1
Nice	Couple	41	6 et 15	13	Assistante dentaire	Informaticien	10000-15000	Collectif	Excentré	2
Nice	Couple	42		8 et 14	Infirmière	Chauffeur PL	15000-30000	Collectif	Proche centre	2
Nice	Mono	36		9 et 14	Aide soignante		5000-10000	Collectif	Centre ville	1
Nice	Mono	36		7, 5 et 11	Secrétaire		5000-10000	Collectif	Excentré	1
Vence	Couple	40	11	13, 17, 19	Aide ménagère	Ouvrier	15000-30000	Collectif	Centre ville	1
Vence	Couple	36	10 et 16		Aide ménagère	Au chômage	5000-10000	Collectif	Centre ville	1
Vence	Couple	39		10	Employée	Commerçant	5000-7500	Maison	Proche centre	1
Vence	Couple	41	13 et 7	11	Secrétaire	Architecte	10000-15000	Maison	Proche centre	2
Vence	Couple	48		8 et 14	Conseil Financier	Entrepreneur	15000-30000	Collectif	Proche centre	2
Vence	Mono	40	16	11	Employée		5000-10000	HLM	Proche centre	1

Annexe 2

Principales caractéristiques des structures interrogées

Ville	Structure	Aire intervention	Activités pour 8-12 ans	Activités pour 13-17 ans	Partenaires
Nice	La Semeuse Association d'éducation populaire	Quartier, Commune Département	Natation, danse musique, théâtre, ping-pong, boxe, montagne	Natation, danse, musique, théâtre, boxe	Ville Nice Conseils général et régional CAF, FAS, Associations
Nice	LSCA Association	Communes Départements		CVL	CAF ODEL Var Communes UFCV
Menton	Centre de loisirs Jeunesse	Quartier Commune Département		Sports collectifs, ping-pong, tennis, badminton, sorties ski, sorties culturelles, stages sportifs, stages culturels baignade, jeux de plage, voile, bouée tractée rafting, plongée	CAF DDJS Roya Evasion Aquatica Club plongée Ecole arts plastiques Club rugby
Menton	PAIO	Communes		Accueil et accompagnement	Mairie Menton ANPE, CAF, Circonscription d'action médicale et sociale CCAS, CIO
Menton	Services culturels ville	Commune			Théâtre Chou Cinéma Eden 31 associations culturelles
Grasse	Service jeunesse ville	Commune			Velodog Office mouaousois d'actions jeunes La Moutonne
Grasse	Association AEMO	Communes	Accompagnement Scolaire et social	Accompagnement Scolaire et social	LEC EEDF
Grasse	LEC Association	Commune	Séjours initiation, classes de découverte, périscolaire, action culturelle		Théâtre de Grasse Ecole du cirque Lou Païs
Antibes	Association sportive	Commune Département Région	Basket	Basket	
Antibes	Direction Jeunesse Loisirs	Commune			Institutionnels Directions municipales Etablissements Scolaires
Vence	Centre de loisirs	Commune	Visite de musées, bibliothèque, activité contes, théâtre, cinéma, vidéo, médiathèque, randonnées, jeux de plein air, piscine		Croix rouge Centre Leclerc Bibliothèque municipale Piscine municipale

Annexe 3

Caractéristiques des publics accueillis dans quelques structures

Structure		Age			Sexe		CSP du chef de ménage		
Identité	Activités	8-13 ans	13-17 ans	Autres âges	Garçons	Filles	Employés ouvriers	Prof. Inter.	Cadres
NICE La semeuse	Théâtre	59%	16%	25%	39%	51%	61%	16%	23%
	Musique	51%	33%	16%	46%	54%	47%	22%	31%
	Danse	46%	23%	31%	1%	99%	72%	16%	12%
	Natation	32%	35%	33%	54%	46%	55%	21%	24%
	CLSH	48%	20%	32%	48%	52%	71%	12%	17%
	Centre de vacances Berthemont	58%		42%	46%	54%	67%	21%	12%
	Centre de vacances St Grat	92%	8%		55%	45%	67%	21%	12%
GRASSE Loisirs Education Culture	Classes de découverte	60%		40%	50%	50%	60%	10%	30%
	Initiation aux pratiques artistiques	100%			60%	40%	95%	2%	3%
	Séjours de proximité	50%	10%	40%	55%	45%	90%	4%	6%
	CLSH Les Aspres	50%		50%	60%	40%	90%	8%	2%
	Centre de vacances Noyer	50%	3%	47%	55%	45%	88%	2%	10%
MENTON CLJ	CLJ Eté	22%	78%		78%	22%	62%	22%	8%
	CLJ Hiver	19%	74%	7%	86%	14%	74%	4%	12%
ANTIBES OAJP	Association sportive	50%	50%		50%	50%	100%		
VENCE	CLSH	40%		60% (3-8 ans)	40%	60%	50%	37%	13%

Annexe 4

Liste des personnes ressources consultées

M. Jean-Pierre BOULET

Direction Jeunesse Loisirs
Antibes

M. Alain CARRIERE

Directeur adjoint de "La Semeuse"
Association d'éducation populaire
Nice

M. CAVALLO

Directeur OAB
Antibes

Mme Annick DOUALLE

PAIO
Menton

Mme Alexia FACCHINETTI

Loisirs Education Culture
Grasse

M. Marc FACCHINETTI

Chargé du contrat de ville
Grasse

M. FREDIANI

Responsable Services culturels
Menton

M. Philippe LUCAS

Ligue de l'enseignement
Nice

M. Pierre MALLET

Association Montjoye
Président des Eclaireurs de France
Grasse

M. Jacky MARCOTTE

Union des Fédérations des Centres de Vacances
Nice

M. MASSABO

Directeur CLSH
Vence

M. PANSIER

Centre Loisirs Jeunes
Menton

M. Guy PHILIBERT

Directeur LSCA
Nice

Annexe 5

Questionnaire auprès des prescripteurs et des professionnels

ENQUETE SUR LES ATTENTES DES FAMILLES ET DES JEUNES DES ALPES-MARITIMES DANS LE DOMAINE DES TEMPS LIBRES

Caractéristiques de la structure

- Nom de la structure.....
▪ Adresse..... Ville :
▪ Fonction du répondant
▪ Coordonnées téléphoniques du répondant
▪ Statut de la structure : [] Association indépendante
[] Association para municipale
[] Service public territorial
[] Autre, précisez.....
▪ La structure appartient : [] A une fédération
Si oui, laquelle :
[] A un autre type de groupement
Si oui, lequel :
▪ Année de création de la structure [][][][]
▪ Personnel de la structure
1. Nombre de salariés : [][][][]
Préciser si possible, le nombre de salariés en Equivalent Temps Plein [][][]
2. Nombre de bénévoles : [][][][] (même approximatif)
▪ Aire d'intervention : [] Quartier(s)
préciser lequel (ou lesquels) :
[] Commune (s)
préciser laquelle (ou lesquelles):.....
[] Département(s), précisez lequel(s) [][][] [][][]
[] Région

Les activités principales de la structure (ensemble des activités, y compris hors loisirs) ⁶

A l'aide du tableau ci-dessous nous vous demandons d'indiquer les différents types de fonctions assurées par votre structure et de hiérarchiser leur importance en fonction du personnel mobilisé (équivalent temps plein.)

ACTIVITE D'ACCUEIL		
% de l'activité générale..... %		
Accueil « tous publics »	Accueil « public jeunes »	Autres types d'accueil
% de l'activité d'accueil	% de l'activité d'accueil	% de l'activité d'accueil
..... % % %

ACTIVITE D'ANIMATION (activités de loisir, sportives, culturelles)		
% de l'activité générale..... %		
Animation « activités adultes »	Animation « activités jeunes »	Autres types d'animation
% de l'activité d'animation	% de l'activité d'animation	% de l'activité d'animation
..... % % %

ACTIVITE D'ACCOMPAGNEMENT (scolaire, social, professionnel)		
% de l'activité générale..... %		
Accompagnement scolaire	Accompagnement social	Accompagnement professionnel
% de l'activité d'accompagnement	% de l'activité d'accompagnement	% de l'activité d'accompagnement
..... % % %

ACTIVITE DE RELAIS ET MEDIATION		
% de l'activité générale..... %		
Soutien aux associations locales	Soutien aux initiatives habitants / jeunes	Activité de médiation
% de l'activité de relais	% de l'activité de relais	% de l'activité de relais
..... % % %

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITES (éventuels)		
% de l'activité générale..... %		
.....
% de l'activité « autres domaines »	% de l'activité « autres domaines »	% de l'activité « autres domaines »
..... % % %

⁶ En cas d'hésitation ou d'incompréhension, n'hésitez pas à contacter : Nacéra BEN MOUHOU au 01 40 77 85 40

Les activités de loisirs spécialisées à l'adresse des 8-12 ans

Noter les activités par ordre d'importance. Pour chacune des activités les plus importantes, un tableau vous est proposé en fin de questionnaire pour préciser les caractéristiques du public accueilli.

Type d'activité (activités culturelles, sportives et de loisirs)	Période où fonctionne l'activité (pour la tranche d'âge concerné)				
	Jours de la semaine	Mercredi	Week-end	Petites vacances	Grandes vacances
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Les activités de loisirs spécialisées à l'adresse des 13-17 ans

Noter les activités par ordre d'importance. Pour chacune des activités les plus importantes, un tableau vous est proposé en fin de questionnaire pour préciser les caractéristiques du public accueilli.

Type d'activité (activités culturelles, sportives et de loisirs)	Période où fonctionne l'activité (pour la tranche d'âge concerné)				
	Jours de la semaine	Mercredi	Week-end	Petites vacances	Grandes vacances
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Les centres de loisirs (CLSH) à l'adresse des 8-12 ans

Noter les activités par ordre d'importance. Pour chacune des activités les plus importantes, un tableau vous est proposé en fin de questionnaire pour préciser les caractéristiques du public accueilli.

Si plusieurs centres, indiquer ci-dessous le nom du centre	Période où fonctionne l'activité (pour la tranche d'âge concerné)				
	Jours de la semaine	Mercredi	Week-end	Petites vacances	Grandes vacances
1.					
2.					
3.					

Les centres de loisirs (CLSH) à l'adresse des 13-17 ans

Noter les activités par ordre d'importance. Pour chacune des activités les plus importantes, un tableau vous est proposé en fin de questionnaire pour préciser les caractéristiques du public accueilli.

Si plusieurs centres, indiquer ci-dessous le nom du centre	Période où fonctionne le CLSH (pour la tranche d'âge concerné)				
	Jours de la semaine	Mercredi	Week-end	Petites vacances	Grandes vacances
1.					
2.					
3.					

Les séjours collectifs de vacances à l'adresse des 8-12 ans

Noter les séjours par ordre d'importance. Pour chacune des séjours les plus importants, un tableau vous est proposé en fin de questionnaire pour préciser les caractéristiques du public accueilli.

Localisation du séjour (commune, département)	Période où fonctionne le séjour	
	Petites vacances	Grandes vacances
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

Les séjours collectifs de vacances à l'adresse des 13-17 ans

Noter les séjours par ordre d'importance. Pour chacune des séjours les plus importants, un tableau vous est proposé en fin de questionnaire pour préciser les caractéristiques du public accueilli.

Localisation du séjour (commune, département)	Période où fonctionne le séjour	
	Petites vacances	Grandes vacances
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

Partenariat

Quels sont les principaux partenaires (structures offrant des activités, personnes relais ou organismes) auxquels vous êtes associé pour proposer des activités aux jeunes ?

NB : Si plus de partenaires, merci de reproduire la page pour décrire vos autres partenaires

- **Partenaire 1 :**
 Nom de la structure :
 Activités en direction des jeunes :
 Nature du partenariat :

- **Partenaire 2 :**
 Nom de la structure :
 Activités en direction des jeunes :
 Nature du partenariat :

- **Partenaire 3 :**
 Nom de la structure :
 Activités en direction des jeunes :
 Nature du partenariat :

- **Partenaire 4 :**
 Nom de la structure :
 Activités en direction des jeunes :
 Nature du partenariat :

Quels sont vos principaux modes d'information en direction des jeunes et des familles ?

.....

.....

.....

Evaluation de l'adaptation des activités proposées par la structure compte tenu de la demande des jeunes et des familles

Quels sont les **points forts** de l'offre d'activités de votre structure ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont les **points faibles** de l'offre d'activités de votre structure ?

.....
.....
.....
.....

D'après votre expérience, quelles sont les **principales demandes des jeunes et des familles** en matière de loisir, pour les deux tranches suivantes : les 8-13 ans et les 14-17 ans ?

Les 8-13 ans :

.....
.....
.....

Les 14-17 ans :

.....
.....
.....

Percevez-vous des **évolutions dans la demande des jeunes** auxquelles votre structure répond mal aujourd'hui ?

.....
.....
.....

Compte tenu des demandes des jeunes et des familles, quelles sont les **actions que vous aimeriez développer** au sein de votre structure (en terme de types d'activité, d'infrastructure, de mode d'organisation, de tarifs, de publics cibles...)?

.....
.....
.....

FICHES DETAILLEES « PUBLIC DES ACTIVITES »

ATTENTION - AVANT DE REMPLIR CETTE PARTIE

Merci de reproduire cette fiche autant de fois que d'activités citées dans le tableau page 3 (en se limitant aux principales)

Structure
Nature de l'activité

■ Caractéristiques du public de cette activité

1. Tranche (s) d'âge : % de 8-13 ans % de 14-17 ans % autre, classes d'âge

2. Sexe : % de garçons % de filles

3. Principaux quartier(s) d'origine :

.....

.....

4. CSP des parents : *Evaluation approximative de la répartition en 3 grandes catégories sociales*

..... % Employés/Ouvriers % Prof. Intermédiaires % Cadres supérieurs

5. Autres caractéristiques du public accueilli

.....

.....

.....

■ Evaluation de la demande des jeunes et des familles

1. Quelles sont les principales demandes des jeunes ? (*pour cette activité*)

.....

.....

2. Quelles sont les principales demandes des familles ?
(*dans la mesure où elles sont différentes de celles des jeunes*)

.....

.....

3. Y a-t-il des publics que vous n'arrivez pas à toucher pour cette activité ?
Si oui, lesquels et pourquoi ?

.....

.....

FICHES DETAILLEES « PUBLIC du Centre de loisir (CLSH) »

Structure
Centre de loisir (CLSH)

Caractéristiques du public de cette activité

1. Tranche (s) d'âge : % de 8-13 ans % de 14-17 ans % autre, classes d'âge

2. Sexe : % de garçons % de filles

3. Principaux quartier(s) d'origine :
.....
.....

4. CSP des parents : Evaluation approximative de la répartition en 3 grandes catégories sociales
..... % Employés/Ouvriers % Prof. Intermédiaires % Cadres supérieurs

5. Autres caractéristiques du public accueilli
.....
.....
.....

Evaluation de la demande des jeunes et des familles

6. Quelles sont les principales demandes des jeunes ? (dans le cadre du centre de loisir)
.....
.....
.....

7. Quelles sont les principales demandes des familles ?
(dans la mesure où elles sont différentes de celles des jeunes)
.....
.....

8. Y a-t-il des publics que vous n'arrivez pas à toucher pour le centre de loisir ?
Si oui, lesquels et pourquoi ?
.....
.....
.....

FICHES DETAILLEES « PUBLIC DES SEJOURS DE VACANCES »

Merci de reproduire cette fiche autant de fois que de séjours de vacances (en se limitant aux principaux)

Structure
Séjour de vacances

■ Caractéristiques du public du séjour de vacances

1. **Tranche (s) d'âge :** % de 8-13 ans % de 14-17 ans % autre, classes d'âge
2. **Sexe :** % de garçons % de filles
3. **Principaux quartier(s) d'origine :**
.....
.....
4. **CSP des parents :** *Evaluation approximative de la répartition en 3 grandes catégories sociales*
..... % Employés/Ouvriers % Prof. Intermédiaires % Cadres supérieurs

5. Autres caractéristiques du public accueilli

.....
.....
.....

■ Evaluation de la demande des jeunes et des familles

6. Quelles sont les principales demandes des jeunes ? (pour ce séjour)

.....
.....
.....

7. Quelles sont les principales demandes des familles ? (dans la mesure où elles sont différentes de celles des jeunes)

.....
.....
.....

8. Y a-t-il des publics que vous n'arrivez pas à toucher pour ce séjour ? Si oui, lesquels et pourquoi ?

.....
.....
.....

Dépôt légal : Octobre 2001

ISSN : 1242-7764

ISBN : 2-84104-184-0

COLLECTION DES RAPPORTS

Récemment parus :

**La situation en 1997 des entreprises créées en 1994
par des chômeurs bénéficiaires d'une aide publique**
Marie-Odile SIMON - n°208 (2000)

**Opinions sur la politique des prestations familiales
et sur le RMI**
Patricia CROUTTE, Georges HATCHUEL - n°209 (2000)

**Les Français et la prévention de l'alcoolisme
et du tabagisme**
Pascale HÉBERT, Pierre LE QUÉAU, Arantxa MAHIEU,
Delphine VAROQUAUX, Marie-Laure ZORZIN - n°210 (2000)

Le risque routier chez les jeunes
Pierre LE QUÉAU, Christine OLM - n°211 (2000)

**Opinions sur la politique des prestations familiales et
sur les Caisses d'Allocations Familiales**
Patricia Croutte, Georges Hatchuel - n°212 (2000)

**Les publics de la bibliothèque de recherche de la BnF :
Analyse des comportements de fréquentation**
Étude réalisée à la demande de la Délégation à la stratégie de la BnF
J. Courel, B. Maresca - n°213 (2001)

**La diffusion, l'usage et l'acceptabilité des nouvelles
technologies en France**
Étude réalisée à la demande du CGTI et de la DIGITIP
(Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
Régis BIGOT - n°214 (2001)

**L'utilisation des moyens de paiement et l'accès au
crédit des bénéficiaires de minima sociaux**
Étude réalisée à la demande du Conseil National du Crédit et du Titre
A. DANIEL - M.-O. SIMON - n°215 (2001)

Président : Bernard SCHAEFFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-184-0

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

Crédoc - Col
rapports. N°



0000